

A la rencontre du

CNRI

Conseil National de la Résistance Iranienne



A la rencontre du

CNRI

Conseil National de la Résistance Iranienne

Septembre 2015

A la rencontre du
Conseil National de la Résistance Iranienne

Copyright © Conseil National de la Résistance Iranienne
France 2015

Première édition

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise, sous quelque forme et par quelque moyen sans le consentement préalable de l'auteur, ni être distribuée sous aucune autre forme de présentation différente que celle où elle est publiée et sans qu'une condition similaire soit imposée à l'acquéreur subséquent.

d'abord publié en Septembre 2015
Conseil National de la Résistance Iranienne

ISBN : 978-2-9554295-0-1

www.ncr-iran.org

A la rencontre du
CNRI
Conseil National de la Résistance Iranienne

SOMMAIRE

Chapitre 1	
Le Conseil national de la Résistance iranienne et son projet pour l'Iran	9
Chapitre 2	
Bref historique de la Résistance iranienne	25
Chapitre 3	
Le camp d'Achraf	55
Chapitre 4	
Les succès diplomatiques du CNRI	79
Chapitre 5	
La victoire de l'Etat de droit sur la raison d'Etat	117
Chapitre 6	
Egalité et Droits des Femmes	133
Chapitre 7	
La Résistance iranienne et l'islam	151
Chapitre 8	
L'engagement de la Résistance iranienne	165

CHAPITRE 1

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE IRANIENNE ET SON PROJET POUR L'IRAN



CNRI session plénière

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE IRANIENNE ET SON PROJET POUR L'IRAN

Le Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) a été fondé à Téhéran en juillet 1981 par le dirigeant de la Résistance iranienne, Massoud Radjavi, pour s'opposer et renverser le régime théocratique de l'ayatollah Khomeiny et instaurer une république démocratique et laïque à sa place. Poursuivant l'héritage des luttes du peuple iranien commencées sous l'ancien premier ministre le Dr Mohammad Mossadegh, le CNRI a poursuivi ses objectifs pendant plus de trente années et demeure à ce jour l'opposition la plus irréductible, la plus connue et la plus ancienne au pouvoir intégriste islamique.

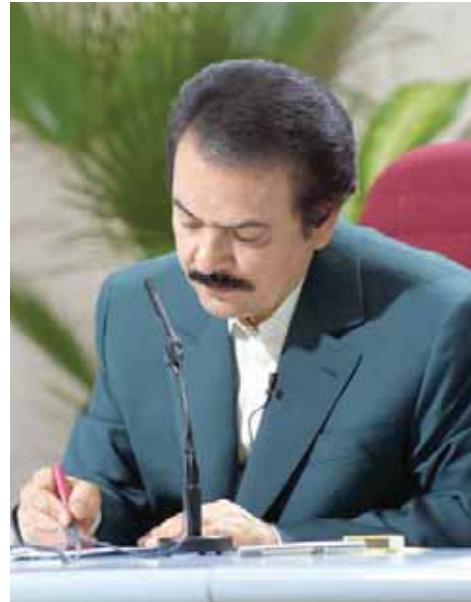
Le CNRI est un corps représentatif composé de groupes d'opposition, de militants et d'autres personnalités éminentes issus de diverses couches de la société iranienne. Il forme une coalition large, ouverte et démocratique comprenant actuellement environ 500 membres actifs, y compris des représentants de minorités ethniques et religieuses, et qui peut se prévaloir d'avoir plus de cinquante pour cent de femmes dans ses membres.

Structure et Organisation

La Constitution et les statuts du CNRI désignent l'assemblée de ses membres comme son organe de prise de décision qui doit tenir des réunions régulières ou d'urgence à la demande de la Présidence du Conseil ou de 30 de ses



membres. Pour des raisons sécuritaires ou pratiques cependant, le Conseil a tenu plusieurs fois par an des assemblées générales avec les membres disponibles, ainsi que des réunions hebdomadaires informelles pour discuter de ses activités et des événements politiques pertinents. Chaque membre du Conseil dispose d'une voix lors des votes en assemblée. Les sessions du Conseil sont considérées comme officielles lorsque 50 % des membres + 1 y participent. Les décisions sont adoptées à la majorité des voix + 1 des participants.



Massoud Radjavi, Président du Conseil National de la Résistance Iranienne (photo AP)

La Constitution du CNRI stipule également qu'après le renversement du régime religieux, un gouvernement provisoire sera mis en place pour une période maximale de six mois avec, pour tâche principale, la formation d'une « Assemblée nationale législative et constituante » par des élections libres, directes et équitables, à bulletins secrets. Selon le programme du CNRI, dès que l'Assemblée constituante sera formée, le gouvernement provisoire remettra sa démission et l'Assemblée constituante s'attellera à quatre tâches :

Premièrement, elle élaborera un projet de nouvelle Constitution et définira la forme de la nouvelle République ;

Deuxièmement, elle légifèrera sur les affaires courantes du pays jusqu'à la formation de la première Assemblée nationale législative sur la base de la nouvelle Constitution ;

Troisièmement, elle nommera un gouvernement après la démission du gouvernement provisoire pour conduire les affaires courantes du pays;

Quatrièmement, elle contrôlera les affaires du pays.

Les membres de l'Assemblée nationale constituante et législative ne siègeront que pour un maximum de deux ans. Le 28 août 1993, le CNRI a élu Maryam Radjavi Présidente de la République de l'Iran pour la période de transition

de la souveraineté populaire. Jusqu'alors, elle était secrétaire générale de l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI).

Selon les décisions du Conseil, « Mme Maryam Radjavi se démettra de toutes ses responsabilités organisationnelles dès après sa prise de fonction de présidente de la République de l'Iran. Sa présidence s'achèvera avec l'adoption de la Constitution de la nouvelle République par l'Assemblée nationale constituante et législative et l'élection d'un nouveau/d'une nouvelle président-e ». Les décisions du CNRI impliquent sa démission de toutes ses responsabilités organisationnelles qu'une fois arrivée à son poste de présidente de la République en Iran, cependant Madame Radjavi a abandonné toutes ses responsabilités au sein de l'OMPI lors de son élection de septembre 1993 pour se consacrer à l'unité de la Résistance et à la population iranienne profondément meurtrie par les dictatures du chah et des mollahs.

Diplômée en métallurgie de l'université de technologie Charif de Téhéran, Madame Radjavi s'est engagée en politique de manière active. Dès les années 1970, elle était dissidente, ensuite organisatrice et responsable au sein de l'opposition. Haute responsable de la section sociale de l'OMPI de 1979 à 1981, elle a été candidate à Téhéran aux élections législatives en 1980. Khomeiny a refusé qu'un seul membre de l'OMPI siège au Parlement, et a opéré pour cela des fraudes massives de votes. De 1985 à 1989, elle a été codirigeante de l'OMPI avant d'en devenir la Secrétaire générale de 1989 à 1993.

Ces vingt dernières années, Madame Radjavi a été une source d'inspiration pour tous les Iraniens, et spécialement pour les femmes en dénonçant la misogynie de la théocratie en place. Elle a mené en même temps, des campagnes au sein de la communauté des expatriés iraniens et sur la scène internationale, et dirigé de vastes campagnes pour mettre en lumière les violations des droits humains en Iran, l'exportation, par Téhéran, du terrorisme et de l'intégrisme islamiste, et ses tentatives pour se doter de l'arme nucléaire. Madame Radjavi est connue dans le monde pour son inlassable combat en faveur des droits des femmes. Son livre le plus récent « Les femmes contre l'intégrisme » a été publié en français en mars 2013 et en anglais en juin 2013.



A la rencontre du CNRI



La Présidente élue du CNRI, Maryam Radjavi

Selon l'article 7 du règlement intérieur du CNRI, « l'administration des affaires courantes du Conseil et de ses commissions ainsi que sa coordination interne sont du ressort de la Première Secrétaire du Conseil ». Le secrétariat général du Conseil est basé à Auvers-sur-Oise au nord de Paris.

Il est dirigé par Mme Mahnaz Salimian, la Première secrétaire, et son adjoint M. Aboulghassem Rezaï.

Les commissions du CNRI servent de fondement au gouvernement provisoire.

Elles comprennent notamment :

- la commission des Affaires étrangères
- la commission des Femmes
- la commission de la Santé
- la commission de l'Enseignement supérieur et universitaire
- la commission de la Justice
- la commission de l'Industrie
- la commission de la Liberté des cultes
- la commission de la Paix et de la sécurité
- la commission des études politiques
- la commission des recherches stratégiques
- la commission de la Culture et des arts
- la commission du Sport

Ces commissions déploient des activités dans les domaines politiques et ceux relevant de leur responsabilité mènent des recherches, recueillent et divulguent des informations relatives à leur spécialité. En plus de présider les sessions du CNRI, Madame Radjavi tient des réunions séparées avec les présidents des commissions.



Une session du CNRI – 15 janvier 2014

Le programme du CNRI

L'ouverture, le pluralisme, l'égalité et la démocratie forment le cœur des convictions politiques du CNRI depuis le début de son existence. Au fil des ans, le Conseil a également élaboré un programme politique général tiré de ses chartes et des textes adoptés, qui l'ont doté de positions de principe concernant un vaste éventail de questions essentielles, notamment les libertés fondamentales et les droits humains, la séparation de la religion et de l'Etat, l'économie, l'égalité et les droits des femmes, les minorités ethniques, la culture et l'art, la politique étrangère et la paix. Chacun de ces points du programme politique du CNRI est brièvement explicité ci-dessous.

Les libertés fondamentales et la souveraineté populaire

Le CNRI soutient le pluralisme politique et un système multipartite ; il reconnaît la démocratie comme garante des avancées et du progrès du pays, et considère les élections et le suffrage universel comme le seul critère de légitimité des autorités élues ; il souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

Selon le programme du Conseil, il faut respecter et garantir « la liberté de pensée et d'expression et la prohibition de toute forme de censure et d'inquisition »,



*Maryam Radjavi préside une session du CNRI
A sa gauche : Mme Mahnaz Salimian, Première
secrétaire du CNRI
Et son adjoint M. Aboulghassem Rezai*

ainsi que « la totale liberté de la presse, des partis, des syndicats, des associations et assemblées ». « Il n'y aura pas de limite à la liberté sauf en cas de lutte armée contre le gouvernement démocratiquement élu, légitime et légal du pays. » Le programme du Conseil insiste sur la nécessité de « dissoudre les cours martiales et extraordinaires » et de « renvoyer des délits présumés devant des cours ordinaires, en

présence d'un jury et en donnant à l'inculpé le droit à la défense et celui de choisir un avocat ainsi que le droit de faire appel », de « proscrire toute forme de torture sous quelque prétexte que ce soit » et « d'assurer la sécurité juridique et de l'emploi pour tous les citoyens », ainsi que « de dissoudre (...) le corps des Gardiens de la révolution ».

La séparation de la religion et de l'Etat

Selon le plan du CNRI sur la séparation de la religion et de l'Etat, « tout en respectant l'ensemble des religions et confessions, le Conseil ne reconnaît en aucune manière qu'une religion puisse jouir d'un privilège particulier. Il rejette toute discrimination envers les fidèles des diverses religions ou confessions ».

Selon l'article 1 du plan, « aucun citoyen ne doit être privé de droit ou se voir attribuer des privilèges pour être élu, pour élire, obtenir un emploi, suivre des études, être nommé à un poste de juge et pour tous autres droits individuels et sociaux sur la base de sa religion ou pour ne pas en avoir une ».

L'article 3 stipule que « la qualification des autorités judiciaires ne se fonde pas sur leur statut en terme de religion ou de conviction. Aucune loi ne sera considérée comme crédible ou officielle avant d'être adoptée par le corps législatif ».

Pour la première fois dans l'histoire de l'Iran, le programme du CNRI ne spécifie aucune religion comme religion officielle du pays.

Economie

La politique économique du CNRI est fondée sur l'économie de libre marché, du capitalisme national et le droit à la propriété privée. Le Conseil soutient que la reconstruction économique de l'Iran ne sera possible qu'avec la participation active de tous les citoyens et le retour des richesses financières, des cerveaux et des experts qui ont quitté l'Iran en raison de la politique menée par le fascisme religieux au pouvoir. Le CNRI insiste sur le renforcement du secteur manufacturier, la mise en valeur et la plus grande ouverture d'accès à la formation technique et professionnelle, et l'utilisation des dernières avancées scientifiques et techniques tout en promouvant les petites entreprises. Il souligne également la nécessité de réduire l'inflation et le chômage.

Egalité et droits des femmes

Le CNRI est fermement convaincu de « la totale égalité économique, culturelle, politique et sociale entre les femmes et les hommes », qu'il défend avec vigueur. Le programme du Conseil met également l'accent sur les droits et les libertés des femmes de choisir leur profession, leurs vêtements, leurs études, leur époux et de demander le divorce. Du point de vue du Conseil, la participation étendue des femmes dans le Conseil et d'autres aspects de la Résistance, dont la plus haute fonction qu'est la présidence de la République a une portée stratégique contre la conception intégriste du régime iranien dont l'assujettissement des femmes est notoire et bien documenté. Le CNRI est fermement convaincu que le progrès et l'avancée d'une société peuvent être évalués à partir du degré de respect des droits et des libertés accordées aux femmes dans cette société.

Les minorités ethniques

Le CNRI reconnaît fermement les droits de toutes les minorités ethniques et les considère comme cruciales pour la solidarité nationale et une démocratie



durable. Le 8 novembre 1983, après d'intenses discussions qui se sont étalées sur plusieurs semaines, le Conseil a adopté un plan pour l'autonomie du Kurdistan iranien qui offre la plus grande gamme de libertés d'actions au sein de l'intégrité territoriale de l'Iran. Selon ce plan « l'organe législatif des affaires intérieures de la région autonome est le Conseil suprême du Kurdistan dont les membres sont élus sur la base d'élections libres et un vote général, direct, égal et à bulletins secrets.

« L'administration de toutes les affaires de la région autonome du Kurdistan, hormis les affaires reconnues pour être du ressort de l'autorité du gouvernement central (comme la politique étrangère, la sécurité et la défense nationales, le commerce extérieur, les questions douanières, et la détermination du système monétaire et financier) sont de la responsabilité des autorités des organes institutionnels de la région autonome. La composition des plus hautes institutions administratives chargées de ces affaires et de leur gestion relève de la responsabilité du Conseil suprême du Kurdistan.

« Le maintien de la sécurité intérieure de la région autonome est de la responsabilité de ses autorités qui doivent organiser une force appropriée pour cette tâche dans le respect de l'article 2 du présent plan.

« La langue officielle est le kurde pour l'enseignement et la correspondance intérieure de la région autonome et, à toutes les étapes de l'éducation, le droit d'étudier en langue kurde est officiellement reconnu pour tous les habitants de la région.

« Tous les droits et libertés stipulés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions internationales relatives à la liberté de croyance et d'expression, la liberté de la presse, la liberté de former et d'agir des partis politiques, organisations, syndicats, associations démocratiques, la liberté de choisir son métier et son lieu de résidence, et la liberté de religion, doivent être garantis au Kurdistan comme dans toutes les autres parties de l'Iran. Tous les habitants du Kurdistan, quel que soit leur sexe, doivent jouir de droits égaux en matière sociale, économique, politique et culturelle, comme dans les autres régions de l'Iran, sans forme de discrimination sexuelle, ethnique

ou religieuse. »

Affaires culturelles et artistiques

Le CNRI considère la lutte contre la culture extrémiste et intégriste promulguée par le régime théocratique en Iran comme l'une de ses responsabilités majeures, reflétées dans les perspectives et programmes démocratiques du Conseil. Contrairement à l'extrémisme, la brutalité, la vengeance et l'intimidation dirigés, au nom de l'Islam, contre le peuple iranien, le CNRI prône la modération, la compassion, la tolérance et l'auto-détermination. La Présidente élue Maryam Rajavi a su exprimer les vues du Conseil sur l'art et son importance en disant : « Nous espérons que notre art et notre culture authentiques diffuseront l'esprit de la vie et de l'espoir, de la lumière et de la clarté, de la prospérité et de l'abondance à travers tout le pays et au plus profond du cœur de chaque Iranien, alimentant les flammes de l'espérance dans une vie meilleure et un avenir plus éclatant ».

La politique extérieure

La politique extérieure du CNRI est basée sur l'indépendance, le respect de la Charte des Nations Unies, les conventions et les traités internationaux, le bon voisinage, la paix, la coopération régionale et internationale et la non-ingérence dans les affaires des autres pays.

L'un des piliers de la politique étrangère du CNRI est la promotion de la stabilité et de la paix dans la région sensible du Moyen-Orient. Le Conseil soutient l'instauration de la paix entre Israël et la Palestine et les autres pays arabes. De même, le CNRI considère l'extension de ses relations avec les pays industrialisés comme essentielle pour la reconstruction de l'Iran.

Le CNRI est engagé dans la préservation de la paix et de la tranquillité dans la région et condamne toute forme d'agression et d'expansion territoriale. Le CNRI est farouchement hostile à la prolifération nucléaire et à la fabrication d'armes de destruction massive.



Les engagements de Maryam Radjavi pour l'Iran de demain

Le CNRI met tout en œuvre pour apporter les changements urgents requis sur le plan politique et social en Iran. Il est donc engagé à recourir à tous les moyens légitimes pour atteindre ce but. Dans ce cadre, la Présidente-élue Maryam Radjavi a, en 2006, résumé ses convictions fondamentales et son programme politique dans le Plan d'action en dix points pour l'Iran de demain.

1. *A nos yeux, le vote du peuple est le seul critère de légitimité et c'est pour cela que nous voulons une république fondée sur le suffrage universel.*
2. *Nous voulons un système pluraliste, avec la liberté de partis et d'assemblées. Nous respectons l'ensemble des libertés clés, et nous insistons sur la liberté totale d'expression et des médias et l'accès sans condition pour tous à internet.*
3. *Nous nous engageons à défendre l'abolition de la peine de mort.*
4. *Nous sommes engagés pour la séparation de la religion et de l'Etat. Toute discrimination vis-à-vis des adeptes de l'ensemble des cultes sera interdite.*
5. *Nous croyons dans l'égalité totale des femmes et des hommes dans les domaines politiques, économiques et sociaux. Nous sommes aussi engagés en faveur de la participation à part égale des femmes à la direction politique. Toute forme de discrimination contre les femmes sera abolie. Elles bénéficieront du droit de choisir librement leur vêtement, de décider librement de leur mariage, leur divorce, leurs études et leur profession.*
6. *Nous croyons dans l'état de droit et la justice. Nous voulons édifier un système juridique moderne fondé sur les principes de la présomption d'innocence, le droit à la défense, le droit de saisir la justice et le droit à un procès public. Nous voulons également l'indépendance totale des juges. La loi de la charia des mollahs sera abolie.*
7. *L'Iran de demain sera un pays respectueux des droits humains. Nous sommes engagés à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme, les pactes et les conventions internationales comme la Convention internationale des droits civils et politiques, la Convention contre la torture, et la Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes. L'Iran de demain sera un pays où règnera l'égalité de toutes les minorités. Nous insistons sur l'autonomie du Kurdistan dont le plan a été adopté par le CNRI. La langue et la culture de nos compatriotes, quelle que soit leur ethnie,*

font partie de la richesse humaine de tout le peuple de ce pays et doivent se développer et se diffuser dans l'Iran de demain.

8. *Nous reconnaissons la propriété privée, les investissements privés et le libre marché. Nous prônons le principe de l'égalité des chances pour tout le peuple iranien dans le monde professionnel et le droit à l'emploi. Nous protégerons et développerons l'environnement.*
9. *Notre politique étrangère sera fondée sur la coexistence pacifique, la paix et la coopération internationale et régionale et le respect de la Charte des Nations Unies.*
10. *Nous voulons un Iran non-nucléaire et sans armes de destruction massive.*

La valeur de la Résistance

La valeur de la Résistance iranienne en tant que mouvement politique est ancrée dans son engagement vis-à-vis des droits fondamentaux, de l'égalité, du pluralisme et de la gouvernance démocratique - dans ses propres institutions et procédures et dans la vie politique de l'Iran. Comme Massoud Radjavi l'a écrit en 1982 :

« Les Moudjahidines du peuple croient profondément que, pour éviter les dérives qui affectent les révolutions contemporaines dans le monde, ils doivent rester fermement attachés à la volonté du peuple et à la démocratie. S'ils doivent agir en tant qu'organisation dirigeante, ce ne sera qu'après avoir obtenu de la population un mandat par des élections libres et équitables. Il ne suffit pas d'avoir subi les affres de la répression, de l'emprisonnement, de la torture et des exécutions sous le chah et les mollahs. Les Moudjahidines du peuple doivent passer le test des élections générales ... Si le peuple ne vote pas pour nous (après que nous aurons renversé le régime des mollahs), nous resterons dans l'opposition, nous en tenant fermement à nos principes. »(2)

C'est pour cette raison que Radjavi et d'autres responsables de l'OMPI et du CNRI ont, tout au long de leur histoire, fait cette même promesse en public : Si Khomeiny ou Khamenei devait accepter des élections libres et ouvertes sous la supervision de l'ONU dans le cadre de la souveraineté du peuple et non dans celui du régime du Guide suprême, la Résistance retournerait



pacifiquement en Iran pour participer aux élections et se soumettrait à la volonté du peuple, quel qu'en soit le résultat. L'objectif de la Résistance, et donc sa valeur cardinale, est de restaurer le pouvoir politique des citoyens iraniens et non de renverser le régime intégriste pour s'emparer du pouvoir, pour le pouvoir. Car, comme l'a souvent répété Massoud Radjavi, de toutes les horreurs et actes épouvantables qu'il a commis, le pire crime du régime intégriste est d'avoir volé la souveraineté du peuple iranien.

Comme on le verra dans les chapitres suivants, Radjavi et l'OMPI ont été les tout premiers à saisir les dangers que l'establishment religieux rétrograde posait à la réalisation du mot d'ordre de « liberté et indépendance » de la Révolution, comme ils ont été parmi les premiers à subir la répression et les violences de ses colères. La longue histoire d'opposition de la Résistance l'a rendue extraordinairement familière à la cruauté des tactiques des intégristes islamistes, à l'acharnement de leur ennemi et lui a donné une expertise formidable pour révéler et exploiter les faiblesses idéologiques, politiques et militaires du régime.

Etant donné l'intention explicite des mollahs de répandre dans les nations musulmanes du monde leur vision extrémiste de l'islam, la tradition d'opposition propre à la Résistance en a fait par conséquent un des contrôleurs majeurs de l'expansion de l'intégrisme islamiste au Moyen-Orient et au-delà. En informant la communauté internationale sur le caractère totalitaire et la violence excessive du régime fondamentaliste, en avertissant et documentant son bilan choquant de violations des droits de l'homme, de misogynie, et d'innombrables formes de discriminations, et en alertant les nations étrangères et les organisations internationales sur les actions terroristes de Téhéran et son programme secret d'armement nucléaire, la Résistance a constamment cherché à éveiller l'attention sur les menaces que représentent les extrémistes islamistes pour le monde entier et sur la nécessité d'engendrer une coopération internationale pour les contrecarrer et les éliminer. C'est pour cette raison que pour le régime intégriste, la Résistance constitue l'ennemi le plus ciblé et le plus méprisé depuis plus de trente années, un rival politique et idéologique honni et diabolisé qu'il va essayer de détruire de toutes les manières possibles, y compris par son éviction politique, l'emprisonnement,

la torture et les exécutions en Iran ainsi que par des campagnes de terrorisme, de désinformation et d'assassinats à l'étranger.

A cet égard, il est juste de dire que la Résistance iranienne a joué un rôle essentiel pour stopper la propagation de l'intégrisme islamiste et son terrorisme dès le départ. Ce serait déjà le cas si l'on prenait en compte uniquement la perte de concentration et de ressources en hommes et en argent causée par la Résistance iranienne au régime de Téhéran - principal Etat parrain du terrorisme international - dans ses efforts pour détruire et éliminer l'OMPI et le CNRI au fil du temps. Mais ce l'est encore davantage si l'on prend en compte les efforts de la Résistance pour informer et documenter le monde sur les actions et les plans des mollahs, et le fait que sans les renseignements fournis en maintes occasions par la Résistance sur les projets d'armement nucléaire de l'Iran, les mollahs auraient facilement pu le poursuivre en secret, peut-être pendant des années, à l'insu du reste du monde.

Le sens de la Résistance iranienne en tant que mouvement politique réside par conséquent dans des décennies d'élaboration de principes pour répondre à ces problèmes urgents nationaux et internationaux. A travers eux, la Résistance est restée une source d'espoir et d'inspiration pour le peuple iranien et un levier constant contre la marée montante de l'extrémisme islamiste et du terrorisme au Moyen-Orient et à travers le monde.

NOTES

1. M. Aboulghassem Rezaï est une figure éminente de l'opposition iranienne. Trois de ses frères et une de ses sœurs ont été tués par la police secrète du chah et deux autres de ses sœurs et leurs maris ont été tués par les Gardiens de la révolution des mollahs. Lui et sa mère ont été détenus et torturés pendant des années dans les prisons du chah.
2. Résumé de la première année de Résistance, été 1982.

CHAPITRE 2

BREF HISTORIQUE DE LA RÉSISTANCE IRANIENNE

BREF HISTORIQUE DE LA RÉSISTANCE IRANIENNE

L'Organisation des Moudjahidines du peuple d'Iran (OMPI) se bat depuis cinquante ans en première ligne contre les dictatures monarchiste et ensuite religieuse au pouvoir en Iran et - depuis la formation du Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) en 1981 - constitue la principale force de coalition démocratique de la Résistance à la théocratie despotique en Iran. Au cours de son histoire, la Résistance a dû faire face à de nombreuses crises et de nombreux défis politiques et diplomatiques tant sur le plan national que sur le plan international. Les principes élaborés par l'OMPI et le CNRI en réponse à ces défis ont non seulement constamment confirmé l'engagement indéfectible de la coalition pour les droits humains, le pluralisme et l'auto-gouvernance démocratique mais ont également contribué à forger les caractéristiques collectives des deux groupes et de la Résistance dans son ensemble. Pour mieux connaître le caractère propre au mouvement de résistance iranien et des étapes de ses luttes, voici un aperçu des moments clés de l'histoire de l'OMPI et du CNRI :

Fondation de l'OMPI et conception de l'islam

L'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI), connue également sous son nom persan de Moudjahidin-e Khalq, est le parti le plus ancien et le réseau anti-intégriste le plus vaste du Moyen-Orient. C'est à l'initiative de Mohammad Hanifnejad, Saïd Mohsen et Ali-Asgar Badizadegan qu'il a été fondé en 1965. Pendant les six premières années de son existence, l'OMPI s'est donné pour tâche d'établir les fondements intellectuels nécessaires à une interprétation nouvelle et globale de l'islam qui démontrerait la compatibilité de la religion avec les libertés fondamentales et les droits humains, la justice sociale, l'égalité des femmes et des hommes, l'inclusion des minorités ethniques et religieuses et le pluralisme démocratique.

La perception progressiste et moderne de l'islam au cœur de la politique



et de la conception du monde de l'OMPI allait totalement à l'encontre de l'autocratie et du despotisme du régime monarchique du chah Mohammad Reza Pahlavi. Plus tard, elle s'est trouvée en lutte ouverte avec l'absolutisme intégriste islamique du régime du Guide suprême (velayat-e-faghih) de Rouhollah Khomeiny. Malgré la propension de ces deux régimes à recourir à la violence et à la répression étatique contre ceux qui ont des idées et des programmes politiques différents des leurs, l'OMPI a toujours cru au droit de résister et de prendre les armes pour se défendre, suivant les termes mêmes du préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme, rappelant les exemples historiques des révolutions française et américaine.

La Révolution iranienne et l'opposition

Jusqu'en 1971, l'OMPI travaille sur la formulation de ses conceptions et sur le recrutement clandestin de nouveaux membres. Bien que n'ayant aucune présence publique et ni activité ouverte, elle réussit à étendre sa portée sociale dans le plus grand secret. En septembre 1971, la police secrète du chah, la SAVAK riposte en arrêtant tous les chefs et membres de l'OMPI avant que l'organisation ait pu mener la moindre opération. Ces arrestations déclenchent une campagne sociale et politique majeure qui renforce la propagation des idées du jeune mouvement. L'OMPI est rapidement reconnue par la jeunesse comme une organisation musulmane aux idées démocratiques et modernes. Le chah se trouve alors confronté à une menace sérieuse.

En avril et mai 1972, la SAVAK exécute les trois membres fondateurs du groupe et tous les membres du Comité central sauf un. Ce seul survivant, Massoud Radjavi, est le plus jeune membre du Comité central. Licencié en sciences politiques de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Téhéran et ami proche de Hanifnejad, il avait été condamné à mort comme ses amis, mais sa sentence a été commuée en prison à vie grâce aux efforts diplomatiques intenses de son frère, le Pr Kazem Radjavi, maître de conférence à l'Université de Genève, en Suisse, qui avait demandé l'intervention personnelle de personnalités éminentes, dont le ministre des Affaires étrangères suisse, le Secrétaire général des Nations Unies de l'époque, le Président Georges Pompidou, François Mitterrand, ainsi que de Jean-Paul

Sartre et d'Amnesty International. Massoud Radjavi est libéré le 20 janvier 1979 après sept ans et demi de réclusion. Il est l'un des derniers détenus d'opinion libérés, juste quatre jours après le départ du chah et douze jours avant que la Révolution iranienne ne ramène Khomeiny en Iran. Durant son séjour en prison et après l'exécution des membres fondateurs, Massoud Radjavi, devenu dirigeant de l'OMPI, reconstitue et consolide le mouvement. A l'époque l'OMPI avait frôlé la dissolution, sous la répression du chah d'une part et d'un coup d'Etat interne mené par un groupe dissident marxiste d'autre part. Après la libération de Radjavi, le mouvement devient rapidement un grand parti doté d'une base populaire de plus en plus étendue.

Malgré leurs différends sous le règne du chah, Khomeiny et le Parti de la République islamique (PRI) cherchent à obtenir de Radjavi et de la très populaire OMPI, qu'ils les reconnaissent comme les nouveaux dirigeants et soient leurs partenaires au pouvoir au sein du nouveau rapport de force. Mais la volonté de Radjavi de faire respecter le suffrage populaire et non le pouvoir absolu du clergé, et son insistance à faire élire démocratiquement une Assemblée constituante pour rédiger et ratifier la nouvelle Constitution (contre l'Assemblée des Experts proposée par Khomeiny et constituée principalement de membres du clergé), provoque une brèche publique entre les deux parties et place rapidement l'OMPI au centre de l'opposition politique contre Khomeiny. La brèche s'agrandit en décembre 1979 lorsque Radjavi et l'OMPI boycottent le référendum sur le texte de la Constitution rédigée par l'Assemblée d'experts, ce qui, en retour, pousse Khomeiny à faire obstacle à la candidature de Radjavi aux élections présidentielles de janvier 1980 sous le prétexte qu'il n'avait pas voté la Constitution. Comme Eric Rouleau, journaliste au quotidien Le Monde, l'écrivait le 29 mars 1980 : « Si l'imam Khomeiny n'avait pas écarté sa candidature à l'élection présidentielle en janvier dernier, M. Radjavi aurait recueilli, selon diverses estimations, plusieurs millions de voix. Il était, en effet, assuré du soutien des minorités ethniques et religieuses – dont il défend le droit à l'égalité et à l'autonomie – d'une bonne partie de l'électorat féminin, qui aspire à l'émancipation, des jeunes qui rejettent la tutelle du « clergé réactionnaire . » (1)

L'élection présidentielle va ouvrir des mois d'attaques du PRI - soutenu par les



Hezbollahis (littéralement : partisans de Dieu) - contre l'OMPI avec violences et intimidations, interruption de ses réunions et manifestations, destruction de ses locaux et de ses imprimeries. Bien que l'OMPI ait prôné et mené une résistance armée contre le despotisme du chah et joué un rôle décisif dans la défaite de sa garde d'élite dans les derniers mois de la révolution, et qu'elle soit contrainte de défendre désormais son personnel, ses réunions et ses manifestations contre les agressions d'une « militia » nouvellement formée, l'organisation continue de travailler à un changement politique sous Khomeiny par des moyens légaux et pacifiques. Les élections législatives de la première Assemblée (Majlis) islamique de l'Iran, de février à mai 1980, semblent offrir à l'OMPI une opportunité de premier plan pour agir dans ce sens, mais elle se traduit par ce qui va devenir un schéma habituel : l'OMPI présente 127 candidats et remporte suffisamment de voix pour se présenter au second tour ou emporter un nombre important de sièges. Or elle ne gagne rien. L'OMPI se plaint des fortes pressions d'intimidation et de tabassages de ses militants pendant la campagne, des urnes brûlées et du trucage des élections, mais tout cela en vain. Selon les résultats officiels, en dépit des fraudes massives aux deux tours des législatives, l'OMPI arrive en seconde place, derrière le PRI avec une faible marge de différence. Mais Khomeiny refusa qu'un seul

membre de l'OMPI siège à l'Assemblée.



Rassemblement de l'OMPI – stade Amjadieh, Téhéran, juin 1980

Selon les observations de l'historien Ervand Abrahamian, l'OMPI tire deux conclusions de ce suffrage :

« Premièrement, qu'elle disposait d'un soutien

populaire suffisamment fort pour contrebalancer la structure du pouvoir clérical ; deuxièmement, qu'elle ne sera jamais autorisée à agir en tant qu'opposition loyale au sein de la République islamique. » (2)

L'opposition de l'OMPI à Khomeiny, au PRI et au gouvernement du Guide suprême se renforce rapidement et se durcit au cours des mois suivants,

gagnant un soutien populaire toujours plus important. De 1979 à 1980, les conférences universitaires de Radjavi sur la philosophie de l'islam données à l'université de technologie Charif de Téhéran étaient régulièrement suivies par un auditoire de plus de 10.000 étudiants. Les textes étaient imprimés et lus par des dizaines de milliers d'autres. Le journal de l'OMPI, Modjahed, était publié à plus de 500.000 exemplaires par jour. En 1981, Radjavi et l'OMPI organisent une série de manifestations politiques à travers le pays, rassemblant des foules de plusieurs centaines de milliers à plus d'un demi-million de personnes.

Au milieu de l'année 1981, l'OMPI accuse ouvertement le pouvoir iranien de trahir la devise de la Révolution « liberté et indépendance », de fouler au pied les droits démocratiques et la souveraineté populaire, d'assujettir les femmes et de ne chercher qu'à monopoliser le pouvoir et à contrôler l'Etat. En représailles, Khomeiny interdit et déclare hors-la-loi la plupart des activités de l'OMPI, parmi lesquelles les réunions publiques et les rassemblements, ferme les universités où les membres enseignent, étudient et se réunissent, et fait un sermon dans lequel il les taxe de « Monafeghine » (hypocrites) et « plus dangereux que les infidèles », forçant le mouvement à entrer dans la clandestinité.

C'est en 1979 et 1980 que l'expansion politique et sociale de l'OMPI atteint son apogée quand elle devient sur le terrain le plus grand parti d'opposition du pays. L'organisation déploie tous ses efforts pour calmer le jeu politique. Elle cherche sans relâche des voies politiques pacifiques pour éviter une confrontation militaire avec le régime. Bien que le nouveau régime procède à l'exécution ou à l'assassinat d'au moins 50 membres de l'OMPI entre 1979 et 1981, que 3000 autres soient emprisonnés et torturés pendant la même période, l'OMPI ne recourt même pas à l'auto-défense, choisissant de s'engager dans une campagne politique totalement ouverte pour faire entendre sa voix.

Le climat de répression s'intensifiant, l'OMPI tente de convaincre Abolhassan Bani Sadr, le premier Président de la république, de défendre les libertés au moins jusqu'à un certain degré et de prendre ses distances avec la politique de Khomeiny et du PRI, qui, de leur côté, mettent tout en œuvre pour destituer Bani Sadr de ses fonctions. L'OMPI sait bien qu'avec l'élimination de



Bani Sadr et la consolidation du régime clérical, toutes les libertés politiques seront étouffées et des mesures de répression imposées à une plus grande échelle. Elle tente en conséquence d'empêcher la destitution de Bani Sadr et lui apporte son soutien contre le PRI. L'Organisation fait son possible pour



Manifestation de l'OMPI, Téhéran, avril 1981

préserver le minimum de libertés qui vont en s'amenuisant. En 1981, Khomeiny retire à Bani Sadr le commandement général des forces armées et fait appel aux Majlis pour le destituer.

Le 20 juin 1981, l'OMPI appelle dans le plus grand secret les Iraniens à s'unir en opposition au régime de plus en plus autoritaire de

Khomeiny. Au cours de manifestations pacifiques, des centaines de milliers d'Iraniens inondent les rues de Tabriz, Amol, Gorgan, Racht, Ghiyamchahr, Arak, Birjand, Ispahan, Kerman, Babolsar et de nombreuses autres villes. Dans la capitale, Téhéran, plus d'un demi-million d'Iraniens se rassemble pour défendre la cause commune en soutien des droits, de la démocratie, de la justice et de l'état de droit.

La foule vient du nord, du centre et du sud de Téhéran et converge pacifiquement vers le bâtiment de l'Assemblée. Sur la place Ferdoussi, au centre de la capitale, quelque 500.000 personnes se rassemblent et leur nombre ne cesse de grandir. Finalement Khomeiny donne l'ordre d'étouffer le mouvement de protestation, entraînant la mort de centaines de personnes et l'arrestation de milliers d'autres, lançant ainsi une vague d'exécutions massives.

La riposte de Khomeiny et du gouvernement intégriste est aussi brutale que rapide:

« Des avertissements contre les manifestations ont été constamment diffusés



20 juin 1981 : Grande marche historique à Téhéran, à l'appel de l'OMPI

sur les ondes de la radio-télévision. Les partisans du pouvoir conseillaient à la population de rester chez elle (...) De hauts dignitaires du clergé déclaraient que les manifestants, quel que soit leur âge, seraient traités comme des 'ennemis de Dieu' et, en tant que tels, exécutés sur le champ (...) Autour de la seule université de Téhéran, on a dénombré cinquante tués, 200 blessés et 1000 arrestations. Le directeur de la prison Evine s'est vanté avec fanfare que les pelotons d'exécution



avaient exécuté vingt- trois personnes dont un certain nombre d'adolescentes. Le règne de la terreur commençait. » (3)

Le gouvernement iranien se lance alors dans une campagne de violence et de terreur d'Etat sans précédent pour essayer d'écraser ses opposants. Dans les années qui ont suivi ces manifestations populaires de masse, de 1981 à nos jours, quelque 120.000 dissidents politiques ont perdu la vie, dont 90 % étaient membres ou sympathisants de l'OMPI.

A la fin de juillet 1981, Massoud Radjavi et Abolhassan Bani Sadr – ce dernier était sous la protection de l'OMPI à Téhéran pour empêcher qu'il ne soit capturé par les Gardiens de la révolution (Pasdaran) après sa destitution par Khomeiny - quittent Téhéran à bord d'un avion militaire qui décolla de la Première base « Chekari » et atterrit près de Paris. L'opération est conduite par des pilotes et du personnel de l'armée de l'air ayant adhéré secrètement à l'OMPI. Mais avant de quitter l'Iran où il vivait caché, Radjavi fonde le Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) le 21 juillet 1981.

Campagne de paix pour mettre fin à la guerre Iran-Irak

Environ neuf mois avant la destitution de Bani Sadr par Khomeiny, la nation s'est trouvée confrontée à un nouveau danger du fait de l'invasion de l'Iran par l'Irak en septembre 1980. C'est ainsi que débute la guerre Iran-Irak qui va durer près de huit ans. Khomeiny s'empresse de récupérer la situation à son avantage en accusant faussement ses adversaires politiques, dont les membres et les militants l'OMPI, d'être la « cinquième colonne » et des agents du « régime baathiste-sioniste » alors que les membres l'OMPI s'étaient dès le départ précipités sur le front pour défendre leurs compatriotes.

Massoud Radjavi dénonce dès le début l'invasion du territoire iranien par les forces irakiennes en tant qu'acte injustifié d'agression étrangère et continue à s'opposer publiquement et activement à la belligérance de l'Irak en 1980 et 1981. Mais, en juin 1982, une fois les forces irakiennes retirées jusqu'aux frontières reconnues internationalement, et donc n'occupant plus les villes et territoires des zones disputées, Radjavi, l'OMPI et le CNRI estiment

qu'il n'y a plus de raison de poursuivre les hostilités et appellent à une trêve immédiate. Khomeiny, pour sa part, juge que cette guerre est "un don du Ciel" parce qu'elle lui permet de détourner l'attention du fait que le régime des mollahs est incapable de satisfaire les demandes du peuple exprimées pendant la révolution, tout en lui servant de prétexte pour faire taire et réprimer la moindre opposition au régime. En conséquence, Khomeiny et le gouvernement intégriste redoublent d'efforts pour continuer une guerre qui va ôter la vie à plus d'un million d'Iraniens et coûter mille milliards de dollars de dommages, tandis que l'OMPI et le CNRI, sans se laisser duper ou intimider par les manigances de Khomeiny, s'engagent dans la quête d'une paix juste et durable entre les deux pays.

Dans ce but, Radjavi rencontre, le 9 janvier 1983 dans son lieu de résidence à Paris, le Vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. Les deux responsables discutent de plans pour cesser les hostilités. A la fin de cette réunion, les deux parties publient une déclaration de paix commune appelant à mettre un terme immédiat à la guerre. Deux mois plus tard, en mars 1983, le CNRI présente un plan de paix basé sur les accords d'Alger de 1975 signés entre l'Iran et l'Irak définissant les frontières reconnues mutuellement par les deux nations et dressant les mesures pour mettre fin à la guerre, parmi lesquelles un cessez-le-feu immédiat, la formation d'un comité de contrôle du cessez-le-feu, le retrait des forces sur les frontières reconnues, la libération des prisonniers de guerre dans les trois mois suivant le cessez-le-feu et l'arbitrage de la Cour internationale de justice de la Haye (4) sur les questions de dédommagements des destructions de la guerre.

Dès après l'annonce officielle, le 21 mars 1983, par le gouvernement irakien de son souhait d'avoir le CNRI comme partenaire pour mettre fin aux hostilités et avoir formellement reconnu le plan de paix du CNRI comme base acceptable pour des négociations de paix, la Résistance lance une vaste campagne en faveur de la paix. Au cours des deux années suivantes, Radjavi et d'autres membres du CNRI parcoururent le monde pour inciter les autorités politiques et leurs représentants à soutenir le plan de paix proposé par le CNRI. Leurs démarches furent couronnées de succès. Plus de 6.000 parlementaires et des personnalités éminentes de la sphère politique et publique, ainsi que plus



de 220 partis politiques, organisations, associations et syndicats de 57 pays signent une déclaration internationale soutenant explicitement la plan de paix du CNRI et condamnant « le bellicisme de Khomeiny et son exportation du terrorisme ». (5)

Parmi les signataires en 1986, se trouvent en Grande- Bretagne le futur Premier ministre Tony Blair, le futur ministre des Affaires étrangères Jack Straw, le futur ministre de l'Intérieure David Blunkett, le futur ministre des Finances et futur premier ministre britannique Gordon Brown et le futur Secrétaire général de l'OTAN George Robertson, ainsi que de nombreuses autres hautes personnalités. Pour la France, il y eut le soutien de son futur premier ministre Michel Rocard, de son ancien ministre des affaires étrangères, Claude Cheysson, ainsi que de nombreux parlementaires de l'époque tels que Dominique Baudis, Jean-Claude Gaudin, André Laignel, Charles Millon, Bernard Stasi, Alain Vivien... (6)

Bien que la fin de la guerre doive attendre le 18 juillet 1988 pour que Khomeiny et les Gardiens de la révolution, en pleine désintégration, soient forcés d'accepter le cessez-le-feu, l'expertise que déploie le CNRI dans les négociations et la diplomatie pendant la guerre, lui assure la place reconnue d'un mouvement d'opposition d'une formidable efficacité sur la scène internationale.

Expulsion de France

Le gouvernement iranien riposte à l'élan de la campagne de paix du CNRI par une multiplication d'attaques terroristes à l'étranger et de prises d'otages occidentaux par ses agents au Liban comme moyens de faire chanter l'Europe et les Etats-Unis pour obtenir des concessions ou des conditions de négociations qui leur soient favorables. Téhéran prend pour cible favorite les Etats-Unis en vue d'acheter des armes et des munitions pour poursuivre la guerre avec l'Irak, tactique développée pour contourner l'embargo sur les armes qui frappe l'Iran. Ce qui permet à l'Iran de conclure des accords secrets avec les Etats-Unis, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne dont certains conduisent à l'affaire Iran-Contra (Irangate) aux Etats-Unis en novembre 1986.

En suivant la même stratégie, Khomeiny et les mollahs font pression sur le gouvernement français, qui avait exprimé le souhait d'améliorer ses relations avec l'Iran, pour qu'il réponde à leurs demandes d'extrader Massoud Radjavi et d'autres membres de l'OMPI qui résident en France depuis 1981. Selon le journal *Le Monde*, le Président François Mitterrand donne comme instruction à ses émissaires de négocier la libération des otages français et d'éviter de parler de l'opposition iranienne, en particulier de Massoud Radjavi. Cependant, après les élections législatives en France début 1986, qui porte la droite au pouvoir et la nomination de Jacques Chirac comme Premier ministre, les conditions changent. Chirac va jusqu'à envoyer des émissaires à Téhéran avec des offres plus alléchantes pour retarder la libération des otages jusqu'après les élections, surtout dans le but de priver les socialistes alors au pouvoir d'une victoire politique avant le vote. Durant ces négociations, les émissaires de Chirac mettent le marchandage sur l'opposition, dans la liste des concessions au régime. Les pressions sur Massoud Radjavi et l'OMPI en France montent ainsi dès le début de 1986. On a appris plus tard que l'émissaire de Chirac aurait dit au régime iranien qu'il était prêt à fermer les yeux sur les actions terroristes du régime contre Radjavi. Pour éviter une extradition, ce qui aurait correspondu à une sentence de mort, le CNRI contacte plusieurs pays européens, dont la Suisse où vit le frère de Massoud, le Pr Kazem Radjavi, entre avril et juin 1986, pour trouver un lieu d'asile même temporaire ou un nouveau pays d'accueil, mais il se voit la route barrée par la crainte de nouveaux enlèvements ou d'autres formes de terrorisme en représailles. En fait, Téhéran avait conclu un accord avec le gouvernement helvétique pour qu'il arrête et extrade Radjavi s'il met le pied en Suisse. C'est la raison pour laquelle, le 7 juin 1986, Radjavi et plus d'un millier de membres l'OMPI et du CNRI partent pour l'Irak.

Installation en Irak

Le départ du CNRI en Irak se fait à un moment où les alignements politiques et militaires au Moyen-Orient sont totalement différents de ceux qui prévaudront après l'invasion du Koweït en 1990 et la première guerre du Golfe de 1991 quand Saddam Hussein deviendra le grand méchant de la région. Non seulement l'Europe et les Etats-Unis entretenaient des relations



diplomatiques ouvertes avec le gouvernement irakien et des liens avec nombre de ses hauts responsables mais soutenaient tout aussi ouvertement publiquement, financièrement et militairement l'Irak dans sa guerre en raison de l'éventualité alors très réelle que le régime iranien ne batte l'armée irakienne, occupe le pays et déstabilise toute la région.

Vu que l'OMPI avait combattu l'Irak dans les premières phases de la guerre, son installation dans ce pays pouvait sembler pour le moins déraisonnable. Mais l'installation du CNRI en Irak ne s'est faite qu'après que le gouvernement irakien eut garanti une pleine indépendance à la Résistance, en particulier la non-ingérence du gouvernement irakien dans ses affaires. Comme le Président irakien l'a déclaré dans un communiqué de presse à l'époque, « les autorités irakiennes respectent la Résistance iranienne et son indépendance politique et idéologique ainsi que sa liberté d'action dans son travail et ses déplacements pour atteindre ses objectifs. » Il ajoutait que « les relations entre l'Irak et la Résistance iranienne sont basées sur la paix, le respect mutuel de chacune des souverainetés nationales et le respect pour le choix idéologique et politique des deux nations. » (7)

Le camp d'Achraf et l'Armée de Libération Nationale d'Iran (ALNI)

Le contingent des volontaires ainsi transplanté de l'OMPI se fixe en Irak. Son nombre ne cesse d'augmenter et ils s'installent progressivement dans des camps le long de la frontière Irak-Iran. La présence de Massoud Radjavi en Irak rend la guerre que le régime iranien désirait à tout prix poursuivre, encore plus illégitime. Des groupes importants de jeunes Iraniens, en provenance de l'intérieur ou de l'extérieur de l'Iran, vont rejoindre l'OMPI en Irak.

Deux ans après la réinstallation de l'OMPI en Irak et après que l'OMPI ait mené sa plus grande opération militaire de l'époque, le Christian Science Monitor écrit le 28 juillet 1988 : « En privé, des responsables américains qui suivent la région de près disent combien ils sont impressionnés par la discipline, le dévouement et l'organisation des Moudjahidines du peuple. Ils disent qu'en l'espace de peu de temps le groupe a constitué une force combattante conventionnelle qui, bien qu'encore peu fournie, a attiré de nombreux Iraniens

prêt à mourir pour combattre Khomeiny (...)

« Il est difficile de trouver un précédent historique où une force d'opposition a gagné en puissance tout en combattant aux côtés d'un ennemi de sa patrie », est-il encore écrit, s'empressant d'ajouter que « si les Moudjahidines du peuple sont haïs pour cette raison en Iran, pourquoi continuent-ils à attirer un grand nombre de volontaires iraniens dans leur armée ? »

Dans un article sur le massacre des prisonniers politiques en Iran en 1988, le Financial Times fait référence à l'offensive Lumière Eternelle et écrit dans son édition du 17 août 1988 : « il est dit en particulier que de nombreuses personnes ont été tuées dans la petite ville de Kerend (Iran), à mi-chemin entre Kermanschah et la frontière irakienne. Cet endroit est connu pour avoir accueilli les Moudjahidine du peuple. »



En Irak, les militants de l'OMPI s'installent dans leur plus grand camp, baptisé Achraf, près de la ville de Khalis dans la province de Diyala, à une centaine de kilomètres au nord de Bagdad et à soixante-dix kilomètres à l'ouest de la frontière iranienne. Bien que la description du camp d'Achraf, également connu sous le nom de cité d'Achraf, fasse l'objet du prochain chapitre, il suffit de dire pour le moment que ce terrain - dénudé et désertique de moins de vingt kilomètres carrés avec quelques rares bâtiments abandonnés ne compte pas la moindre infrastructure, ni voies d'accès goudronnées ni eau courante – et qu'il a été rapidement transformé par la Résistance en une petite ville moderne, avec son ensemble de bâtiments et de voies de communication complexes, l'électricité et l'eau courante, ainsi que des installations sportives, scolaires et sociales qui l'ont destinée à devenir l'enclave centrale de l'OMPI et sa principale base d'opérations en Irak.



Les actions les plus cruciales de l'OMPI et du CNRI ont consisté à assurer la défense de leurs militants face à un régime qui a emprisonné et sommairement exécuté des dizaines de milliers de leurs membres et sympathisants depuis 1981 et à relancer une campagne de résistance armée contre la dictature en place.

C'est ainsi qu'en juin 1987, l'OMPI constitue l'Armée de libération nationale iranienne (ALNI) dont le recrutement est grandement facilité par sa proximité avec la frontière iranienne et la lassitude croissante de la population iranienne face à la guerre. Un sondage national effectué en 1987 montre par exemple que 83 % des Iraniens s'opposent à la poursuite des hostilités. Les tentatives pour échapper au recrutement, les actes d'insoumission et les désertions se multiplient. De nombreux pilotes et personnels de l'armée de l'air iranienne quittent le pays pour trouver asile à l'étranger, des jeunes désillusionnés qui ne veulent pas alimenter le brasier de la guerre intégriste traversent la frontière. Le flot continu d'Iraniens passant en Irak pour rejoindre la Résistance, trouvent en l'OMPI et l'ALNI, un mouvement hautement organisé et des structures qui les attendent.

Les rangs de l'ALNI grossissent et, en quelques mois, elle est en mesure de lancer des raids et des embuscades contre les cibles militaires iraniennes le long de la frontière. En mars 1988, par exemple, les forces de l'ALNI prennent le poste de commandement d'un bataillon de la 77e division à Fakeh, dans la riche province pétrolière du Khouzistan. Moins de trois mois après cette éclatante victoire, l'ALNI s'empare du poste de commandement de la 16e division blindée et de la ville de Mehran, point stratégique important, capturant 1500 prisonniers, dont le chef d'état-major d'une division et plusieurs autres commandants. Elle saisit aussi des centaines de chars, de transports de troupe blindés et de l'artillerie lourde et en détruit des dizaines d'autres. La valeur de l'armement saisi ou détruit est estimée à deux milliards de dollars. C'est un coup majeur porté au régime.

Opérant comme une force armée régulière avec de l'artillerie lourde et des véhicules blindés pris au régime iranien, l'ALNI mène plus d'une centaine

d'opérations contre les forces militaires des mollahs jusqu'au cessez-le-feu de juillet 1988. La Résistance iranienne a ainsi infligé au pouvoir intégriste une série de revers politiques et militaires, tandis que l'opinion publique se démarque de Khomeiny et des mollahs et que les Gardiens de la Révolution se délitent et reculent. En fait, les opérations militaires de l'ALNI contre les forces du régime poussent Khomeiny à avaler plus rapidement la désormais célèbre « coupe de poison » du cessez-le-feu le 18 juillet 1988, mettant ainsi fin aux hostilités, ce que Radjavi et le CNRI recherchent depuis plus de cinq ans et demi à travers des traités et des accords de paix négociés avec l'Irak.

Au moment où la guerre diminue d'intensité et où le rapport de force régional demeure encore incertain, l'ALNI lance sa plus grande opération en envoyant ses propres forces à plus de 170 kilomètres à l'intérieur de l'Iran contre d'énormes bataillons de Gardiens de la révolution. Après d'intenses combats à grande échelle, dont un bon nombre au corps à corps, l'ALNI retourne à ses bases en Irak, en déplorant la perte de plus de 1 300 des siens, mais en ayant réussi à éliminer pas moins de 55 000 gardiens de la révolution. La conclusion tirée par Khomeiny et ses mollahs est nette : l'OMPI et l'ALNI ont non seulement survécu aux nombreuses tentatives de les éliminer mais se sont développées et se sont renforcées en Irak, juste de l'autre côté de la frontière.

Le « poison du cessez-le-feu » a entraîné de graves conséquences pour Khomeiny puisque les énormes investissements du régime dans cette guerre sont partis en fumée. La campagne de paix lancée par l'OMPI a joué un rôle déterminant dans le cours de la guerre menée par le régime. Cette campagne a accru la popularité déjà importante de l'OMPI dans le pays. Après le cessez-le-feu, Khomeiny doit prendre d'autres mesures pour empêcher que le désastre de la défaite ne se transforme en un grand soulèvement populaire capable de déraciner le régime. Dans ces conditions, la Résistance iranienne, déjà vue comme une menace existentielle, représente un danger encore plus grand. C'est pourquoi Khomeiny lance une fatwa (décret religieux) en juillet 1988 ordonnant que les « Monafeghine » (nom péjoratif qui veut dire hypocrite et que Khomeiny utilise pour l'OMPI) soient « condamnés à être exécutés ». C'est ainsi que débute une deuxième vague de terreur en Iran.



Les six mois suivants, plus de 30.000 prisonniers politiques, dont une large majorité était des membres et des sympathisants de l'OMPI et du CNRI, la plupart déjà incarcérés dans les prisons iraniennes, seront exécutés. (8) La plupart des victimes avaient déjà été jugées antérieurement et condamnées à des peines de prison de courte durée, d'autres avaient déjà purgé leur peine. De nombreux prisonniers politiques qui avaient été libérés plusieurs mois ou années avant le massacre ont été de nouveau arrêtés puis exécutés.

L'ordre cauchemardesque de Khomeiny a été appliqué avec une rapidité foudroyante. L'ayatollah Hossein-Ali Montazeri, successeur désigné de Khomeiny et numéro deux du régime, qui avait jusqu'alors soutenu toute la politique officielle, y compris les exécutions, s'est mis à protester contre ce massacre dès les premiers jours : « L'exécution de plusieurs milliers de personnes en l'espace de quelques jours, n'est pas dans l'intérêt du régime », a-t-il écrit à Khomeiny. Dans une autre lettre, il estimait que « les Moudjahidines du peuple représentent une école de pensée et les tuer ne fera que donner plus de force à leurs idées ».

Le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires de la Commission des droits de l'homme de l'ONU confirme dans son rapport de 1989 que « les 14, 15 et 16 août 1988, 860 cadavres ont été emmenés de la prison d'Evine au cimetière Behecht-e Zahra ». Il est à noter que le rapporteur ne fait mention que des cadavres transportés depuis une seule prison (à Téhéran) vers un seul cimetière sur une période de trois jours, alors que la majorité des prisonniers exécutés ont été enfouis dans les fosses communes du cimetière de Khavaran, au sud-est de la capitale iranienne, et non dans celui de Behecht-e Zahra. Selon un rapport d'Amnesty International, jusqu'à dix prisonniers d'opinion ont été exécutés quasi quotidiennement dans la prison Dastjerd d'Ispahan, au centre de l'Iran, entre le début du mois d'août et la fin de l'année 1988.

Les acquis de la Résistance dans les années 1980

Malgré les terribles pertes subies au cours de la seconde vague de terreur de 1988, les années allant du milieu à la fin des années 80 ont été marquées par un regain et une prééminence de l'OMPI et du CNRI. La Résistance et l'ALNI au

camp d'Achraf ont augmenté en nombre et en capacités opérationnelles suite à la fin de la guerre Iran-Irak, mais également du fait de la consolidation de l'expérience acquise durant les hostilités et du fait de l'installation de nouvelles bases le long de la frontière iranienne, à l'est de l'Irak. Le CNRI a renforcé son image internationale et sa renommée grâce à ses longues années de campagne pour faire cesser la guerre par des moyens pacifiques, puis par son intervention décisive dans les dernières années du conflit pour y mettre fin, démontrant dans les deux cas ses capacités et sa détermination à construire des coalitions efficaces au service des plus hauts intérêts du peuple iranien.

Dans les années 1980, le CNRI acquit une stature internationale supplémentaire en se posant comme un ferme défenseur de la pleine égalité des femmes et de leurs droits. Dans le cadre de protestations étudiantes et dans les débats, l'OMPI avait, dès le départ, inclus les droits des femmes au centre de la réforme de la politique et de la société iranienne qu'elle proposait. Les branches organisées qu'étaient l'OMPI, le CNRI et l'ALNI ont mis ces convictions en pratique par un recrutement, une implication et la participation actives des femmes dans tous leurs services et à tous les niveaux de la hiérarchie, y compris au sommet, dans les postes les plus élevés de l'exécutif. A titre d'exemple, Maryam Radjavi a été co-responsable de l'OMPI de 1985 à 1989 avant d'en être élue Secrétaire générale en 1989. Le CNRI a ratifié un programme sur les droits des femmes en 1987, deux ans après la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes de 1985. Ce programme, qui est l'un des plus progressistes, rejette toute forme de discrimination politique, sociale, économique et culturelle à l'égard des femmes.

De l'invasion du Koweït à la guerre d'Irak

Les avancées de l'OMPI et du CNRI, ainsi que les gains en bonne volonté et en estime sur le plan international pour lesquels s'était battue la Résistance pendant plus de dix années se sont radicalement altérés quand, en août 1990, Saddam Hussein a décidé d'envahir le Koweït, ce qui a entraîné, presque en l'espace d'une nuit, un profond changement dans les alignements politiques et stratégiques du Moyen-Orient. Jusqu'à cette décision funeste, la plupart des pays de la région dont l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, la Jordanie,



l'Égypte et les pays du Maghreb considéraient le régime intégriste en Iran comme la menace la plus sérieuse à la paix et à la stabilité régionale. Mais l'invasion du Koweït le 2 août 1990 a immédiatement fait passer Saddam Hussein de partenaire international potentiel en ennemi isolé et honni.

L'OMPI et le CNRI, qui s'étaient repliés sur l'Irak avec des accords mutuels d'indépendance et de non-interférence, en ont beaucoup souffert en raison même de leurs accords et association avec le gouvernement irakien. Bien que l'OMPI et l'ALNI se soient abstenus de s'engager ou de participer à l'invasion du Koweït ou de soutenir la première guerre du Golfe, ils ont été visés par des attaques sur deux fronts.

La première a été une attaque militaire directe du régime iranien, qui a envoyé six brigades de Gardiens de la révolution avec un effectif de 60.000 hommes. En mars 1991, ils franchissent la frontière et attaquent le camp d'Achraf, les bases et les positions apparentées, en violation flagrante des traités qui avaient mis fin à la guerre Iran-Irak (9). Bien que l'ALNI ait été en mesure de repousser l'assaut, Téhéran s'est senti tellement ragaillardi par le nouveau contexte d'incertitude politique et militaire, qu'il a autorisé les Gardiens de la révolution à lancer 150 attaques sur les habitants et les positions du camp d'Achraf entre 1991 et 2003. En fait, les violations du droit international que l'ayatollah Khomeiny et le régime intégriste se sont permises en attaquant le camp d'Achraf et l'OMPI de l'autre côté de la frontière irakienne ont fait de l'Iran le grand vainqueur de l'invasion du Koweït par l'Irak.

Le deuxième front auquel l'OMPI, l'ALNI et le CNRI ont été confrontés a été celui de la campagne de désinformation et de propagande concoctée et diffusée par le ministère des Renseignements et de la sécurité du régime iranien (Vevak). L'OMPI et le CNRI avaient été publiquement étiquetés, diffamés et vicieusement diabolisés par les régimes du chah et de Khomeiny par le passé, tant en Iran qu'à l'étranger. Mais les vents politiques contraires, le soupçon de culpabilité semé par son association avec le gouvernement irakien et la nouvelle volonté de l'Europe et des États-Unis de rétablir des relations diplomatiques avec le régime iranien, ont rendu la Résistance plus vulnérable que jamais face à la désinformation du Vevak.

Par exemple, en juin 1992, à la suite de la première guerre du Golfe, 219 membres de la Chambre des Représentants américaine ont signé une déclaration publiée dans le New York Times qui appuyait l'OMPI et le CNRI et soulignait que le soutien qui leur était apporté contribuerait à assurer la paix et la stabilité dans la région.⁽¹⁰⁾ Cependant, en octobre 1997, l'OMPI a été placée sur la liste des organisations terroristes étrangères (Foreign Terrorist Organizations, FTO) par le Département d'Etat américain, ce qui, selon le Los Angeles Times daté du lendemain, correspondait à une demande spécifique du régime iranien à laquelle l'administration Clinton répondait favorablement en signe de « bonne volonté » vis-à-vis du président Khatami fraîchement élu. ⁽¹¹⁾ La nature controversée de cette inscription de l'OMPI sur cette liste noire sera soulignée l'année suivante par une majorité de membres de la Chambre des Représentants qui signeront une lettre de soutien à l'OMPI et au CNRI et appelleront dès septembre 1998 à un retrait de l'OMPI de cette liste.

Que l'Iran, un des principaux parrains du terrorisme international accuse de terrorisme l'OMPI et le CNRI, les principaux groupes de son mouvement d'opposition, est paradoxal mais ne présente rien en soi de tellement étonnant. Ce qui était surprenant c'est l'insistance avec laquelle les démocraties modernes d'Europe et des Etats-Unis, pays aux convictions et aux principes politiques beaucoup plus proches de l'OMPI que du régime fondamentaliste, voulait inscrire la Résistance iranienne parmi les groupes terroristes comme élément de négociation politique avec l'Iran. Cependant en juin 1998, un porte-parole du Département d'Etat américain a déclaré publiquement qu' « un examen attentif des preuves concernant le Conseil national de la résistance, qui est associé à l'OMPI, a démontré que les critères légaux pour désigner le CNRI comme organisation terroriste étrangère ne sont pas remplis » ⁽¹²⁾. En dépit de cette déclaration, le CNRI a rejoint l'OMPI sur la liste des organisations terroristes étrangères du Département d'Etat en 1999. Par la suite, Martin Indyk, alors Secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires du Proche-Orient, devait déclarer à l'agence Reuters que le CNRI avait été ajouté à la liste parce que « le régime iranien a attiré notre attention sur son cas ». ⁽¹³⁾

Les conséquences de son inscription sur cette liste ont été lourdes pour la



Résistance, car cette classification de terroriste a empêché en fait l'OMPI et le CNRI d'agir, de recruter, de chercher des sources de financement ou de voyager aux Etats-Unis pour élargir leur assise. Pire encore, la qualification de terroriste faite par les Etats-Unis a été reprise par le Royaume Uni et l'Union européenne en 2002. La Résistance iranienne s'est alors trouvée imbriquée dans des batailles juridiques longues et coûteuses en Europe et aux Etats-Unis car elle contestait cette dénomination. Une première victoire est acquise en janvier 2009 lorsque le Conseil des Etats membres de l'UE décide du retrait du nom de l'OMPI de la liste des entités terroristes, répondant à plusieurs jugements prononcés par la juridiction européenne compétente. En dépit du ralliement autour du CNRI d'une large coalition de soutiens politiques internationaux pour renverser cette classification sans fondement, il faudra quinze années avant qu'elle soit finalement annulée, quand, en septembre 2012, la Secrétaire d'Etat Hilary Clinton retirera l'OMPI et le CNRI de la liste américaine des organisations terroristes étrangères.

La guerre d'Irak

Au cours de l'été 2001, l'OMPI a pris volontairement la décision unilatérale de cesser toute action et opération militaires en Iran. Dans les mois précédant l'invasion de l'Irak, l'OMPI a pris les mesures nécessaires pour maintenir sa neutralité, y compris en fermant et renforçant certaines de ses positions et en envoyant les coordonnées de ses camps à la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU/UNMOVIC) à Bagdad.

Le régime, qui n'attendait qu'une occasion pour sévir, a saisi l'avantage que lui offrait l'opération conduite par les Etats-Unis en Irak pour conclure, par un acte de duperie historique, un accord trilatéral avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni conduisant à un bombardement cruel et injustifié des camps de l'OMPI. Au cours de ces bombardements, des dizaines de personnes ont été tuées et blessées. Cependant, obéissant aux instructions de leur leadership, les membres l'OMPI n'ont pas tiré un seul coup de feu en représailles.

Quand en avril 2003, les Etats-Unis et les forces de la coalition ont atteint les zones où se trouvait l'OMPI, cette dernière a rapidement conclu des accords, en

commençant par un “accord de compréhension et de coordination mutuelles” de cessez-le-feu avec les Américains dès le 15 avril, selon lequel l’OMPI conserverait ses armes afin de se défendre contre des attaques du régime iranien. Ceci était tout à fait justifié comme l’ont prouvé les attaques brutales lancées sur Achraf en maintes occasions les années suivantes, faisant de nombreux morts et blessés.

Mais une fois encore le régime est intervenu dans ce processus par des tactiques trompeuses et de fausses promesses, et a encouragé les Etats-Unis à violer cet accord ainsi que l’accord additionnel signé le 10 mai appelant l’OMPI au désarmement et au “regroupement volontaire” au camp d’Achraf en échange de la protection américaine du camp et de ses habitants. Après cet accord, le général Raymond Odierno, alors commandant de la 4ème division d’infanterie de l’armée américaine, aurait dit, selon l’AFP, que l’OMPI apparaît bien comme sérieusement engagé dans l’instauration de la démocratie en Iran et que sa coopération avec la Coalition devrait inciter à une révision rapide de son statut de “terroriste”. (14)

Statut de personnes protégées sous la 4ème Convention de Genève

Après une enquête approfondie de 16 mois conduite sur les membres et les actions menées par l’OMPI au camp d’Achraf, la Force multinationale en Irak et le gouvernement des Etats-Unis ont officiellement reconnu les membres l’OMPI en Irak comme “personnes protégées” selon les termes de la 4ème Convention de Genève. Les sept organes du gouvernement américain qui avaient participé aux investigations n’ont pas trouvé non plus de preuve de violations du droit américain ou du droit international. Par conséquent, il n’y avait aucune raison de porter des accusations contre quelque membre que ce soit de l’OMPI. Ainsi le gouvernement américain pouvait faire une déclaration selon laquelle l’OMPI était restée “non-combattante” pendant la guerre. (15)

En janvier 2009, les Etats-Unis ont transféré l’autorité sur le camp d’Achraf au gouvernement irakien, à l’encontre de toutes les normes internationales admises et en violation directe de la 4ème Convention de Genève et de nombreuses autres conventions internationales. Plus tard, on apprendra que le HCR et le CICR avaient alerté les Etats-Unis sur les dangers que représentait



un transfert de protection d'Achraf pour la sûreté et la sécurité de ses habitants. Mais les Etats-Unis n'en ont pas tenu compte. Deux ans plus tard, en 2011, les habitants d'Achraf étaient contraints d'abandonner ce camp pour s'installer au camp Liberty, connu aussi sous le nom de Hourriya, où les conditions de vie et de sécurité ne cessent d'empirer. Ces deux événements sont traités en détail au chapitre 3.

Collecte de renseignements

La cessation volontaire par l'OMPI de ses opérations militaires en 2001 a coïncidé avec un accent plus marqué porté à l'expansion de ses actions politiques et populaires et de ses capacités de collecte de renseignements. Elles visaient principalement à révéler les plans, programmes, sites et états d'avancement des activités du régime en Iran pour produire ou se doter de l'arme nucléaire. Les révélations antérieures de la Résistance sur le programme nucléaire secret de l'Iran remontaient à 1991 quand Mohammad Mohaddessine, président de la commission des Affaires étrangères du CNRI, avaient rendu public, lors d'une conférence de presse aux Etats-Unis qui avait eut un très grand écho, le plan du président du régime iranien, Hachemi Rafsandjani pour acquérir la technologie et le matériel nécessaires à l'arme atomique par contrebande, espionnage et pression sur des pays satellites de l'ancien empire soviétique, ainsi que sur le Pakistan et la Chine. Cette conférence de presse avait rapidement été suivie par l'annonce du CNRI que le régime avait augmenté de 600 millions de dollars sa ligne budgétaire pour le nucléaire entre 1991 et 1992 et sa révélation que Téhéran avait, en septembre et octobre 1992, conclu un marché avec le Kazakhstan pour y acheter des têtes nucléaires.

Depuis lors, le CNRI a tenu des dizaines de conférences de presse dans les principales capitales occidentales révélant différents sites nucléaires top-secrets et fournissant des renseignements sur le personnel clé investi dans les programmes nucléaires à partir des renseignements fournis par le réseau de l'OMPI à l'intérieur de l'Iran. En août 2002, l'OMPI a révélé les fonctions et l'emplacement de deux sites nucléaires top-secrets et bien camouflés au centre de l'Iran - une installation de centrifugeuses pour l'enrichissement de l'uranium à partir du gaz hexafluorure à Natanz et une usine de traitement

de l'eau lourde à Arak pour produire du plutonium – ce qui a incité l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) à demander à visiter les deux sites au cours de sa prochaine inspection. En 2003, le CNRI a dévoilé un programme d'enrichissement au site de Lashgar-Abad près de Karadj, à l'ouest de Téhéran- qui était rattaché à l'Organisation de l'énergie atomique iranienne (OEAI). A la suite d'une inspection faite en 2004 par l'AIEA, le chantier d'un programme d'enrichissement au laser y a été découvert. Plus tard cette même année, le CNRI a dévoilé l'existence d'une installation nucléaire à Lavizan (Lavizan II) et des activités liées à l'enrichissement à Parchine. En 2005, la Résistance a révélé l'existence d'un programme d'enrichissement au laser dans un tunnel secret creusé à Fordou et, en 2008, elle a fait connaître l'existence d'un centre de développement et de commandement pour l'armement nucléaire au sein des installations Mojdeh, où diverses opérations dont l'enrichissement au laser étaient réalisées. En 2010, le CNRI a rendu publics les détails d'un site d'enrichissement nucléaire à Abyek, et a fait plus tard connaître le rôle particulier du Corps des Gardiens de la révolution islamique (Pasdaran) dans les programmes d'armement nucléaire des mollahs en 2012. Deux autres centres importants prévus pour le programme nucléaire ont été dévoilés en 2013 ainsi que le nouveau siège du programme de contrôle et de commande de l'armement nucléaire qui a dû être déplacé à la suite des révélations de la Résistance iranienne.

Non seulement les faits et les informations divulgués par la Résistance ont été vérifiés et corroborés par des organismes indépendants comme l'AIEA et les services de renseignements d'un grand nombre de pays, mais ils ont joué un rôle capital pour alerter la communauté mondiale sur les plans nucléaires du régime iranien. Comme l'Iran Policy Committee aux USA l'a estimé :

“Plus que n'importe quel autre groupe, les Moudjahidines du peuple et le Conseil national de la résistance iranienne ont fourni des renseignements de première importance à la communauté internationale tant sur le programme nucléaire iranien que sur leurs activités terroristes (...) Ces renseignements ont joué un rôle décisif en incitant la communauté internationale à affronter l'Iran sur son programme nucléaire. Sans cette alerte lancée sur les activités de Téhéran, son programme nucléaire se serait poursuivi à l'insu de la communauté internationale.” (16)



En agissant ainsi la Résistance continue à prendre des risques inouïs, mais elle le fait en raison du danger effroyable que présenterait en toute certitude les mollahs dotés de l'arme nucléaire pour la communauté internationale et par conséquent dans l'intérêt global du renforcement du Traité de non-prolifération (TNP). L'OMPI et le CNRI ont également mis en en danger leurs propres militants et leurs réseaux parce que leur programme politique rejette catégoriquement la quête des armes nucléaires et des armes atomiques en Iran. Comme le dit la Présidente élue Maryam Rajavi dans son programme en dix points pour l'Iran : « Nous voulons que l'Iran libre de demain soit dépourvu de tout armement nucléaire et d'armes de destruction massive ». C'est pour atteindre cet objectif que la Résistance continue sur sa lancée malgré les risques encourus.

La chaîne de télévision par satellite

Tout comme la Résistance iranienne a cherché à informer la communauté internationale dans son ensemble sur les exactions et les violences du régime intégriste, sa misogynie et sa discrimination entre homme et femme, son terrorisme et ses ambitions dans le domaine du nucléaire, elle a aussi cherché à informer les Iraniens sur la véritable nature de leur gouvernement et à leur fournir des images de la marche de leur pays et du monde plus précises et plus nuancées que ce que leur présente la presse iranienne fortement censurée. Dès ses tout débuts, l'OMPI avait réalisé cet objectif en publiant son propre quotidien, le "Mojahed" qui, comme signalé plus haut, atteignait un tirage de plus de 500.000 exemplaires par jour. Les soutiens de la Résistance ont également lancé une première chaîne TV satellitaire gratuite, Sima-ye Azadi (le visage de la liberté) qui diffuse des nouvelles, des analyses, des revues en persan pour répondre au manque cruel de sources d'informations extérieures pour le peuple iranien. Sima-ye-Azadi présente en outre des émissions sur la musique, l'art et la culture qui promeuvent l'unité nationale, la liberté et la démocratie en Iran, y compris des satires et de l'humour visant les mollahs et leur gouvernance.

Diffusés par des satellites à partir de studios situés en Europe, la chaîne diffuse également des nouvelles de la Résistance interdites par les mollahs. Elle a ainsi acquis un large public en Iran et auprès de la diaspora iranienne tout en

s'attirant les foudres du régime religieux. Par exemple, Ali Darabi, directeur adjoint de la radiotélévision d'Etat, a lancé un ferme avertissement lors d'un rassemblement de la Fondation internationale Ghadir en 2009 disant que "l'ennemi n'investit plus dans l'arène politique. Il a redirigé ses principaux investissements dans le milieu des médias par des réseaux satellites". Ne souhaitant pas laisser dans l'anonymat le dit "ennemi", Darabi a poursuivi en déclarant que "certaines des émissions qui ont pénétré dans une majorité de foyers iraniens et qui malheureusement provoquent des ruptures familiales incluent Sima-ye Azadi, qui appartient aux Monafeghine" (terme péjoratif utilisé par le régime pour désigner l'OMPI depuis les années 1980).



Ancienne prisonnière politique Mahine Saremi (gauche) à une émission « Téléthon » de la chaîne IRANNTV à côté de la présentatrice Mehri Behboudi

Pour leur part, les Iraniens ont montré leur attachement à la chaîne Sima-ye-Azadi qui soutient le CNRI par un taux constant élevé de participation et de dons aux téléthons de Sima-ye-Azadi qui se déroulent plusieurs fois dans l'année. Par exemple, lors d'un téléthon de 50 heures sur plusieurs jours en janvier 2014, les Iraniens ont contribué à hauteur de 4,1 millions de dollars. Malgré vingt-quatre lignes de téléphone, beaucoup d'entre eux ont dû attendre des heures pour obtenir une ligne à cause de la multitude d'appels et des tentatives du régime iranien de couper les communications. Certains donateurs ont pris sur eux de rassembler les dons d'autres sympathisants de la Résistance et de les envoyer collectivement à Sima-ye-Azadi tandis que d'autres les envoyaient par l'intermédiaire d'amis ou de parents vivant à l'étranger.



La cantatrice iranienne Nahid Hematabadi, membre du CNRI, à un téléthon de la chaîne IRANNTV



Les donateurs sont issus de toutes les couches sociales, de l'ouvrier à l'étudiant, des enseignants aux commerçants et industriels. Le montant des contributions varie de un à plusieurs centaines de milliers de dollars. Des artistes offrent des œuvres, certains versent la vente de leur maison et de nombreuses femmes et jeunes filles, offrent leurs bijoux.

Etant donné la popularité nationale et l'audience croissante des émissions et messages de la Résistance sur Sima-ye-Azadi, le régime religieux a lancé une nouvelle vague de répression pour détruire les antennes satellites à Téhéran et en province. Mais ces mesures n'empêchent pas la multiplication des téléspectateurs de Sima-ye-Azadi, ni les émissions du réseau en Iran en soutien à la Résistance. Relayée par les opérations de centaines de volontaires tout autour du globe, qui comprennent des intellectuels, des écrivains, des artistes, des journalistes et des militants, Sima-ye-Azadi n'est pas seulement une chaîne de télévision satellite mais aussi un pont et un canal pour une prise de conscience mutuelle, reliant l'Iran au monde extérieur tout en faisant connaître la voix authentique des Iraniens à l'extérieur.

NOTES

1. Eric Rouleau, « Un rapport de Téhéran », Le Monde 29 mars 1980.
2. Ervand Abrahamian, *The Islamic Mojahedin* (New Haven: Yale University Press, 1989), p.205.
3. Abrahamian, *Islamic Mojahedin*, p.218-219.
4. *Relations Internationales de l'OMPI; Soutien mondial au plan de paix du CNRI* (Auvers-sur-Oise, 1986), p.10-11
5. *Idem*, p.15
6. Mohammad Mohadessin, *Enemies of the Ayatollahs : The Iranian Opposition's War on Islamic Fundamentalism* (New York: Zed Books, 2004), p.112

7. Idem, p.115
8. Commission des Affaires étrangères du CNRI, « Crime Against Humanity: Indict Iran's Ruling Mullahs for Massacre of 30.000 Political Prisoners » (Auvers-sur-Oise, 2001).
9. Mohaddessin, Enemies of the Ayatollahs, p.122
10. Helen Delich Bentley, Mervyn M. Dymally, and Robert G. Torricelli, “ La Majorité de la Chambre de Représentants déclare son soutien pour la Résistance Iranienne dirigée par Massoud Radjavi”, New York Times, 29 juillet 1992.
11. Norman Kempster, « US Designates 30 Groups as Terrorists », Los Angeles Times, 9 octobre 1997
12. Briefing quotidien du Département d'Etat Américain 22.06.1998; James P. Rubin a déclaré : « a careful review of the evidence concerning the National Council of the Resistance, which is associated to the MEK, has shown that it does not meet the criteria in the law for the designation of the NCR as a foreign terrorist organisation. » <http://www.hri.org/news/usa/std/1998/98-06-22.std.html>.
13. “Timeline: Legal Challenges to MEK's Blaklisting in US, UK and EU Courts”, October 1999. <http://delistmek.com/court-ruling/>.
14. Stephen Coates, « US says Iran opposition in Iraq agrees to disarm”. AFP, 10 mai 2003.
15. Douglas Jehl, “US Sees no Basis to Prosecute Iranian opposition “Terror” Group Being Held in Iraq”, New York Times, July 27, 2004.
16. Iran Policy Committee, Appeasing the Ayatollahs and Suppressing Democracy: US Policy and the Iranian Opposition (Washington, DC, 2006), 89-90.
17. “Number of satellite TV viewers”, Online News, November 14, 2009.

CHAPITRE 3

LE CAMP D'ACHRAF



LE CAMP D'ACHRAF

Le camp d'Achraf a servi de quartier général et de base principale des opérations ainsi que de foyer à des milliers de membres et sympathisants de la Résistance iranienne depuis l'installation de l'OMPI en Irak en 1986. Baptisée par ses habitants la « cité d'Achraf », le camp porte ce nom en hommage à Achraf Radjavi, membre éminent de l'OMPI qui a fait partie du dernier groupe de prisonniers politiques du chah libérés en 1979. Epouse de Massoud Radjavi, Achraf a été tuée avec Moussa Khiabani, dirigeant en second de l'OMPI, lors d'un assaut lancé contre leur cache par les Gardiens de la révolution (pasdaran) en février 1982. Bien qu'il ait dû être évacué par l'OMPI, Achraf, son camp éponyme, est devenu non seulement le témoignage des formidables capacités de gestion et d'organisation de la Résistance, mais aussi un symbole puissant de la consécration du mouvement à l'engagement personnel et au sacrifice pour le renversement du régime intégriste en Iran.



Emplacement et description

Le camp d'Achraf est situé à 27,6 km au nord-est de la ville irakienne de Khalis dans la province de Diyala à environ 99 km de Bagdad, et 72 km de la frontière occidentale de l'Iran. Au début, ce n'était qu'une parcelle de plaine désertique avec quelques bâtiments délabrés, sans équipements ni infrastructures, sans routes bétonnées et sans eau courante. En 26 ans, ses habitants l'ont transformée en une cité moderne, avec un réseau complexe de routes, d'immeubles et de constructions provisoires, des monuments et de nombreuses installations sportives, culturelles et d'enseignement.

L'Armée de libération nationale iranienne (ALNI)

Le camp d'Achraf s'est en grande partie tout d'abord développé à la fin des années 1980 et au début des années 1990 pour répondre à la nécessité de construire et d'équiper une base d'opérations et un quartier général sécurisés pour l'Armée de libération nationale iranienne (ALNI) qui venait d'être créée et dont les effectifs progressaient rapidement. Quelques mois après sa création en 1987, un observateur indépendant avait, à titre d'exemple, estimé à 15 000 les effectifs de l'ALNI. (1)

En 1996, leur nombre dépassait les 30 000 "selon tous les critères connus, la force d'opposition la mieux armée stationnée près de la frontière de n'importe quel pays". (2)

Pendant les premières années de son existence, le camp d'Achraf fonctionnait surtout comme base d'une armée régulière et mécanisée, d'où partaient des centaines de missions contre des cibles militaires iraniennes. Quelques-unes de ces missions les plus importantes ont été menées dans les derniers mois de la guerre Iran-Irak quand l'ALNI a lancé une série de raids audacieux de plus en plus profondément en territoire iranien, comme l'opération « Lumière éternelle » en juillet 1988 quand ses forces ont pénétré à plus de 150 km à l'intérieur du pays.

Durant l'invasion du Koweït par l'Irak, l'Iran s'est servi de l'instabilité politique

et militaire de son voisin pour en franchir les frontières afin d'éliminer l'OMPI et l'ALNI sur le territoire irakien. L'ALNI qui respectait le cessez-le feu entre l'Iran et l'Irak et n'avait pas franchi la frontière, a été en mesure de se défendre seule sur le sol irakien et à infliger une lourde défaite au Corps des Gardiens de la révolution (Pasdaran), démontrant ainsi ses capacités à monter des contre-attaques. Depuis lors, les bases de l'OMPI en Irak, et plus particulièrement Achraf, étaient devenues la cible d'une série d'attaques aériennes et aux missiles. Achraf a été lourdement bombardé à plusieurs reprises, notamment en avril 1992. Le régime a aussi lancé plusieurs attaques aux missiles Scud B, dont celles d'avril 1994 et de juin 1999. Entre 1991 et 2003, on a relevé ainsi plus de 150 attaques sur les installations de l'OMPI en Irak, particulièrement sur Achraf. (3)

Installations et autosuffisance

En 2001, l'OMPI a mis fin unilatéralement à ses opérations militaires, puis en 2003 elle a signé des accords de cessez-le-feu, de désarmement et de regroupement volontaires avec les forces américaines à la suite de l'invasion du pays dans l'opération « Liberté pour l'Irak ». Les années précédant ces changements cruciaux tant dans les perspectives que dans l'organisation avaient vu une expansion concertée et impressionnante de ses centres et installations non militaires. Comme l'a rapporté l'intergroupe du Parlement européen les Amis d'un Iran libre (Friends of a Free Iran-FOFI) à la suite de sa visite des installations d'Achraf en 2005 : « Ces installations comprennent quatre piscines olympiques, un centre commercial, un zoo, un parc, une université, un





grand terrain de football, un musée du terrorisme présentant des documents sur les attaques du régime iranien contre l'OMPI, un musée des martyrs, une mosquée et même un cimetière. Etant donné ses dimensions, et afin de fonctionner correctement, le camp d'Achraf dispose également de magasins et de boulangeries, d'une station service et de sa propre police de la route. Le camp d'Achraf possède même sa propre usine de Cola qui produit des milliers de bouteilles d'Achraf Cola par jour. » (4)

Tout ce qui existe à Achraf – de ses équipements en eau, en électricité, à ses services de santé, ses produits alimentaires, ses services de loisirs et culturels et même son service d'ordre – ont été planifiés, construits, gérés et entretenus par les habitants eux-mêmes. Ceci montre immédiatement le haut niveau de qualification académique et technologique des habitants d'Achraf et le sens d'autosuffisance et d'autonomie qu'ils ont développé au fil des ans. Comme le notait le journaliste Achraf Khalil dans le Los Angeles Times après sa visite au camp d'Achraf en 2005 : « Les habitants de cette commune en extension située à une heure au nord de Bagdad sont fiers de son autonomie. Ils cuisent eux-mêmes leur pain, assainissent leur eau et fabriquent même leur propre soda. Les membres de l'OMPI ont bâti un faisceau idyllique de mini-villages autonomes, avec des quartiers résidentiels à la manière de casernes, des réfectoires, des installations de loisirs et des jardins soigneusement entretenus (...) Le camp d'Achraf possède sa propre piscine, une bibliothèque, un monument aux morts pour les camarades tombés et un musée dans lequel le visiteur peut découvrir des vidéos terribles sur la brutalité du régime iranien. » (5)

Un domaine vital dans lequel les équipements et les services ont été remarquablement augmentés et améliorés au cours des années, regroupe la santé et les soins médicaux. Comme l'explique Mme Nafisseh Badamchi, interne des hôpitaux de Téhéran qui a rejoint les rangs de l'OMPI en 1979 et a été directrice de la santé publique du camp d'Achraf : « en 1986, Achraf ne disposait que d'une seule clinique avec peu d'instruments, un médecin, un dentiste et une petite pharmacie. Les patients étaient donc généralement soignés dans des hôpitaux ou des cliniques irakiennes. Mais aujourd'hui, nous avons deux hôpitaux, deux cliniques, deux laboratoires, deux appareils de radiographie et une salle d'opération. Tous les actes chirurgicaux pour nos

blessés de la récente guerre d'Irak ont été effectués à Achraf. C'est le stade que nous avons atteint, mais cela ne suffit pas. Nous devons encore augmenter notre personnel médical et nos équipements. » (6)



Il faut noter que lorsque les habitants d'Achraf ont été contraints d'abandonner leur foyer depuis 26 ans, pour le camp Liberty, qualifié en 2012 de « prison » par le Groupe de travail sur les détentions arbitraires des Nations Unies, le gouvernement irakien a empêché le transfert d'une partie importante de leurs biens, y compris l'équipement médical. Les habitants du camp Liberty (près de Bagdad) sont actuellement confrontés à un grave manque d'accès aux soins médicaux.

En plus d'être une ancienne base militaire de l'ALNI et une cité autonome, le camp d'Achraf a été tout au long de son histoire un foyer principal des membres et du personnel de la Résistance dont l'embellissement et l'entretien ont fait leur fierté. Comme Christine Aziz le note dans son article pour le journal britannique "Independent" en décembre 2004 : « Couvrant près de 25 kilomètres carrés, la cité d'Achraf est entretenue de façon impeccable. La première impression qu'elle donne est plutôt celle d'un centre de vacances que d'une base militaire. Des rangées d'eucalyptus le long des routes, des hommes et des femmes entretenant des jardins, et là, l'odeur du pain sortant d'une boulangerie.» (7)

Pendant sa visite du camp, M. Khalil du « Times » a ressenti la même impression : « Loin du bruit, des embouteillages et de l'ambiance de peur quotidienne de Bagdad, Achraf apparaît comme une retraite rurale tranquille ». Il poursuit en décrivant non seulement l'organisation des lieux de vie mais aussi quelques aspects de la vie courante à Achraf. « Les cadres prennent une fierté visible



à entretenir et soigner leur “unités autonomes” nom sous lequel sont connus ces villages. Plusieurs centaines d’habitants occupent chacune de ces unités exclusivement féminines ou masculines, largement réparties dans l’ensemble du camp. Les habitants de l’unité 8 ont créé leur propre parc, avec des rues pavées, des parcelles de jardins où poussent des choux et d’autres légumes, un lac artificiel avec une sculpture faite main représentant un dauphin et un grand jeu d’échec avec des pièces en bois mesurant un mètre de haut. Ils passent leur journée à s’occuper de leur jardin, à embellir leur quartier d’habitation et à écouter “Imagine” de John Lennon. Et ils font des exercices militaires en attendant le moment où ils renverseront le gouvernement iranien. » (8)

Le charme esthétique et l’agrément qu’offrent les nombreux jardins, fontaines et parcs à Achraf donnent aux habitants la double gratification d’avoir dépassé l’énorme servitude de devoir vivre dans la chaleur du désert et d’avoir le plaisir de la maîtriser.

On peut citer quelques endroits remarquables à Achraf comme:

- la mosquée Fatima Zahra
- la salle Amjadieh



- la salle Baharestan
- la bibliothèque centrale
- le centre commercial Chelcheragh
- la place Achraf
- la réplique du mausolée de Hafez de Chiraz
- la réplique du Chah-Gholi de Tabriz
- la réplique du pont Karoun d'Ahwaz
- la statue du lion de l'entrée principale
- le mémorial de la torche de Lumière éternelle
- le mémorial de la torche de Morvarid
- la place des Tulipes
- le musée de la résistance
- le musée du terrorisme
- le cimetière de la Perle.

Démographie des habitants

Les habitants du camp d'Achraf sont remarquables pour plusieurs raisons mais peut-être surtout pour avoir tous choisi de vivre à cet endroit. En fait, chaque membre de l'OMPI, du CNRI et de l'ALNI vivant à Achraf est un volontaire, un adulte qui a décidé de rejoindre et de servir la Résistance de cette façon. La présence de milliers de personnes qui ont décidé librement de s'installer à Achraf dans le seul but et souhait de dédier leur vie à la libération du peuple iranien des griffes du régime intégriste des mollahs, représente le



véritable fondement des institutions démocratiques et des principes d'auto-gouvernance à Achraf, dans l'OMPI et la Résistance dans son ensemble.

Une des composantes de ce sens aigu de l'engagement des habitants d'Achraf durant toutes ces années, est le niveau inhabituellement élevé de leurs qualifications académiques et technologiques. Par exemple, dans un reportage sur l'ALNI juste quelques mois après sa création en 1987, G. H. Jansen, correspondant du Los Angeles Times pour le Moyen-Orient, écrit : « Les premières recrues qui ont répondu à l'appel étaient, comme on pouvait s'y attendre, de jeunes idéalistes et parmi eux, des dizaines de milliers de jeunes étudiants à l'étranger, nombre d'entre eux étant des sympathisants des Moudjahidines du peuple (OMPI) dans des universités des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Europe de l'Ouest et même d'Inde. Leur présence fait de l'ALNI une des armées les plus instruites au monde (la bibliothèque du quartier général et la salle de lecture étaient pleines). » (9)

Loin d'être une simple caractéristique de la première vague de volontaires et de recrues, l'instruction et les niveaux de qualification sont devenus une



tradition à Achraf. En est témoin l'université du camp qui offre des cours de sciences, génie civil, mathématiques, droit, économie, politique, histoire, art, parmi de nombreuses disciplines. Comme le souligne le rapport de la mission FOFI : « Le camp d'Achraf abrite une armée d'intellectuels,

constituée d'Iraniens instruits issus en grande partie de la classe moyenne qui ont pris la décision de sacrifier un mode de vie conventionnel pour rejoindre le mouvement de résistance et libérer leur pays de l'oppression. Nombre de ses habitants sont venus à Achraf en quittant le confort de leur foyer à Londres, Paris, Berlin, Washington, New York et d'autres villes du monde. D'autres ont rejoint le mouvement depuis l'Iran. » (10)



Dans un discours récent, le général David Phillips, commandant de la 89^e brigade de la police militaire américaine, qui a été responsable du camp d'Achraf en 2005 lorsqu'il était stationné en Irak, a fait une évaluation similaire : « J'ai vécu avec les habitants d'Achraf pendant plus d'un an. J'ai travaillé avec eux pendant encore plusieurs années. Je dispose donc de renseignements de première main, provenant de mon expérience et de mes observations personnelles ... Savez-vous qui sont les personnes qui vivent au camp d'Achraf ? Ce sont des médecins, des juristes, des artistes, des écrivains, des musiciens, sortis des universités de Californie (UCLA), de l'Ohio, du Michigan, du Kent, de Floride. Je ne me réfère pas à des clubs de football, je me réfère aux universités dont sont issues un grand nombre de personnes vivant au camp d'Achraf. Un tiers d'entre eux ont étudié à l'étranger. Un autre tiers a été emprisonné sous le chah puis sous Khomeiny. Ils ne viennent pas de groupuscules désillusionnés, sans travail et sans but dans la vie. Les gens d'Achraf défendent une cause, en fait la plus grande qui soit : la liberté, la démocratie, la tolérance, l'égalité. »

Outre le fait de posséder un pourcentage important de diplômés universitaires et de techniciens qualifiés venant de la diaspora iranienne, les membres du



camp d'Achraf comprennent également trois générations d'Iraniens, de couches sociales et économiques diverses, luttant côte à côte pour la liberté de leur pays. La première génération est composée de personnes ayant commencé leur opposition politique et leur lutte sous la dictature du chah et qui ont été emprisonnées et torturées pendant des années par ce régime. La seconde génération est composée de personnes dont les activités politiques ont commencé avec la révolution antimonarchique et qui les ont poursuivies dès le début du régime totalitaire religieux. Nombre d'entre elles ont été emprisonnées, témoins de tortures barbares ou les ont elles-mêmes subies, ou ont vu des membres de leur famille, des amis ou des camarades de lutte de l'OMPI exécutés par le régime iranien. La troisième génération est constituée de personnes qui ont grandi sous le régime des mollahs et dont elles n'ont connu que l'oppression et les exactions.

L'expérience intergénérationnelle de la violence et de l'oppression de l'Etat ainsi que les principes de base de l'opposition sont communs à tous les habitants, ce qui couplé à leur engagement en faveur de l'égalité sociale et de l'auto-gouvernance démocratique a pour résultat des perspectives et des formes d'expériences inédites. En tant que membres d'une communauté totalement dédiée à une cause qui les dépasse et résidant dans un environnement hostile et souvent meurtrier où quotidiennement des sacrifices individuels et collectifs sont nécessaires pour simplement survivre, les habitants du camp d'Achraf ont développé un sens profond de la fragilité et de la dignité de la vie humaine et donc un sens affiné de la façon dont les êtres humains devraient se conduire les uns envers les autres.

Il n'est pas exagéré de dire qu'à Achraf, les valeurs humaines précieuses sont les plus respectées. A la suite de sa visite au camp, Lars Rise, député norvégien, expliquait qu'il « avait vu des personnes dignes ayant fait les plus grands sacrifices pour instaurer la liberté et la démocratie dans leur patrie. Ils ont même pardonné à des taupes et à leurs propres meurtriers et les ont renvoyés en Iran. Aucune trace de mauvais traitements, délibérés ou non, ne peut être trouvée chez eux car ils ont un respect rigoureux des droits de l'autre. » (11)

Ancien chef de la Haute Cour européenne de justice et juriste renommé, Lord Slynn of Hadley s'est rendu à Achraf et a porté ce jugement en février 2007 : « Ce qu'on peut trouver à Achraf, c'est un mode de vie basé sur l'engagement pour la liberté et la démocratie. C'est une cité créée avec un système d'enseignement supérieur parfois de niveau universitaire. Un monde de culture, de créativité, de musique et de littérature qui ferait l'envie de nombreux pays. » (12)

Moral et activités

Avec ce danger permanent, la discipline et la responsabilité individuelle et collective, le camp d'Achraf est pourtant un lieu qui respire la joie de vivre. En fait de nombreux visiteurs ont été frappés par le très bon moral des habitants du camp malgré leurs



conditions de vie et de travail. Comme l'écrit M. Khalil du Times : « Les gens ici semblent vraiment heureux, dévoués et à l'aise les uns avec les autres. Les repas sont accompagnés de musique jouée par les membres de l'OMPI. »

Une partie du moral élevé au camp d'Achraf vient du sens de l'objectif que les membres poursuivent de façon active pour atteindre la digne cause qu'ils défendent. Une autre partie du bon esprit qui règne au camp d'Achraf vient du grand nombre d'activités sociales et culturelles auxquelles les habitants participent ou assistent. Par exemple, le camp d'Achraf dispose d'installations sportives et de terrains que les habitants utilisent tous les jours. Les sports les plus populaires sont le football, le volleyball, le basketball, le handball, le tennis de table, la natation, le waterpolo, les arts martiaux, la lutte et l'athlétisme. Les habitants se défient dans des matches de ligue durant diverses saisons sportives et lors d'olympiades annuelles qui opposent l'ensemble des clubs et de leurs supporters dans des championnats.



festival sportif à Achraf

Chaque année, les habitants d'Achraf donnent de nombreux concerts, des récitals de musique classique et traditionnelle, des représentations de danses traditionnelles et classiques et des opéras. La plupart de ces concerts et représentations sont interprétés par les Achrafiens, beaucoup ayant appris à jouer, à chanter et à danser avec des enseignants et des professeurs du camp.

Comme la pratique de nombreux arts est interdite aux femmes en Iran, la participation à la culture artistique est devenue une priorité et une forme de résistance en soi à Achraf où sont encouragés non seulement le libre-choix mais aussi l'expression personnelle. A cet égard l'expérience de l'Achrafiennne, violoniste et enseignante, Adeleh Goudarzi est représentative : « *Mon violon est mon arme pour lutter contre le régime intégriste qui interdit l'art aux femmes et dont le seul désir est de nous voir accablées et désespérées à Achraf. Avec la musique que je joue sur mon violon j'envoie un message au monde. Mes amies et moi avons commencé à suivre des cours de musique sans la moindre base musicale préalable. Aujourd'hui nos professeurs nous disent que nous avons atteint en deux ans un niveau qui en prendrait cinq de plus dans d'autres conservatoires.* » (13)

Leadership des femmes

Comme le suggère Adeleh Goudarzi, l'élément central du moral élevé des Achrafiens est sans conteste l'accent mis par la Résistance non seulement sur

les droits et l'égalité des femmes mais aussi leur participation aux fonctions de responsabilité. Dès le début, la Résistance a été un farouche défenseur de l'égalité et des droits des femmes, considérant leur émancipation comme un contrepoids essentiel à la misogynie et à la discrimination institutionnalisée des femmes par le régime intégriste iranien. Dès le milieu des années 1980, la Résistance a pris les mesures nécessaires pour accroître la participation des femmes à des postes de responsabilités à tous les niveaux, mesures qui se sont transformées en résultats saisissants. Par exemple, quand l'ALNI a signé un accord de cessez-le-feu avec les Etats-Unis en 2003, les femmes représentaient 30 % de l'effectif de l'ensemble de l'armée mais représentait la majorité de ses officiers. Comme le Los Angeles Times l'écrivait : «



que soient leurs particularités, les membres de l'OMPI projettent également une éthique politique et des tendances progressistes inhabituelles dans ce monde, qui plus est au Moyen-Orient. Ce sont d'ardents féministes. Les femmes représentent 30 % des combattants mais occupent un taux plus élevé de fonctions militaires et politiques de commandement. Les femmes se battent en première ligne. Les équipages et commandants de chars étaient souvent féminins au temps où l'OMPI disposait encore de chars. » (14)

La Présidente-élue Maryam Radjavi a explicité la préparation et la promotion systématique des femmes aux postes de responsabilité les plus élevés de la Résistance dans un discours prononcé à Paris en 2006 : « *La présence des femmes dans la Résistance iranienne est inédite dans l'histoire mondiale, à la fois du point de vue du nombre et de la qualité. Dans cette lutte, qui se poursuit depuis plus d'un quart de siècle, des dizaines d'héroïnes ont perdu la vie. 52% des membres du CNRI, qui est le parlement en exil de la Résistance iranienne, sont des femmes. L'OMPI, qui est le pivot central de ce mouvement, est dirigée par des femmes, et Achraf, base principale de la Résistance, située en Irak à proximité de la frontière iranienne, est administrée par des femmes (...)* Ce sont



les pionnières de la bataille pour l'égalité en Iran. Nombre d'entre elles ont suivi des études de haut niveau en Iran, en Europe et aux Etats-Unis, et la plupart ont été des avant-postes de l'égalité dans leur patrie enchaînée. Nombre d'entre elles ont subi des tortures barbares dans les geôles du régime religieux. Elles sont riches d'expériences exceptionnelles de femmes à des fonctions de responsabilités. En fait, l'OMPI en prônant un islam tolérant et démocratique croyant dans l'égalité complète des hommes et des femmes et la séparation de la religion et de l'Etat sous la direction de ces femmes, s'avère être l'antithèse de l'intégrisme islamiste. » (15)

Anne Land, avocate des droits humains au Danemark, a émis l'idée que ce qu'ont accompli les femmes au camp d'Achraf et dans la Résistance a une portée qui va bien au-delà de leur lutte pour libérer l'Iran. Etant donné la propagation mondiale de l'intégrisme sous couvert de l'islam, Anne Land soutient que : « *La véritable importance de cette armée a été ignorée (...) En Irak, beaucoup de femmes pouvaient aller à l'école et à l'université ; travailler et s'habiller comme elles le voulaient. Elles font maintenant l'objet d'intimidation dans les rues pour ne pas couvrir suffisamment leur corps, ou simplement pour*

être hors de chez elles. Des groupes d'hommes sous l'influence des intégristes iraniens, qui semblent soutenir des groupes religieux et politiques en Irak, leur rendent la vie insupportable.

« La présence d'une armée dominée par des femmes prêtes à lutter contre les mollahs et les Gardiens de la révolution iraniens est un symbole fort pour toutes les femmes de la région. Il montre ce que les femmes sont capables de faire. » (16)

Ce sens de l'indépendance, de la confiance en soi et de l'égalité traverse toutes les sphères de la vie au camp d'Achraf, et l'assurance que montrent les femmes d'Achraf dans leur manière et leur allure a influencé de même les hommes. Comme l'a expliqué la Présidente-élue Radjavi, ces changements ont aidé à révolutionner les relations hommes-femmes dans l'ensemble de la Résistance : *« Les hommes, par le choix conscient d'accepter le principe d'égalité et même l'hégémonie des femmes, ont joué un rôle déterminant dans le succès de notre mouvement dans ce domaine. Bien sûr, la route était parsemée d'embûches pour eux aussi. Ils ont dû mettre de côté – dans la pratique et non seulement en théorie – les valeurs d'un système patriarcal dont ils avaient hérité historiquement (...) Sans cette décision prise par les hommes du mouvement, nous n'aurions pu atteindre le stade où nous nous trouvons.*

« Sur cette voie, les hommes et les femmes de la Résistance, convaincus des capacités du travail collectif et de son pouvoir de décideurs, ont réussi à augmenter leur esprit de tolérance, leur écoute d'opinions différentes, et à développer leur potentiel d'humanisme dans l'amour de leur prochain. Ces mêmes valeurs ont renforcé les bases de la démocratie et des relations démocratiques dans notre mouvement. » (17)

Presque tous les Achrafiens partagent les sentiments du jeune musicien et compositeur de 21 ans Mohammed Malik, quand il a salué le rôle des femmes à la direction comme « la pièce maîtresse de ce que nous avons accompli ». (18)

Relations communautaires

En tant que groupe ouvert, tolérant et tourné vers l'extérieur, désireux de coopérer et de contribuer au bien-être commun, les habitants du



camp d'Achraf ont établi d'excellentes relations communautaires avec les populations des villes et des villages des alentours dans la province de Diyala et d'autres régions d'Irak. En fait, Achraf a énormément investi en projets d'infrastructures dans la région, tels qu'une usine d'assainissement de l'eau qui alimentait en eau des dizaines de milliers de personnes dans les villages voisins tandis que le réseau électrique propre au camp et les routes pavées ont modernisé et bénéficié à une partie importante de cette zone. Achraf a



Grand Meeting de solidarité à Achraf avec délégations des tribus, la société civile et des personnalités politiques irakiennes

aussi accueilli des Irakiens du cru pour des visites ou pour utiliser son centre dentaire ou ses hôpitaux, mis à la disposition de communes plus éloignées, et invité la population locale à des événements sociaux et culturels.

En conséquence, les habitants du camp d'Achraf ont joui d'un soutien important parmi la population d'Irak durant près de 25 ans. En 2005, 2,8 millions d'Irakiens ont signé un document qualifiant l'OMPI d'allié et de rempart contre l'incursion de l'intégrisme islamiste. En 2006, lors du Congrès national irakien accueilli par l'OMPI, une dizaine de milliers d'Irakiens de toutes les couches sociales et des dizaines de leurs représentants, des chefs de tribus et des dirigeants politiques ont convergé à Achraf. Pendant la

conférence, le Dr Abdollah Jabouri, secrétaire général du Congrès national irakien, a présenté à Sedigheh Husseini, la Secrétaire générale de l'OMPI, la plaquette d'une pétition de soutien à l'OMPI signée par 5,2 millions Irakiens symbolisant la gratitude, le bon vouloir et l'esprit de cordialité mutuelle partagés par tous. Et en juin 2008, trois millions de chiites Irakiens ont signé une déclaration similaire de soutien aux habitants du camp d'Achraf et à l'OMPI.

Transfert d'autorité du camp d'Achraf et expulsion forcée au camp Liberty

Le 1er janvier 2009, les Etats-Unis ont transféré au gouvernement irakien l'autorité qu'ils exerçaient sur le camp d'Achraf. C'était une mesure illégale et une violation flagrante de la 4ème Convention de Genève et d'autres conventions internationales. Le HCR et le CICR ont plus tard révélé qu'ils avaient averti les Etats-Unis des dangers que représentait ce transfert. Reflétant l'influence des factions pro-iraniennes à l'intérieur de ce gouvernement, Nouri al-Maliki a donné l'ordre à l'armée irakienne de lancer des attaques meurtrières sur Achraf en juillet 2009 et de nouveau en avril 2011. Dans les deux cas, le Secrétaire d'Etat américain à la Défense était en visite en Irak.

La première attaque a fait 13 morts et 500 blessés dans les rangs des Achrafiens. La seconde - qualifiée de « massacre » par John Kerry, alors président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, a fait 37 morts et des centaines de blessés et entraîné la condamnation de la communauté internationale.

En 2012, les quelque 3.200 habitants ont été forcés de quitter le camp d'Achraf et de se réinstaller contre leur gré près de Bagdad, dans une ancienne base américaine dans laquelle le gouvernement irakien leur refuse toute liberté de mouvement, toute couverture de leurs besoins humanitaires fondamentaux et médicaux et le droit de vendre ou de transférer leurs biens.

Lors d'une conférence au Sénat américain en mars 2013, le général James L. Jones, ancien conseiller de la Sécurité intérieure du Président Barak Obama, qualifiait la situation de l'OMPI au camp Liberty, également connu sous le nom de camp Hurriya, de « crise humanitaire incontestée » et déclarait



que le camp Liberty « relève plus d'une prison que d'un camp ». Le général Jones ajoutait : *« la promesse faite aux réfugiés que leur déplacement au camp Liberty serait suivie d'un rapide transfert vers des pays tiers est jusqu'ici restée du domaine de la fiction. Depuis leur transfert d'Achraf à Liberty, il y a eu plus de personnes décédées que de personnes transférées à l'étranger. Il y a juste quelques semaines – et je souligne qu'il s'agit d'un camp de réfugiés placé sous l'observation et l'égide des Nations Unies – le camp Hurriya a fait l'objet d'attaques à la roquette qui ont fait six morts parmi les habitants. »*

Le général Jones a souligné la responsabilité des Etats-Unis dans la situation actuelle des réfugiés : *« Je regrette de devoir dire qu'une partie importante du problème est que les Etats-Unis n'ont pas fourni l'assistance que nous apportons habituellement lors de calamités de ce genre. »* Le général Jones a conclu son discours par un appel vibrant à l'action, notant cependant *« qu'il revient à tous les pays de bonne volonté de s'assurer que la victimisation des réfugiés d'Achraf ne se poursuive pas et que cette tragédie trouve une conclusion rapide et juste. »*

Le 15 juin 2013, le camp Liberty a de nouveau été attaqué faisant deux morts et plusieurs dizaines de blessés. Bien qu'au cours du premier semestre 2013, une dizaine personnes aient été tuées par des attaques à la roquette sur le camp Liberty et plus d'une centaine d'autres blessées, le gouvernement irakien a refusé d'assurer la protection minimale du camp, laissant les habitants vulnérables face à de nouvelles attaques.

Le 1er septembre 2013, la centaine de membres de l'OMPI restés à Achraf ont été brutalement attaqués par les forces irakiennes qui ont commis un autre massacre sous la direction du régime des mollahs. Cinquante deux personnes ont été froidement exécutées, six femmes et un homme enlevés. Le massacre a certes été condamné mondialement mais peu a été fait pour traduire les assaillants en justice. Les cent habitants étaient restés à Achraf dans le cadre d'un accord quadripartite entre l'OMPI, le Département d'Etat américain, les Nations Unies et le gouvernement irakien. Leur sécurité devait leur être garantie au camp d'Achraf jusqu'à ce que toutes les questions ayant trait aux biens et propriétés du camp soient réglées. Le massacre de septembre a montré l'échec de la communauté internationale, en particulier

des Etats-Unis, de tenir ses engagements de protection en vue d'assurer la sécurité des habitants.

Le 26 décembre 2013, le camp Liberty a été la cible d'une nouvelle attaque meurtrière à la roquette. Des forces affiliées au gouvernement irakien et au régime iranien ont tiré des roquettes de 240 mm faisant quatre morts et de nombreux blessés.

Depuis, jusqu'en mai 2015, il n'y a pas eu d'autres attaques sur le camp Liberty, cependant la situation sécuritaire demeure très instable et dangereuse compte tenu de la forte présence des Pasdarans et de leurs affiliés sur le sol irakien et notamment dans la zone. Le camp reste également sous un embargo de facto. Les résidents se voient refuser leur liberté de mouvement, n'ont pas – de façon aléatoire – accès aux soins médicaux et font l'objet d'un harcèlement quotidien et des restrictions dans leurs besoins logistique et d'équipement. La gestion quotidienne du camp reste toujours sous le contrôle d'officiers



Asieh Rakhshani, résidente d'Achraf tuée pendant qu'elle filmait l'assaut des forces irakiennes le 8 avril 2011

de renseignements irakiens, personnellement impliqués dans les massacres d'Achraf et liés à leur commanditaire en Iran. Malgré les efforts multiples déployés par le CNRI, la réinstallation des résidents en dehors de l'Irak dans des pays tiers, supervisée par le HCR, se poursuit à un rythme très lent. Les Nations Unies et particulièrement le gouvernement américain sont toujours les premiers responsables pour la protection des résidents.

Etant donné la situation précaire des membres de l'OMPI à Liberty, la lutte pour sauvegarder leur statut et pour continuer leur fière tradition d'opposition est toujours au centre des actions de la Résistance aujourd'hui. Cependant, rien n'a pu entamer la détermination des résidents de persister dans leur



combat, ni leur résolution pour un changement de régime en Iran qui est une source d'inspiration pour les jeunes et particulièrement pour les femmes à l'intérieur du pays.

NOTES

1. G-H. Jansen, "Inside a Moujahedeen Camp: The Face of Iran-to-Be?", Los Angeles Times, 20 décembre 1987.
2. Jehl Douglas, "Mullahs, Look! Women Armed and Dangerous", New York Times, 30 décembre 1996.
3. Mohammad Mohaddessine, *Enemies of the Ayatollahs: The Iranian Opposition's War on Islamic Fundamentalism* (New York: Zed Books, 2004), page 123.
4. Rapport de mission des Amis d'un Iran libre, intergroupe du Parlement européen, "People Mojahedin of Iran" (Condé-sur-Noireau, 2005), page 13.
5. Ashraf Khalil, "Tending an Oasis of Uprising", Los Angeles Times, 19 mars 2005.
6. "Les Moudjahidines du peuple d'Iran, Ashraf : Bastion de la liberté. Auvers-sur-Oise. Iran Ketab, 2006, page 166.
7. Christine Aziz, "Tank Girls: the Frontline Feminists", Independent, 28 décembre 2004.
8. Ashraf Khalil, "Tending an Oasis", op.cit.
9. Jansen, "Inside a Moujahedeen Camp"
10. Les Amis d'un Iran libre, "Les Moudjahidine du Peuple", op.cit. page 58.

11. Les Amis d'un Iran Libres, "Les Moudjahidine du Peuple", op.cit. page 58.
12. Khalil, "Tending an Oasis", op.cit.
13. OMPI, "Ashraf : Bastion de la liberté", page 116.
14. Khalil, "Tending an Oasis". Op.cit.
15. MeK/OMPI, Ashraf, Bastion de la liberté". Op.cit. page 116.
16. Christine Aziz, "Tank Girls". Op.cit.
17. MeK/OMPI, Ashraf : Bastion de la liberté". op.cit.
18. Khalil, "Tending the Oasis". Op.cit.

CHAPITRE 4

LES SUCCÈS DIPLOMATIQUES DU CNRI

LES SUCCÈS DIPLOMATIQUES DU CNRI

Quittant l'Iran peu après sa création, le CNRI a été amené à devenir expert en diplomatie internationale. Au cours de ces trois dernières décennies, la Résistance a travaillé avec de hauts responsables, des élus et des parlementaires, des chefs et du personnel militaires ainsi qu'avec des agents et responsables d'organisations internationales majeures. Elle a ainsi formé des partenariats efficaces sur des questions comme l'opposition au gouvernement iranien, la non-prolifération nucléaire, les campagnes en faveur de la paix, du désarmement et des cessez-le-feu, les violations de droits humains, les droits et l'égalité des femmes. Dans chaque cas, le CNRI a démontré son engagement indéfectible à restaurer la souveraineté politique du peuple iranien et aux principes d'égalité, de laïcité, de pluralisme et d'auto-gouvernance démocratique.

Après la ratification du plan de paix du CNRI - présenté au chapitre 2 - le Conseil a réussi à recueillir le soutien de plus de 6 000 députés et parlementaires de 57 pays sur quatre continents qui ont signé la pétition, en plus de nombreuses personnalités éminentes de la sphère politico-sociale, de plus de 220 partis politiques, syndicats, organisations et associations. Voulu et rédigé par Massoud Radjavi et adopté par le CNRI, le plan de paix et la campagne qui a suivi ont constitué non seulement le premier succès diplomatique majeur pour le mouvement de résistance, mais ont aussi fixé définitivement la tradition déjà bien établie de poursuivre des objectifs de politique internationale pour imposer une pression réelle sur le régime iranien pour stopper sa politique funeste.

Le CNRI et les droits humains en Iran

Quand en 1988 la guerre Iran-Irak s'est terminée, fin inutilement retardée, l'ayatollah Khomeiny a promulgué une fatwa contre les Moudjahidines du



peuple qu'il qualifiait péjorativement de Monafeghine (hypocrites) exigeant leur mise à mort. Cette seconde vague de terreur a entraîné l'exécution de 30 000 prisonniers politiques, dont la grande majorité, selon Amnesty International, étaient des militants et des sympathisants de l'OMPI. (1) Comme la rumeur de meurtres politiques se répandait, l'OMPI et le CNRI ont commencé à enquêter et à réunir les documents prouvant les crimes contre l'humanité et les graves violations des droits de l'homme par le régime iranien. Il en est résulté un recueil scrupuleux et précis des noms et identités de plus de 3 200 exécutés. Des années plus tard, un haut fonctionnaire du ministère iranien des Renseignements, et une personnalité proche de Khameneï, ayant tous deux fait défection, ont évoqué des chiffres allant au-delà de 33 000 personnes tuées lors de ce massacre. Jamais une enquête n'a été autorisée. Toute une série d'autres crimes, dont des tortures systématiques, des meurtres de masse sur des bases religieuses ou ethniques, des viols organisés de femmes et de jeunes filles en prison, des persécutions politiques et culturelles et l'assassinat de centaines de dissidents hors d'Iran ont été dévoilées grâce aux preuves accumulées par l'OMPI requérant un contrôle urgent plus général des abus des droits de l'homme en Iran.

En rendant public dès les années 1980 le problème des droits humains en Iran, sur la scène internationale, le CNRI a voulu attirer l'attention sur les conditions dans lesquelles vivent les Iraniens et rassembler un soutien mondial pour poursuivre judiciairement ceux qui en sont responsables. Grâce à ses efforts, le CNRI a réussi sur ces deux points et gagné en outre des adhérents et des partisans éminents. Par exemple, Lord Eric Averbury, membre de la Chambre des Lords et vice-président du Groupe des droits de l'homme du Parlement britannique, qui se référant aux exécutions de 1988, écrit : « *Si les responsables de ce crime contre l'humanité restent libres, une terrible injustice sera faite aux victimes, à leurs familles et aux survivants de ces exécutions de masse. La cause de la justice internationale et de la juridiction universelle sur les crimes contre l'humanité aura été sérieusement bafouée.* » (2)

Robin Corbett, membre du parti travailliste de la Chambre des Lords, est allé plus loin : « *Les atrocités dans les guerres civiles comme celle du Rwanda, de Bosnie ou du Kosovo sont horribles. Mais le massacre systématique et de*

sang froid de prisonniers politiques par un régime redoutant le peuple qu'il gouverne est pire. C'est ce qui est arrivé pendant la seule année 1988 dans l'Iran des mollahs. Quelque 30.000 30 000 prisonniers politiques ont été massacrés sur la base de la fatwa lancée par l'ayatollah Khomeiny. Cet acte ne représente pas seulement un crime contre la majorité grandissante du peuple iranien qui demande le retour à la liberté volée par les mollahs, c'est aussi un crime contre l'humanité dont ils auront à répondre. »

Pierre Bercis, membre de la Commission consultative des droits de l'homme en France et président des Nouveaux droits de l'homme, a également appelé à une action: « *Le massacre de plus de 30 000 prisonniers politiques en quelques mois en 1988 a laissé une marque indélébile dans l'histoire de notre temps comme l'un des crimes les plus abominables contre l'humanité. Le monde ne peut plus permettre que les auteurs d'un tel massacre restent impunis (...) Il faut donc qu'un tribunal international soit créé pour poursuivre en justice et juger ceux qui en sont responsables.* » (3)



Musée des souvenirs des martyrs à Achraf

Le CNRI a réuni des preuves et des documents cruciaux qui sont tenus à la disposition de la communauté internationale si un jour elle exige que les mollahs rendent des comptes pour les crimes qu'ils ont commis.

L'OMPI en Irak et la 4ème Convention de Genève

L'installation de l'OMPI en Irak en 1986 est un autre exemple des compétences de négociation de la Résistance ; celle-ci est basée sur un accord ouvert et officiel portant sur une stricte indépendance et une non-ingérence mutuelles des deux parties. Le Président irakien a été le premier à le faire connaître le 15



juin 1986, peu après l'arrivée de l'OMPI en Irak, en déclarant : « *La direction irakienne respecte la Résistance iranienne et son indépendance idéologique et politique et sa liberté d'action pour atteindre ses objectifs (...) Les relations entre l'Irak et la Résistance iranienne sont basées sur la paix, le respect mutuel de la souveraineté nationale et le respect du choix idéologique et politique des deux nations.* » (4)

Au cours de l'opération Tempête du désert menée en Irak par une coalition internationale, en 1991, l'OMPI a préservé son indépendance en déclarant sa neutralité pour éviter tout conflit, même défensif, avec la population irakienne et les autres parties engagées sur le terrain, que ce soit pendant ou après la guerre.

Ralph Aqious et Richard Butler, directeurs exécutifs de la Commission spéciale des Nations Unies, ont, pendant dix ans, suivi et vérifié la question de l'indépendance de l'OMPI en Irak. Dans une lettre au Conseil de sécurité de l'ONU le 12 décembre 1998, concernant les inspections des armes chimiques et de destruction massive de l'Irak, Richard Butler écrit : « *Durant la période couvrant ce rapport, les équipes ont mené des inspections sans préavis dans un certain nombre de sites qui n'avaient pas été déclarés par l'Irak. L'accès à ces sites a été accordé et les inspections ont eu lieu avec une exception, qui était un lieu occupé par les Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI). Ce site avait été déclaré comme ne relevant pas des autorités irakiennes. Son accès devait donc faire l'objet de discussions entre la commission et l'organisation elle-même. Après un dialogue entre les deux parties sur ce sujet, l'OMPI a donné son accord de principe pour que les sites soient accessibles à la Commission.* » (5)

Alors même que l'indépendance de l'OMPI par rapport à l'Irak était reconnue par l'UNSCOM, ce qui entraînait son exclusion implicite de ses inspections, la Résistance a coopéré avec les inspecteurs et les fonctionnaires des Nations Unies en les autorisant à inspecter les bases et les camps de l'OMPI.

L'OMPI a continué à maintenir à la fois son indépendance et la non-ingérence mutuelles avec l'Irak jusque et pendant l'invasion américaine de 2003. Dans les mois précédant l'invasion, l'OMPI avait en fait déclaré publiquement sa

neutralité dans le conflit à venir et cessé, volontairement et unilatéralement toute action militaire dès l'été 2001. En outre, à l'approche de la guerre et comme preuve de ses bonnes intentions, l'OMPI avait envoyé à la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) à Bagdad et à New-York des informations sur la localisation de ses camps pour la supervision et le contrôle d'une partie tierce. Pour clarifier sa position, elle avait adressé des lettres officielles au secrétaire d'Etat américain Colin Powell, au ministre des Affaires étrangères britannique Jack Straw et au vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères allemand Joschka Fischer, parmi d'autres.

Dans le même temps, l'OMPI avait fermé tous ses camps dans le sud de l'Irak et renforcé Achraf et deux autres camps dans la province de Diyala pour éviter tout conflit qui pouvait dégénérer et échapper à tout contrôle. L'OMPI a fourni les coordonnées de ces camps aux gouvernements américain et britannique par l'intermédiaire de membres du Congrès américain et du Parlement britannique.

Cependant, sur la base d'un marché de dupes avec le régime iranien, les forces de la coalition bombardèrent les bases de l'OMPI qui avaient été épargnées durant les bombardements de 1991. Evoquant ces attaques, le Wall Street Journal écrivait : « *Le démantèlement des forces d'opposition iraniennes en Irak (...) selon des responsables américains, répond à une assurance privée donnée aux autorités iraniennes par les Américains avant le début des hostilités, comme quoi le groupe serait visé par les forces américaines et britanniques si l'Iran se maintenait en dehors du combat* ».

En avril 2003, l'OMPI a signé un accord de cessez-le-feu et « d'entente mutuelle et de coordination » avec les forces armées américaines. Tandis que, selon la presse américaine, le régime iranien ne tolérant pas cet accord, insistait pour que les habitants d'Achraf soient désarmés et faisait pression sur le gouvernement américain par de fausses promesses. C'est pourquoi des négociations pour une « consolidation volontaire » et une remise des armes aux Américains ont eu lieu en mai. Les forces armées américaines avaient préparé un accord non négociable pour les membres de l'OMPI du camp



Rencontre avec les officiers américains à Achraf

d'Achraf mais ont été vite surpris par l'intelligence de leurs interlocuteurs et le respect et la manière raisonnable avec laquelle ils refusaient certains termes de l'accord. La capitaine Vivian Gembara, l'une des magistrat-avocats chargées au sein de l'armée américaine de cette négociation de cessez-le-feu, a trouvé remarquables le soin et l'attention avec lesquels les responsables de l'OMPI examinaient les termes du pacte, ce qui, à ses yeux, prouvait qu'ils avaient bien l'intention d'honorer cet accord. (6)

De même, le général Raymond Odierno, alors commandant de la 4^{ème} division d'infanterie de l'armée américaine, devenu plus tard chef d'état-major, a commenté ses deux journées de discussions avec l'OMPI en soulignant que les membres de la Résistance avaient été « extrêmement coopératifs » et que l'organisation partageait les mêmes objectifs que les Etats-Unis d' « instauration de la démocratie et de lutte contre l'oppression », en dépit du fait qu'elle figurait à cette époque sur la liste américaine des organisations terroristes étrangères. Selon l'Agence France Presse qui le cite, le général Odierno a déclaré : « Je dirais que toute organisation qui a remis à la coalition tout son matériel militaire coopère clairement avec nous, et je pense qu'il faudrait revoir la question de savoir s'ils sont toujours une organisation terroriste ou non. » (7)

La capitaine Gembara et le général Odierno n'étaient pas les seuls parmi les officiers et le personnel de la coalition à être impressionnés par les principes de l'opposition de l'OMPI au régime iranien et par le niveau de préparation et d'organisation au camp d'Achraf.

Une enquête poussée de seize mois a suivi l'accord de désarmement et de consolidation de mai 2003 ; au cours de celle-ci des membres des départements américains d'Etat, de la justice, de la sécurité intérieure, du trésor et de la défense ainsi que le Bureau fédéral d'investigation (FBI) et l'Agence centrale de renseignement (CIA) ont conduit des entretiens avec pratiquement chacun des 3 800 habitants du camp d'Achraf et déterminé qu'il n'y avait aucune preuve que quelqu'un dans ce camp ait commis des actes de terrorisme selon les lois américaines. Les habitants du camp d'Achraf ont pu alors bénéficier du statut de "personnes protégées" en vertu de la 4ème Convention de Genève qui régit le traitement des civils en temps de guerre et ont reçu une lettre, que le New York Times avait qualifié de « cordiale », du général de division Geoffrey D. Miller, commandant général adjoint en Irak, leur communiquant les résultats de cette enquête et leur nouveau statut. Dans sa lettre du 21 juillet 2004, le général Miller « *félicite chacune des personnes vivant au camp d'Achraf* » pour avoir signé un accord de rejet de la violence et du terrorisme, ajoutant que cet acte « *envoie un signal fort et constitue un premier pas important sur la voie de votre situation finale individuelle.* » (8)

Les officiers de l'armée américaine et les fonctionnaires du Département d'Etat et du FBI n'ont pas été les seuls à formuler l'impression positive durable que leur a laissée l'OMPI en Irak, étant donné que son engagement à respecter une stricte neutralité et son dialogue en vue d'un rapprochement et d'une coopération constructifs prouvaient bien qu'ils étaient des voisins sérieux et dignes de confiance des groupes de la région proche avec lesquels ils avaient le plus de contacts. Par exemple lorsque l'OMPI a été faussement accusée d'avoir aidé les troupes irakiennes à réprimer un soulèvement à Kirkouk, en Irak, en 1991, Hoshyar Zebari, alors chef des relations internationales du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), puis ministre des Affaires étrangères irakien, a écrit une lettre pour exonérer explicitement l'OMPI de toute mauvaise action.



conférence à Achraf avec les Irakiens : Solidarité pour le paix et la liberté – 2006

Dans sa lettre, Hoshyar Zebari atteste : « *Des rumeurs ont circulé selon lesquelles des unités des Moudjahidine du peuple (OMPI) ont aidé les troupes irakiennes. Mais en raison des désordres résultant des événements et de leur évolution, il était difficile d'établir la vérité. Cependant, quand les dirigeants du Front kurde sont entrés en négociation avec le gouvernement irakien d'avril à septembre 1991 et que la situation s'est stabilisée, ces rumeurs se sont révélées fausses. Le PDK peut confirmer que les Moudjahidines (OMPI) n'ont pas été impliqués dans la répression menée contre la population kurde pendant ou après le soulèvement. Nous n'avons trouvé aucune preuve suggérant que les Moudjahidines aient fait montre d'hostilité envers la population du Kurdistan irakien. Les Moudjahidine du peuple suivent leur propre programme en Iran et ses membres n'interfèrent pas dans les affaires internes de l'Irak.* » (9)

La pétition signée par 5,2 millions d'Irakiens est une preuve de l'ampleur du soutien politique et populaire dont jouit l'OMPI. Cette pétition appelait à l'éviction en Irak du régime iranien et à la reconnaissance du statut de l'OMPI capable de contrebalancer les interventions du régime iranien dans la région. Le désarmement de l'OMPI a déséquilibré le rapport de force stratégique en faveur du régime iranien. La déclaration a été rendue publique le 17 juin 2006

lors d'une réunion du *Congrès de solidarité irakienne* tenue au camp d'Achraf.

Parrainée par 121 partis politiques et groupes associatifs, la déclaration a été distribuée puis collectée entre février et juin 2006. Parmi les signataires, on trouve 700 000 femmes, 14 000 juristes et avocats, 19 000 docteurs en médecine, 35 000 ingénieurs, 320 membres du clergé, 540 professeurs d'université, 2000 chefs tribaux et dignitaires locaux élus ainsi que près de 300 fonctionnaires locaux, tous âgés de plus de 18 ans. Le nom et l'adresse de chacun d'eux ayant été fournis et vérifiés indépendamment.

Selon cette déclaration, « *les dirigeants iraniens veulent dominer cette partie du*



Maryam Radjavi s'adresse à un colloque au Parlement européen, le 3 octobre 2012, présidé par Struan Stevenson, président de la délégation des relations avec l'Irak au PE. (A sa droite :) Alejo Vidal Quadras, 1er vice-président du PE et Günter Verheugen, ancien vice-président de la Commission européenne

monde et ont fait de l'Irak leur terrain de chasse et le front de leur guerre contre la communauté internationale. Ils voudraient inverser la vague de la bataille originelle entre démocratie et dictature dans ce pays avant qu'elle n'atteigne l'Iran. Dans cette situation géopolitique et à cette jonction de l'histoire, la démocratie en Irak et en Iran sont interdépendantes, se garantissant mutuellement. La solution passe par l'éviction d'Irak du régime iranien et la reconnaissance du statut de l'OMPI qui est le contrepoids de l'ingérence du régime iranien. Toutefois son



désarmement perturbe l'équilibre stratégique dans cette région sensible du monde en faveur du régime iranien. »

Ce succès s'est répété en juin 2008 quand trois millions de chiites irakiens ont signé une déclaration exprimant leur soutien à l'OMPI et aux Achrafiens.

Des centaines de parlementaires et de responsables européens parmi les plus éminents, dont le Vice-président du Parlement européen (2004-2014), Alejo Vidal-Quadras Roca, feu Lord Slynn, ancien juge de la Cour européenne de justice et ancien juge d'appel, et Lord Waddington, ancien ministre britannique de l'Intérieur et conseiller de la Couronne, ont envoyé des messages vidéos au Congrès pour applaudir et soutenir la déclaration.

Bataille juridique de l'OMPI et du CNRI pour leur radiation des listes terroristes

Le plus grand témoignage de diplomatie de la Résistance a peut-être été d'avoir su maintenir la coopération et l'appui à un haut niveau, en dépit du fait de l'inscription de l'OMPI sur la liste des organisations terroristes étrangères du département d'Etat américain en 1997, à laquelle a été ajouté le CNRI en 1999. Les personnalités qui avaient les liens les plus anciens avec l'OMPI et le CNRI et qui les connaissaient mieux, comme Lord Alton of Liverpool, ont très vite compris que cette inscription était le résultat de marchandages d'arrière-salle entre les Etats-Unis et le régime iranien, uniquement basée sur l'hostilité de la dictature intégriste contre la Résistance et les campagnes de désinformation des services de renseignement des mollahs, le Vevak.

Comme l'a expliqué Lord Alton, qui connaît et suit l'OMPI depuis le milieu des années 1980, *« il est vrai que l'OMPI a fait l'objet d'une campagne de propagande des plus venimeuses pour ternir son image dans le pays et à l'étranger. Ayant échoué à détruire la résistance par une répression d'une férocité sans nom, le régime iranien a colporté une litanie d'accusations contre son principal opposant. Longtemps mes collègues parlementaires et moi-même avons reçu toute une collection de documents anti-OMPI de l'ambassade iranienne à Londres ... La campagne de propagande contre l'OMPI a été soigneusement orchestrée,*

généreusement financée et était parfois réellement sophistiquée. Quiconque examine en détail nombre des allégations contre ce mouvement peut voir qu'elles portent le sceau de la propagande : des mensonges terrifiants, présentés dans le seul but de détourner l'attention. » (10)

La nature infondée des allégations contre l'OMPI aide à comprendre pourquoi 220 membres de la Chambre des Représentants des Etats-Unis ont publié une déclaration dénonçant son inscription sur la liste des organisations terroristes en 1998. Ce rejet bipartite vigoureux de cette inscription a été suivi par une lettre d'approbation et de soutien de 32 sénateurs américains en 2001. (11)

Mais malgré la controverse et l'injustice de ce classement, les alliés des Etats-Unis au Royaume-Uni et en Europe leur ont emboîté le pas, le premier désignant l'OMPI comme organisation proscrite en mars 2001 et l'Union européenne la déclarant groupe terroriste en mai 2002 ce qui a entraîné le gel de ses fonds dans toute l'Europe.

Bien que les dommages de ces inscriptions aient été graves et pesants pour la réputation de la Résistance, entravant son action aux Etats-Unis et en Europe, l'OMPI et le CNRI ont contre-attaqué en tenant de nombreuses conférences et manifestations à Paris, Londres et plusieurs autres villes européennes, tout en défendant pacifiquement leurs droits devant les cours de justice américaine et britannique et devant la Cour européenne de justice. La Résistance au sortir de ces procédures longues et coûteuses, qui ont duré six années au Royaume-Uni et en Europe, et plus de quinze ans aux Etats-Unis, a non seulement été retirée des listes noires mais a été complètement blanchie de toutes charges et accusations. Comme l'expliquait Lord Peter Frazer, ancien Conseiller juridique de la Couronne, procureur général d'Ecosse et partisan de longue date de l'OMPI qui avec 34 autres parlementaires britanniques avait réussi à faire retirer, en novembre 2007, sa classification d'organisation proscrite au Royaume-Uni : « *La Cour nous a d'abord dit que les preuves étaient classées. Mais quand les documents ont enfin été rendus publics, après une longue bataille, par une décision de justice, tout ce que nous avons trouvé dans le dossier de l'OMPI était fabriqué (...) de la désinformation fournie par les mollahs et leur ministère du renseignement, dont aucun élément n'était*



recevable en justice. » (12)

Malgré les sérieuses difficultés créées par ce classement pour organiser, recruter, se développer et se financer, le CNRI a été également en mesure de rassembler des soutiens et de bâtir un consensus autour de son statut en Europe, obtenant un soutien majeur quand, le 23 décembre 2005, le Sénat belge approuva unanimement une résolution en sa faveur, juste deux jours après que le Conseil de l'Union européenne ait décidé de renouveler l'inscription de l'OMPI sur la liste noire le 21 décembre 2005. La résolution du Sénat belge condamnait fermement le gouvernement iranien pour « *violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales* » et pour « *les appels répétés du président iranien à la destruction d'Israël et sa négation du génocide contre les juifs durant la seconde guerre mondiale* ». Le texte poursuivait en exhortant le gouvernement belge « *à enquêter dans le cadre de l'Union européenne pour savoir si, sur la base des informations actuelles et révélées, le maintien de l'OMPI sur la liste des organisations terroristes était justifié ou non.* »

Un peu moins d'une année plus tard, le 12 décembre 2006, la Cour européenne de première instance (CPI) a annulé la décision du Conseil européen d'inscrire l'OMPI sur la liste noire faute d'une audience équitable. Le Conseil cependant, n'a pas suivi la décision de la Cour de retirer l'OMPI de la liste, du fait surtout d'une pression politique du Royaume-Uni, seul Etat membre de l'Union européenne à être présent durant la procédure malgré ses propres démêlés légaux et ses examens judiciaires sur le même sujet.

Plutôt que de se lamenter sur ce mépris flagrant du droit, le CNRI est retourné à la tâche. La Présidente-élue Radjavi a participé à une conférence donnée par l'association des juristes iraniens en exil dans un forum public portant sur les développements préoccupants de cette situation. Figuraient entre autres au nombre des orateurs, des juristes et des activistes éminents comme Henri Labayle, maître de conférence en droit de l'université de Pau et du pays d'Adour, Gisella Garbagnati, juriste italienne qui a publié des articles érudits sur la Cour européenne de justice et les avocats bien connus dans le domaine des droits humains, David Vaughan, Jean-Pierre Spitzer et William Bourdon.

Les contre-attaques et victoires de l'opposition iranienne

En 2007 : Rassemblement à Bruxelles

Cette conférence a été suivie en mars 2007 par le rassemblement de plus de 30 000 Iraniens en exil contre la violation flagrante du droit par le Conseil européen en marge d'un sommet des chefs d'Etat de l'Union européenne à Bruxelles, manifestation qui s'appuyait sur des déclarations de soutien signées par des dizaines de parlementaires européens présents sur place.

Selon l'Irish Times : « *Quelques-uns des plus brillants cerveaux de Grande-Bretagne sont venus à Bruxelles le week-end dernier pour défendre les droits fondamentaux de l'Organisation des Moudjahidine du peuple (OMPI) (...) La manifestation de Bruxelles, où Lord Fraser of Carmyllie, ancien conseiller juridique écossais de la Couronne, et Lord Russell Johnston, ancien vice-président du parti démocrate libéral, se sont aussi exprimés au nom de l'OMPI, était organisée en réaction au récent jugement de la Cour de première instance européenne. Dans une décision historique du mois de décembre 2007, la CPI a décrété que la décision de l'Union européenne de placer l'OMPI sur la liste noire violait son droit d'être entendue, l'obligation d'en déclarer les raisons et son droit*



De dr. à g. : José Luis Zapatero, Maryam Radjavi, Giulio Terzi et Horst Teltschik – Genève, 20 septembre 2013



à une protection juridique effective. »

L'article citait Lord Archer, ancien conseiller juridique de la Couronne britannique, selon lequel « l'OMPI n'a reçu aucun avertissement qu'elle allait être classée terroriste, elle n'a pas eu la possibilité de faire de commentaires et aucune explication ne lui a été fournie sur la raison de son inscription dans cette liste. De nombreux recours ont été menés depuis que l'OMPI a été inscrite sur cette liste, dont par exemple ceux de 2000 juristes professionnels en Grande-Bretagne, et des appels de parlementaires pour un réexamen (...) mais l'OMPI figure toujours sur la liste. »

Avril Doyle, député du Fine Gaël, l'un des 20 membres du Parlement à avoir signé une pétition accusant le Conseil de « *mépris flagrant des cours européennes* », demandait à ce qu'il soit pris acte du manquement du Conseil à suivre le verdict de la CPI. « *Je pense que le Conseil a agi de mauvaise foi en ne les retirant pas de la liste. S'ils veulent les remettre sur la liste, ils peuvent suivre la procédure et faire un procès équitable à l'Organisation.* » (13)

Pour la Résistance, le prochain round en appels légaux, en manifestations, en rassemblements pacifiques et en expressions publiques de soutien par des parlementaires et des défenseurs des droits dans toute l'Europe durera encore une autre année au Royaume-Uni avant que, par acte des deux chambres du Parlement le 24 juin 2008, l'OMPI ne soit retirée de la liste des organisations proscrites auquel il faut ajouter sept mois supplémentaires pour que le « Conseil des Affaires générales et relations extérieures » (CAGRE) de l'Union européenne retire, le 26 janvier 2009, l'OMPI de la liste noire européenne. La décision du CAGRE en faveur de la Résistance est une première ; celle-ci n'ayant jamais retiré d'organisation de la liste noire européenne.

Le CNRI a pleinement tiré parti de ces annulations âprement gagnées et bien méritées en accélérant ses campagnes internationales pour être retiré également de la liste américaine. Rassemblant tout son capital politique et social et faisant appel à tous les militants et sympathisants qu'il avait réunis les années précédentes, le CNRI a lancé une multitude d'activités et d'événements en Europe et aux Etats-Unis pour faire entendre sa cause, débutant par une

démonstration de solidarité avec les milliers d'Iraniens qui s'étaient rassemblés à New-York contre le discours d'Ahmadinejad, le président des mollahs, lors de la 64ème session de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2009. Par vidéo interposée, la Présidente élue Maryam Radjavi a lié les actions des manifestants de New-York à celles qui se déroulaient dans les rues d'Iran pour protester contre les élections de juin de la même année, rappelant que « c'est le peuple iranien qui par son soulèvement et sa résistance finira par décider du sort de ce régime ».

Paris, 2010

En 2010 des dizaines d'anciens hauts responsables des Etats-Unis, d'Europe et des Etats arabes ont participé à une conférence à Paris organisée par seize comités venus de toute l'Europe pour discuter du besoin urgent d'une politique plus ferme vis-à-vis de l'Iran. Parmi les participants et les orateurs les plus éminents se trouvaient Rudolph Giuliani, ancien maire de New-York et candidat à l'élection présidentielle en 2008, Frances Townsend, conseillère auprès du président George W. Bush pour la sécurité intérieure et le contreterrorisme (2004-2009), le juge Michael Mukasey, ancien ministre de la Justice des Etats-Unis (2007-2009), Tom Ridge, ancien secrétaire d'Etat



John Bolton, Patrick Kennedy, Maryam Radjavi, Rudy Giuliani, Michael Mukasey, Tom Ridge, Glenn Carle and Wesley Martin – Conférence à Paris, 24 mars 2013



de la sécurité intérieure américaine (2003-2005). Leur présence confirmait l'élan qui s'était déjà formé aux Etats-Unis derrière la Résistance grâce aux batailles gagnées au Royaume-Uni et en Europe contre la liste noire. En outre, d'éminentes personnalités internationales comme Sid Ahmed Ghozali, ancien Premier ministre algérien, Alain Vivien, ancien Secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères et des délégations de parlementaires de France, Grande-Bretagne, Norvège et Danemark ont participé à la conférence. La présidente élue Maryam Radjavi, invitée d'honneur, a rappelé aux participants que : « *La bonne solution au problème iranien est un changement de régime, un changement démocratique par le peuple iranien et sa Résistance. C'est le facteur déterminant de l'équation iranienne. Aussi, toute politique qui bloque la Résistance ignore le facteur le plus important d'un changement en Iran et le point faible du régime.* »

L'OMPI et le CNRI ont remporté une victoire majeure au cours de l'été 2010 lorsque la Cour d'appel des Etats-Unis pour le district de Columbia a décidé que Condoleezza Rice, alors Secrétaire d'Etat, avait violé la garantie de procédure régulière due à l'OMPI en ne lui fournissant pas les sources non classées sur lesquelles elle se fondait pour rejeter sa demande de sortie de la liste noire en juillet 2008. Selon les termes même du verdict : « l'OMPI n'a été informé de la décision de la Secrétaire d'Etat (de ne pas tenir compte de sa demande) et de sa permission d'accéder à la partie non classée du procès-verbal, seulement une fois la décision définitivement prise. Et bien que l'OMPI ait eu la possibilité d'inclure dans le procès-verbal ses propres preuves pour un retrait de la liste, elle n'a pas eu l'occasion de réfuter la partie non classée du procès-verbal que la Secrétaire d'Etat établissait - une omission, selon l'OMPI, qui l'a privée de la garantie de procédure régulière qui lui était due et qui a été détaillée dans nos précédentes décisions. » (14)

La Cour a reconnu la contestation de l'OMPI et rappelé le rejet par le Département d'Etat de la demande faite par l'OMPI d'être retirée de la liste de terroristes étrangers, en ordonnant à Hilary Rodham Clinton, Secrétaire d'Etat, d'indiquer « *les sources qu'elle considère suffisamment crédibles pour s'y appuyer* » et de donner « *à l'OMPI une occasion de réfuter les documents non classés sur lequel elle s'appuie* ». (15) Avec ce verdict, la Cour d'appel a donné

à l'OMPI et au CNRI la chance non seulement d'étudier les documents non classés du gouvernement américain à leur charge mais aussi de les réfuter devant la Cour.

Berlin, 2011

Forte de ce succès, la Présidente-élue Radjavi a accepté une invitation à prononcer un discours liminaire à une conférence internationale en mars 2011 à Berlin, organisée pour appeler à la protection des membres de l'OMPI au camp d'Achraf, pour soutenir le soulèvement populaire en Iran et pour étudier les perspectives d'un changement du régime. En plus de nombreuses personnalités américaines de premier plan qui avaient participé à la conférence de Paris, le groupe américain comprenait Howard Dean, ancien gouverneur du Vermont et ex président du Parti démocrate (2005-2009), le général Peter Pace, ancien chef d'Etat-major interarmées (2005-2007), le général Hugh Shelton, ancien chef d'Etat-major des armées (1997-2001), Patrick Kennedy, fils de feu le sénateur Edward Kennedy et membre de la Chambre des Représentants (1995-2011), l'ambassadeur Mitchell B. Reiss, ancien directeur de la planification politique du département d'Etat (2003-2005), et Louis Freeh, ancien directeur du FBI (1993-2001), qui ont tous pris la parole.

La délégation allemande comptait des membres tout aussi éminents, avec Gesine Schwan, candidat à la présidence de la République allemande, Gunter Verheugen, ancien commissaire européen (1999-2009) et ancien ministre d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, Otto Bernhardt, ancien Porte-parole des Finances du groupe Démocrate-chrétien/social-démocrate au Bundestag (2005-2009) et membre de la direction de la fondation Konrad Adenauer, qui sont tous intervenus durant la conférence.

Au cours des débats, Leo Dautzenberg, député allemand (1998-2011), a remis à Madame Radjavi la déclaration signée par 150 députés du Bundestag demandant la protection humanitaire des opposants iraniens du camp d'Achraf, le retrait de l'OMPI de la liste noire américaine et l'arrêt des exécutions en Iran.



Genève, 2011 : les droits des Achrafiens

La lame de fond de pression politique et de soutien du CNRI s'est poursuivie à Genève en septembre 2011 lors d'une conférence pour discuter le droits des Achrafiens d'être des "demandeurs d'asile" dans le cadre du HCR et qui appelait le Président des Etats-Unis et son département d'Etat à retirer l'OMPI et le CNRI de la liste terroriste comme un premier pas indispensable pour garantir la sécurité des habitants du camp d'Achraf. Parmi les orateurs figuraient le noyau enthousiaste de hautes personnalités américaines sympathisantes de la Résistance, comme Rudy Giuliani, Louis Freeh et Michael Mukasey, et de plus récents mais non moins éminents adhérents, tels qu'Ed Rendell, ancien gouverneur de Pennsylvanie et le général James Conway, ancien commandant du corps des Marines américain. De courtes déclarations ont aussi été faites par des parlementaires européens dont Giorgio Bornacin, sénateur italien; Matthew Offord du Royaume-Uni ; Jean-Charles Rielle, Eric Voruz, et Luc Barthassat de Suisse, ainsi que Rémy Pagani, membre du conseil d'administration de la ville de Genève.



Mars 2014 : Conférence à Paris pour la journée internationale des femmes ; de dr. à g. : Anissa Boumediene, Phumla Makaziwe Mandela, Ingrid Betancourt, Maryam Radjavi, Michèle Alliot-Marie, Kim Campbell, Carmen Quintanilla, Aude de Thuin



Genève, Palais des Nations – conférence en marge du Conseil des Droits de l’Homme de l’ONU. 19 septembre 2013

Après la présentation d’accueil faite par Nils de Dardel, juriste et co-président du Comité suisse pour la défense d’Achraf, et le discours d’ouverture fait par Eric Sottas, ancien secrétaire général de l’Organisation mondiale contre la torture, OMCT (ONG de renom international basé à Genève), la présidente-élue Maryam Radjavi a formulé trois mesures urgentes pour protéger le camp d’Achraf :

- que le Secrétaire général de l’ONU, la mission d’assistance des Nations Unies pour l’Irak (MANUI) et le Haut commissaire aux droits de l’homme mettent Achraf sous leur contrôle permanent en postant une équipe d’observateurs dans le camp ;
- que le HCR reconnaisse le statut de réfugiés à tous les habitants le plus rapidement possible ;
- que les Etats-Unis participent à assurer et garantir les droits et à la protection comme souligné dans la déclaration du HCR du 13 septembre et à la garantie de leur application, et fasse pression sur l’Irak pour annuler la date de fermeture du camp d’Achraf.



Madame Radjavi a ajouté : « la Résistance iranienne est prête à prendre en charge le budget nécessaire » pour protéger tout observateur des Nations Unies stationné au camp d'Achraf.

Paris, 2012

Elle a prononcé un discours majeur lors d'une conférence internationale organisée à Paris en janvier 2012 par le Comité français pour un Iran démocratique (CFID- fondé en 2007 par le sénateur Jean-Pierre Michel, l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Alain Vivien, et l'ancien député et magistrat François Colcombet pour soutenir le CNRI avec de nombreux parlementaires et personnalités politiques françaises) en soutien aux habitants du camp d'Achraf, ainsi que lors d'une conférence pour la Journée internationale des femmes également à Paris en mars 2012, organisée par la Fédération internationale des femmes contre le fondamentalisme et pour l'égalité (WAFE). Les participants à ces deux conférences étaient également d'anciennes hautes personnalités venues du monde entier.

La Résistance a intensifié sa pression pour son retrait de la liste des organisations terroristes étrangères par le département d'Etat américain pendant l'été 2012. Cela coïncidait avec l'audience de son dernier combat de la Cour d'appel du district de Columbia, ouvert en février 2012.

Cette Cour d'appel avait rendu un jugement en faveur de l'OMPI en 2010, déclarant que le département d'Etat avait violé ses droits à un procès équitable en ne partageant pas les renseignements non classés sur lesquels avait été fondée sa décision de refuser de retirer l'OMPI de la liste. Dans son jugement du 1er juin 2012, la cour a émis un blâme contre la secrétaire d'Etat Hilary Rodham Clinton pour "l'énorme délai" qu'elle avait pris pour prendre une décision dans le cas présenté et lui avait donné quatre mois pour se conformer à la décision du verdict de 2010, à défaut de quoi, la Cour prendrait sur elle d'annuler cette inscription. (16)

Paris, 2012 : le temps du changement démocratique en Iran

Plutôt que de tenir le résultat pour acquis, le CNRI a organisé les 23 et 24 juin 2012 l'un des plus grands rassemblements des Iraniens en exil jamais tenu



Conférence internationale à Paris, en présence d'éminentes personnalités politiques et parlementaires, français, européens et américains. Février 2013

en Europe pour une conférence de deux jours sur le thème : « Le temps du changement démocratique en Iran ». Y participait plus de 600 parlementaires, personnalités politiques, juridiques et religieuses, des défenseurs des droits de l'homme venant de 55 pays des cinq continents. Conduit par l'Américain Newt Gingrich, ancien président de la Chambre des Représentants et candidat présidentiel, la tribune des participants comprenait d'éminentes personnalités telles que Patrick Kennedy, Bill Richardson, ancien gouverneur de New Mexico, Ed Rendell, le sénateur Robert Torricelli, Rudolph Giuliani, Michael Mukasey, John Bolton, ancien ambassadeur auprès des Nations Unies, le général William Casey, ancien chef d'Etat-major de l'armée américaine, le colonel Léo McCloskey, ancien commandant de la force d'opération conjointe interarmées américaine, le général David Philips, ancien commandant de la 89ème brigade de police militaire de l'armée américaine chargé de la protection du camp d'Achraf, Wesley Martin, ancien colonel commandant de l'armée américaine à Achraf, Philip J. Crowley, ancien porte-parole du Département d'Etat, Mitchell Reiss, ancien directeur de la planification politique au département d'Etat, Robert Joseph, ancien sous-secrétaire d'Etat pour le contrôle des armes et la sécurité internationale, et Linda Chavez, ancienne directrice des relations publiques de la Maison Blanche, parmi les membres de la délégation américaine.

La délégation européenne était tout aussi impressionnante, avec Alejo Vidal-Quadras, premier vice-président du Parlement européen, Struan Stevenson,



A la rencontre du CNRI

président de la délégation du Parlement européen pour les relations avec l'Irak, Anne-Marie Lizin, présidente honoraire du Sénat belge, Philippe Douste-Blazy, ancien ministre français des Affaires étrangères, David Amess, député britannique, Gunter Verheugen, ancien vice-président de la Commission européenne, John Bruton, ancien Premier ministre irlandais, Geir Haarde, ancien Premier ministre islandais, Lars Rise, ancien député norvégien, Rémy Pagani, maire de Genève, Eric Voruz, membre du Parlement fédéral suisse, Raymond Luca, doyen de la commission chargée des Affaires étrangères au Sénat roumain, Aude de Thuin, fondatrice du Forum des femmes pour l'économie et la société, parmi de nombreux autres.

Parmi les nombreuses remarques sur cette conférence de deux jours, on retiendra celle de Newt Gingrich déclarant que le nombre exceptionnel de



Lors d'une réunion avec les députés français, le Nouvel An Iranien, Norouz, a été célébré le mardi 2 avril 2013 au salon de la Questure (Assemblée Nationale)

participants et de hautes personnalités en soutien au CNRI « *devrait être connu chez nous afin que tous ceux qui prennent des décisions en matière de politique étrangère aux Etats-Unis se rendent compte de la taille que ce mouvement a acquis, de son ampleur et de l'appui américain qui leur est apporté par les deux partis (...) Notre but devrait être d'aider la population iranienne à renverser la dictature et à éliminer ce régime* », ce que Patrick Kennedy a souligné en

déclarant : « Je souhaiterais que toute la population des Etats-Unis voit ici à Paris l'opposition libre et démocratique aux mollahs en Iran. Je souhaiterais que nous puissions comprendre que l'avenir repose sur la sortie de la liste noire du principal groupe d'opposition au régime de Téhéran. »

Une centaine de milliers de personnes ont assisté à ce meeting. Le rassemblement a naturellement demandé une organisation et une planification énormes de la part du CNRI assisté de 241 gestionnaires techniques de sociétés diverses et 381 gestionnaires de coordination des opérations pour programmer, orchestrer et administrer la participation des 642 personnalités politiques et sa couverture médiatique par différents organes de presse comme le Figaro, le Journal du Dimanche, le Washington Post, le Chicago Tribune, al-Siyassah, Der Spiegel, D-Sit, l'Agence France Presse, Associated Press, Reuters, Fox News, al-Arabiya, al-Jazeera, EuroNews, ABC, RAI, TeleSud, E-Tele, DITV3, France24, BFM, la chaîne TV Public Sénat et France 3 qui a qualifié la conférence de « nouvelle démonstration de force de l'OMPI ».

Etant donné le remarquable succès de cette conférence, il est peu surprenant que, parlant du retrait de l'OMPI et du CNRI de la liste noire du département d'Etat en septembre 2012, le New York Times a conclu avec la richesse d'appuis politiques bipartites gagnés par la Résistance aux Etats-Unis au fil de quinze années de diplomatie patiente et avisée. « Rarement dans les annales du lobbying dans la capitale », écrit le Times, « une cause a attiré un groupe de supporters aussi brillants : anciens directeurs de la CIA et du FBI, généraux en retraite et hommes politiques célèbres des deux partis. » Les présentant comme une « liste A des soutiens de Washington », l'article cite notamment Tom Ridge, ancien secrétaire à la sécurité nationale du Président Bush, et le général James L. Jones, premier conseiller pour la sécurité nationale du Président Obama,

2013, ré-ouverture du bureau du CNRI à Washington

Après une décennie de fermeture, le CNRI a rouvert son bureau de Washington le 10 avril 2013. Le Christian Science Monitor a couvert l'évènement en écrivant : « Un groupe d'opposants iraniens qui languissait sur la liste des organisations terroristes étrangères depuis plus d'une dizaine d'année sous l'administration



A la rencontre du CNRI

des démocrates et des républicains, a marqué sa complète réhabilitation mardi en ouvrant ses bureaux flambant neufs – le sol recouvert de tapis persans – à deux pas de la Maison Blanche. Quel étonnant retournement de fortune pour le Conseil national de la résistance iranienne (CNRI)



Patrick Kennedy, le général James Jones (ancien conseiller d'Obama pour la sécurité nationale) et John Bolton à la cérémonie de la réouverture des bureaux du CNRI à Washington – 10 avril 2013

et de sa branche armée, maintenant désarmée, les Moudjahidine du peuple (OMPI), marqué par la longue liste de dignitaires de Washington qui se sont rendus à l'inauguration du bureau. D'anciens membres éminents du Congrès à d'anciens agents de la sécurité nationale et des diplomates de haut-rang, le calibre des personnalités américaines prêts à couper le ruban, tous témoignaient de l'efficacité de l'organisation d'opposition iranienne à modifier son image - passant d'un groupe marginal avec un passé violent à un groupe incarnant les aspirations démocratiques du peuple iranien. » (18)

2013, Délégations de soutien aux Achrafiens transférés à Liberty

La réhabilitation de la réputation et du statut de l'OMPI et du CNRI a en outre résulté dans une avalanche de soutiens à leurs objectifs majeurs qui sont la sécurité des habitants du camp d'Achraf transférés depuis au camp Liberty en Irak et un changement de régime en Iran. Par exemple, une délégation bipartite constituée de membres de la commission des Affaires étrangères auprès de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, conduite par Dana Rohrabacher, membre du Congrès, président de la sous-commission chargée de l'Europe, composée du juge Ted Poe, président de la sous-commission chargée du terrorisme, de la non-prolifération et du commerce, Brian Higgins, membre de premier plan de la sous-commission du Contre-terrorisme et du renseignement, et Paul Cook, membre du Congrès, a rencontré à Paris, en

février 2013 la présidente-élue Maryam Radjavi. Selon les articles de presse diffusés à cette occasion, la délégation a discuté « des moyens de contrer la menace posée par le régime iranien à la paix et la sécurité mondiale, des discussions nucléaires pour contenir le programme d'armement nucléaire de l'Iran, des graves violations des droits humains en Iran, de la menace croissante pour la sécurité et le bien-être des Moudjahidine du peuple, opposants iraniens, au camp Liberty en Irak, de la montée des exécutions et du mécontentement en Iran et de ce que les Etats-Unis devraient faire face à ces questions urgentes.

« La délégation a insisté sur les points suivants : le gouvernement des Etats-Unis doit revoir sa politique vis-à-vis de l'Iran après le rejet par le Guide suprême de la dernière proposition de l'administration américaine au cours des discussions nucléaires. L'administration devrait discuter avec l'opposition iranienne, comme nous le faisons aujourd'hui, au lieu de continuer des discussions stériles avec les dirigeants iraniens qui non seulement permettent au régime de se rapprocher de la bombe atomique mais aussi de légitimer sa répression meurtrière des opposants en Iran et son soutien aux terroristes de la région (...) La protection complète des habitants du camp Liberty ne peut être assurée qu'en les retirant de la zone dangereuse et en les réinstallant dans le foyer qu'ils ont occupé pendant 26 ans au camp d'Achraf. Lors de la 112ème législature, la Chambre des Représentants a adopté un texte législatif dans le cadre de la résolution 1905 appelant le gouvernement des Etats-Unis à exhorter le gouvernement irakien à ne pas fermer le camp



Une délégation du Comité Parlementaire pour un Iran Démocratique (CPID) accueille Maryam Radjavi à l'Assemblée Nationale – 28 octobre 2014 (de g.à dr. André Chassaigne, Dominique Lefebvre, Jean-Pierre Michel, Michel Terrot, Gérard Charasse, Bernard Lesterlin, Pascal Terrasse)



d'Achraf jusqu'à ce que les habitants du camp d'Achraf soient entendus par le HCR et réinstallés dans des pays tiers. »

La Résistance a reçu en 2013 des appuis publics supplémentaires et des déclarations de soutien non seulement d'une longue liste de personnalités politiques et de hauts responsables énumérés ci-dessus, mais également :

- le soutien d'une majorité de membres de l'Assemblée nationale présentés par le député du Val d'Oise, vice-président du groupe socialiste, Dominique Lefebvre, président du Comité Parlementaire pour un Iran Démocratique (CPID)
- le soutien de 12000 maires et élus de la République française, présentés par deux maires socialistes, Jean-Pierre Bequet et Jean-Pierre Muller et un maire UMP, Jean-François Legaret, les deux derniers aujourd'hui coprésidents du « Comité des maires de France en défense des Achrafiens »
- de membres du Parlement britannique, déclaration majoritaire de soutien au CNRI et aux habitants de Liberty et d'Achraf
- du Sénat italien, déclaration majoritaire de soutien au CNRI et aux habitants de Liberty et d'Achraf



Des parlementaires arabes rencontrent Maryam Radjavi à Paris – Juin 2012

- du Sénat néerlandais, au CNRI et aux habitants de Liberty et d'Achraf
- du Parlement islandais, déclaration majoritaire de soutien au CNRI contre « la dictature religieuse et misogyne en place en Iran »
- du Parlement maltais, déclaration majoritaire de soutien au CNRI et aux habitants de Liberty et d'Achraf
- de membres du Sénat et de la Chambre des députés belges.
- de 15 membres du Parlement afghan, déclaration majoritaire de soutien au CNRI et aux habitants de Liberty et d'Achraf.
- de la coalition irakienne formée de 259 responsables politiques, d'activistes et d'ONG au CNRI et aux habitants de Liberty et d'Achraf, dont Zafer al-Ani, Secrétaire général de l'Association de l'avenir national, cheikh Ahmad Abou Risha, président du Congrès de l'Eveil irakien, Rassem al-Awadi, haut responsable du Mouvement national Wafaq, cheikh Ali Hatam, émir de la tribu Dulaim, Minas Ibrahim al-Youssefi, Secrétaire général du parti chrétien démocrate irakien, Ismaël al-Hadidi, président de l'Organisation des droits de l'homme de Kirkuk, cheikh Saadoun al-Obaidi, cheikh Khalaf al-Aliyan, cheikh Avaz al-Abdan, président du Mouvement de la liberté du sud, l'Union des conseils de cheikhs en Irak, l'Association de la voix d'un pays libre, le Comité irakien de défense d'Achraf, l'Organisation irako-américaine pour la défense des droits de l'homme, l'Association de l'amitié entre les Etats, le Mouvement national chaldéen, le Mouvement national de la jeunesse chrétienne, l'Union des forces nationales irakiennes (branche de Diyala), l'Association des reporters sans frontières, l'Organisation des femmes musulmanes de Bagdad, le Centre des réfugiés irakiens, le Mouvement populaire Sauver l'Irak, le Congrès pour la défense des droits de la jeunesse irakienne, le Groupement des femmes irakiennes, le Conseil national des femmes irakiennes, l'Association des jeunes pour l'avenir de l'Irak, l'Association des ONG, l'Association des voix de la liberté, l'Association des écrivains et lettrés indépendants d'Irak, l'Organisation des juristes irakiens, l'Association des juristes pour la liberté irakienne, l'Organisation humanitaire Ahl al-Kheir.
- Des hauts dignitaires religieux de l'Eglise anglicane ont signé une déclaration en soutien au CNRI et aux habitants de Liberty et d'Achraf, dont les archevêques de Canterbury George Carey et Rowan Williams.
- Une déclaration signée par 100 juges arabes pour la défense des résidents



de Liberty et d'Ashraf

- De la coalition des organisations politiques et sociales des Kurdes irakiens avec la présence de Tareq Karizi et Shahou Gouran
- Lettre au secrétaire d'Etat John Kerry envoyée par "EveryOne", groupe italien des droits de l'homme.

Paris, 2013

Le rassemblement de la Résistance à Villepinte en région parisienne le 22 juin 2013 est une autre preuve de l'assise populaire foisonnante et des prouesses en matière d'organisation de l'OMPI et du CNRI. Sous la conduite de Mme Zahra Merikhi, coordinatrice des bureaux de la présidente élue de la Résistance, le comité organisateur s'est étendu de Paris à presque toutes les capitales européennes, aux Etats-Unis, au Moyen-Orient et jusqu'en Australie, coordonnant la participation de plusieurs centaines de parlementaires et de personnalités politiques venant d'une cinquantaine de pays et des cinq continents.

La liste des orateurs comprenait une délégation parlementaire du Royaume-Uni et d'autres pays européens ainsi que des délégations de plusieurs Etats du Moyen-Orient et d'Afrique du nord. Une délégation du Congrès américain et quelque 30 anciens responsables gouvernementaux et officiers supérieurs, dont quatre généraux quatre-étoiles, des Etats-Unis ont pris la parole. Le sénateur Robert Menendez, président de la Commission des Affaires étrangères du sénat américain, a envoyé une vidéo et plusieurs autres, dont le sénateur Carl Levin, président de la commission des Services armés, ont aussi adressé des messages de solidarité.

En plus de la longue liste d'éminents sympathisants européens et américains qui avaient participé à de précédentes conférences, on peut citer encore José Luis Rodriguez Zapatero, ancien Premier ministre espagnol, Michèle Alliot-Marie, ancienne ministre française de la Défense, de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, Giulio Maria Terzi, ancien ministre italien des Affaires étrangères, Rita Sussmuth, ancienne présidente du Bundestag (Allemagne), Carmen Quintanilla, présidente de la commission des femmes du Parlement espagnol, Jean-Francois Legaret, maire du premier arrondissement de Paris;

Christine Ockrent, journaliste et auteur renommée, Alessandro Pagano, président du Comité italien des parlementaires et des citoyens italiens pour un Iran libre, Mario Ovidiu Oprea, premier Secrétaire du Sénat roumain ; Jose Maria Chiquillio, membre du Sénat espagnol, Stanislav Polcak, président de la commission des Affaires juridiques et du droit constitutionnel du parlement de la République tchèque, Zingris Emanuelis, président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement lithuanien, le général James Jones, ancien conseiller du Président Obama pour la Sécurité nationale, le général Hugh Shelton, ancien président des chefs d'état-major interarmées américains ; John Dennis Hastert, ancien président de la Chambre des Représentants des Etats-Unis ; une délégation de du Congrès des Etats-Unis : William Lacy Clay, membre de la commission des Finances ; Ted Poe, Président de la sous-commission sur le terrorisme, la non-prolifération nucléaire et le commerce ; Sheila Jackson Lee, membre des commissions judiciaires et de sécurité intérieure ; le général Chuck Wald, ancien commandant adjoint du quartier général de commandement européen des Etats-Unis, Marc Ginsberg, ambassadeur des Etats-Unis au Maroc de 1994 à 1998 et ancien haut-conseiller adjoint du Président des Etats-Unis pour la politique au Moyen-Orient, Wesley Martin, le premier Colonel Commandant d'Achraf, Thomas Cantwell, colonel, qui a servi dans l'armée américaine de la force multinationale en Irak, Barry Johnson, ancien officier supérieur de l'armée américaine en Irak, Najat Bubakr, députée palestinienne, Mohammed El Maghraby, député égyptien, Mohammed al-Haj, député jordanien, Terrence Young, député canadien qui s'est exprimé au nom de sa délégation, et Peter Murphy, président des sympathisants australiens pour la démocratie en Iran.

Paris, 2014 : Maryam Radjavi de plus en plus soutenue est invitée à exposer ses analyses de la situation internationale

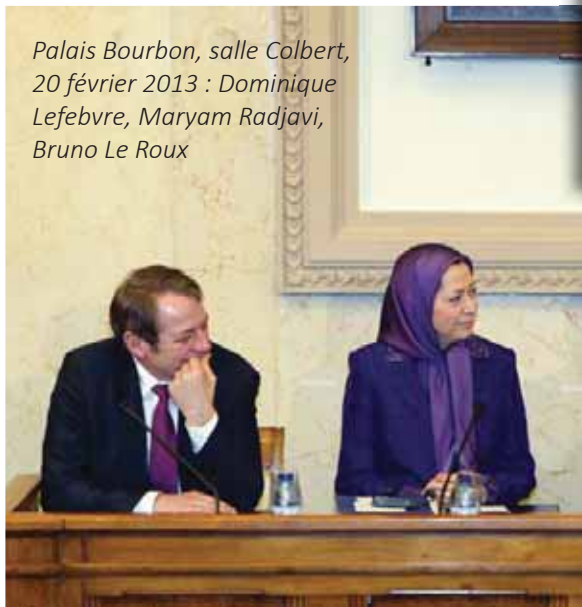
Un an après l'arrivée d'Hassan Rohani à la présidence du régime iranien, Mme Radjavi a évalué son bilan dans les domaines politiques, économiques et sociaux, en particulier sur la détérioration de la situation des droits humains marquée par une nette augmentation des exécutions, lors d'un grand rassemblement le 27 juin 2014. Ce rendez-vous annuel de mi-juin à Villepinte où se convergent les sympathisants de la Résistance iranienne à



A la rencontre du CNRI

travers le monde, s'est élargi à 69 pays représentés par plus de 600 personnalités politiques, juridiques et parlementaires de diverses tendances politiques. Maryam Radjavi s'est exprimé également sur la crise en Irak, l'ingérence du régime iranien dans ce pays et les autres pays de la région, les événements en Syrie, ainsi que de l'avenir du régime.

Cette progression du CNRI vers une plus grande assise internationale a permis – hormis des noms déjà cités - de retrouver de nouvelles personnalités de renom qui ont rejoint le soutien à la cause de la démocratie et des libertés fondamentales en Iran. Citons quelques exemples comme Gilbert Mitterrand, président de la fondation Danielle Mitterrand-France Libertés, Bernard Kouchner, ancien ministre des Affaires étrangères, Rama Yade, ancien secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, pour la France ; Joseph Lieberman ancien sénateur, John Dennis Hastert, ex-président de la Chambre des Représentants, pour les Etats-Unis ; et venant des autres pays : Lord Alexander Carlisle, ancien rapporteur indépendant de l'Etat britannique sur le terrorisme et président du Comité parlementaire britannique pour un Iran libre , Kim Campbell, ancien premier ministre du Canada, Jordi Xucla, député espagnol et président du groupe ALDE au Conseil de l'Europe, Pedro Agramunt, Député espagnol et président du groupe



*Palais Bourbon, salle Colbert,
20 février 2013 : Dominique
Lefebvre, Maryam Radjavi,
Bruno Le Roux*





Maryam Radjavi invitée par le CPID pour une réunion à la salle Victor Hugo (Assemblée Nationale) - 29 octobre 2013

PPE au Conseil de l'Europe, , Pandli Majko, ancien premier ministre d'Albanie avec une grande délégation de ce pays , Atef Mokhalif député égyptien avec une forte délégation égyptienne.Plus de 100.000 personnes venues du monde entier ont participé à cet évènement diffusé en direct dans le monde par satellite et sur internet. Cette démonstration de



Le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Jean-Claude Mignon, reçoit Maryam Radjavi, invitée à Strasbourg pour une audition par le groupe PPE-DC de l'APCE. 30 septembre 2013



force populaire et de soutien politique des élites souligne combien la Résistance est sortie des procès de ces quinze dernières années avec des liens diplomatiques renforcés et un soutien international plus important que jamais. Tous les deux déterminants pour contribuer à un changement du régime islamiste en Iran et restituer la souveraineté politique au peuple iranien.

En France, cette réhabilitation de la légitimité de la Résistance iranienne a été plus significative après de longues années de batailles politico-judiciaires contre l'étiquette de terrorisme collée injustement au seul mouvement d'opposition organisé à la dictature religieuse au pouvoir en Iran. A l'initiative du Comité Parlementaire pour un Iran Démocratique (CPID) à l'Assemblée Nationale et du Comité Français pour un Iran Démocratique (CFID) au Sénat, animés par des parlementaires de tous les groupes politiques présents au Parlement français, la présidente élue du CNRI, Maryam Radjavi a été accueillie à différentes reprises pour présenter ses points de vue sur la problématique iranienne et en débattre avec les députés et les sénateurs. En présence de nombreux députés de diverses tendances, le 26 mai 2014, Bruno Le Roux, président du groupe socialiste, républicain et citoyen déclarait à la salle Victor Hugo de l'Assemblée Nationale : *« Chers amis, je suis heureux de vous accueillir dans la salle de réunion du groupe socialiste. Parce que nous partageons dans ce pays des valeurs sur lesquelles nous pensons être en situation de discuter avec vous. Je suis heureux que d'ici puissent partir des messages d'union, de démocratie. »*

NOTES

1. Commission des Affaires étrangères, Conseil national de la résistance iranienne, Crime contre l'humanité : Poursuivre en justice les mollahs du régime iranien pour le massacre de 30.000 prisonniers politiques. (Auvers-sur-Oise, 2001). Page 99
2. Commission des Affaires étrangères, CNRI, Crime contre l'humanité, op.cit., ii.
3. Commission des Affaires étrangères, CNRI, Crime contre l'humanité.

4. Les Moudjahidine du peuple d'Iran, Achraf : Bastion de la liberté (Auvers-sur-Oise, éd. Iran Ketab, 2006, p. 203.
5. Mohammad Mohadessine, *Enemies of the Ayatollahs: The Iranian Opposition's War on Islamic Fundamentalism* (New York: Zed Books, 2004), page 125.
6. DLA Piper and GlobalOptions Inc., *Iran: Foreign Policy Challenges and Choices: Empowering the Democratic Opposition* (Washington, DC, 2006), page 57.
7. Stephen Coates, "Les Etats-Unis déclarent que l'opposition iranienne en Irak est prête à désarmer, Agence France Presse, 10 mai 2003
8. Douglas Jehl, "U.S. Sees no Basis to Prosecute Iranian Opposition 'Terror' Group Being Held in Iraq Iraq," *New York Times*, 27 juillet 2004.
9. Une copie de la lettre est parue dans l'ouvrage de Lincoln Bloomfield Jr., "Mujahedin-e Khalq (MeK/PMOI) and the Search for Ground Truth About its Activities and Nature" (Washington, DC: Akin Gump Strauss Hauer and Feld, LLC., 2011), Tableau 6a.
10. Mohadessine, "Enemies of the Ayatollah", op.cit.
11. Iran Policy Committee, *Appeasing the Ayatollahs and Suppressing Democracy: US Policy and the Iranian Opposition* (Washington, DC, 2006), page 75.
12. Rt. Hon. Lord Peter Fraser, "Terror Tagging the Iranian MEK is Wrong," *The Hill*, Congress Blog, March 29, 2011, <http://thehill.com/blogs/congress-blog/campaign/152393-terror-tagging-theiranian-mek-is-wrong>.
13. Jamie Smyth, "Inclusion of Iranian group on EU 'terror list' raises hackles," *Irish Times*, 6 mars 2007.
14. *MeK/PMOI v. U.S. Dep't of State*, 613 F.3d 220 (D.C. Cir. 2010), 12. [http://www.cadc.uscourts.gov/internet/opinions.sf/8390067BF1E1E876852578070070EB87/\\$file/09-1059-1255582.pdf](http://www.cadc.uscourts.gov/internet/opinions.sf/8390067BF1E1E876852578070070EB87/$file/09-1059-1255582.pdf).



15. MeK/PMOI v. U.S. Dept of State, pages 17-18.
16. MeK/PMOI v. U.S. Dept of State, Case No. 12-1118 (D.C. Cir. Jun. 1, 2012), [http://www.cadc.uscourts.gov/internet/opinions.nsf/5A8913CA6D08CB2785257A100050A6D7/\\$file/12-1118-1376542.pdf](http://www.cadc.uscourts.gov/internet/opinions.nsf/5A8913CA6D08CB2785257A100050A6D7/$file/12-1118-1376542.pdf).
17. Scott Shane, "Iranian Dissidents Convince US to Drop Terror Label," New York Times, September 21, 2012.
18. Howard LaFranchi, "For former Iranian 'terrorists' warm Washington welcome," Christian Science Monitor, 11 avril 2013.



*Personnalités présentes au grand rassemblement de la Résistance iranienne à Villepinte
13 juin 2015*





La délégation des personnalités françaises dont parlementaires, maires et élus au rassemblement de Villepinte – 13 juin 2015 (Au premier rang, de g. à dr. : le sénateur Alain Néri (CFID), le député Dominique Lefebvre (CPID), Gilbert Mitterrand, Jean-Pierre Muller, Jean-Pierre Bequet, Alain Vivien, Jean-Pierre Brard, François Colcombet)

CHAPITRE 5

LA VICTOIRE DE L'ÉTAT DE DROIT SUR LA RAISON D'ÉTAT

LA VICTOIRE DE L'ÉTAT DE DROIT SUR LA RAISON D'ÉTAT

« Cet épisode m'est apparu illustrer un infléchissement inattendu et marqué de la ligne stratégique du contre-espionnage français qui m'a profondément choqué – j'ose le mot – et dont j'ai pris conscience en travaillant sur le sujet inédit du service de renseignements et de répression iranien, le Vevak. J'ai découvert, en effet, la réalité d'une coopération active entre la DST et le Vevak, comparable à celle que, dans la ligne de mes prédécesseurs, j'entretenais en « mon » temps avec les services alliés (...) A chaque fois que j'ai été sollicité pour interférer dans les conflits qui opposaient des services étrangers à leurs oppositions qui avaient trouvé refuge en France, j'ai invariablement refusé, considérant que même au-delà du droit d'asile, il n'était pas convenable de prendre parti et d'oublier les droits reconnus aux oppositions. Je ne faisais en ceci que suivre la ligne définie par le président François Mitterrand (...) Or, ce qui s'est passé le 17 juin 2003 constitue une rupture flagrante avec cette retenue, en ce que la DST a choisi un camp dans le conflit qui oppose la théocratie à son opposition, et en ce que ce camp est, sans polémique ni contestation possible, celui d'un régime dont les principes comme les méthodes ne sont pas, et c'est un euphémisme, acceptables, alors que l'OMPI offre toutes les garanties de respect des règles démocratiques. »

(Yves Bonnet, ancien Directeur de la DST, préfet honoraire de région et ancien député, « LE GRAND COMLOT, Les services secrets iraniens ont-ils manipulé le gouvernement français ? » 479 p.- Éditions Jean-Claude Gawsewitch)

Le 16 septembre 2014, le célèbre juge d'instruction du pôle antiterroriste, Marc Trévidic a signé son ordonnance de non-lieu général, comme l'avait requis le parquet de Paris, dans l'enquête sur le CNRI et l'OMPI. Au terme de ce dossier, qui avait été marqué en juin 2003 par un vaste raid policier très médiatisé en banlieue parisienne, la justice française a mis à néant toutes les



allégations à l'encontre la Résistance iranienne, après 14 années d'enquêtes. Une victoire symbolique majeure pour ce mouvement, à la fois sur le plan juridique et politique, confirmant à la fois la légitimité de son combat et l'échec de la désinformation orchestrée par Téhéran et ses lobbies en France, avec la complicité des autorités françaises de l'époque.

Il s'agissait là d'une décision complémentaire qui venait accomplir une première ordonnance de non-lieu pour les accusations de terrorisme et de financement de terrorisme contre 24 membres et sympathisants du Conseil national de la Résistance iranienne prononcé le 11 mai 2011 par le même juge d'instruction du parquet antiterroriste. L'ordonnance avait conclu au terme de dix années d'information judiciaire, qu'aucune preuve n'avait été trouvée pour étayer l'allégation de terrorisme contre ce mouvement. Elle considérait en outre le droit de résister, reconnaissant que les activités de l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran, même quand elle était engagée dans une campagne militaire contre le régime iranien, s'inscrivaient dans le cadre d'une résistance.

Une opération orchestrée menée avec tapage médiatique

Après avoir été accueillis et protégés en France, les dirigeants du CNRI ont été brutalement stigmatisés sous l'effet d'une instruction menée par le juge Bruguière, inaugurée par l'opération conduite le 17 juin 2003, et influencée par la multitude d'informations mensongères fournies par les dirigeants iraniens dans ce dossier. Chacun se souvient du caractère parfaitement orchestré de cette opération qualifiée par la presse de plus grande opération policière après-guerre sur le territoire, avec la participation de 1300 policiers, 164 arrestations, tous des réfugiés politiques iraniens légalement et régulièrement installés en France. Cette vaste opération visait le siège du Conseil national de la Résistance iranienne à Auvers-sur-Oise et d'autres résidences des membres et sympathisants du mouvement dans le Val d'Oise.

Cette procédure s'est inscrite dès le début non pas dans le cadre de la lutte antiterroriste mais bien dans le cadre d'un marchandage politico-commercial. Il n'avait pas échappé aux observateurs avertis que l'ouverture de cette procédure était en lien direct avec ce qui était considéré à l'époque comme

l'agenda politique et commercial de la France, engagée dans la conclusion de contrats avec l'Iran. Il était étonnant de voir le gouvernement français de l'époque passer un accord sur le dos d'opposants jusque-là considérés comme légitimes et soudain faussement classifiés de terroristes avec un Etat dont nul ne conteste qu'il est lui-même un Etat terroriste et ennemi des droits humains.

Dans une déclaration publique inédite, le Directeur de la DST, Pierre de Bousquet de Florian, déclare aux journalistes: bien que nous n'ayons pas trouvé d'armes ou d'autres éléments relatifs au terrorisme, nous avons pourtant réussi à "démanteler" le mouvement. Dès janvier 2001, la DST et le VEVAK (Services iraniens) amorcent leur collaboration pour la collecte et l'échange de renseignements, qu'utilisera ensuite le juge Bruguière pour instruire le dossier de l'OMPI sous le chef d' « association de malfaiteurs pour une entreprise terroriste ».

Quelques années après, en 2006, le directeur de la rédaction du "Journal du Dimanche" levait le voile sur des aspects obscurs et scandaleux du marchandage qui a abouti à la rafle d'Auvers-sur-Oise. Dans un ouvrage intitulé, "Si vous le répétez, je le démentirai" (Plon), Jean-Claude Maurice, qui avait participé fortuitement à la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin et son homologue iranien à Téhéran, en mai 2003, a révélé avoir été témoin de négociations portant sur les préparations d'une éventuelle attaque contre des opposants iraniens en France. Lors de cet échange, de Villepin rassure les mollahs qu'une opération est belle et bien en cours de préparation par son collègue du ministère de l'intérieur. Au terme de la réunion, lorsque de Villepin se rend compte de la présence inattendue du journaliste dans cette réunion confidentielle, il s'exclame: *"Mais qu'est-ce que tu fais là? Qu'à tu entendu? Ce n'est pas croyable! J'espère que tu vas tout oublier. Il en va de notre crédibilité."*

Des charges mises en pièces

Les dirigeants du CNRI et leurs avocats n'avaient cessé de dénoncer depuis 12 ans l'absence totale de fondement des mises en examen intervenues, que cela soit du chef de terrorisme ou du chef d'un certain nombre d'infractions



financières. En effet, on se souvient que le parquet de Paris, face à l'écroulement des charges de terrorisme, avait demandé aux juges d'instruction d'élargir leurs investigations à des infractions financières. Dans les deux cas, c'est une ordonnance de non-lieu qui a été rendue :

Sur le terrorisme, l'instruction a cherché dès le départ à se justifier par les inscriptions de l'OMPI sur les listes noires des Etats-Unis et de l'Union européenne. Cependant, 10 ans plus tard, le juge d'instruction anti-terroriste écrivait: *"Il n'y a aucune preuve dans le dossier portant sur des actions armées ayant visé des cibles civiles"*. Pendant trop longtemps les mollahs et leurs alliés complaisants avaient cherché à instrumentaliser l'étiquette terroriste et la justice pour étouffer les démocrates iraniens. Ils avaient inscrit l'OMPI sur la liste des organisations terroristes et ostracisé le mouvement. Ce n'est qu'à travers une bataille juridique de longue haleine que celui-ci a obtenu sa radiation de l'ensemble des listes noires (2008 en GB, 2009 en UE et 2012 aux USA - voir chapitre 4). Tous les tribunaux ont tranché en faveur de l'OMPI, alors qu'une vaste campagne politique en Europe et aux États-Unis a aidé à mobiliser l'opinion publique contre cette injustice flagrante. Une reconnaissance que la résistance de l'OMPI a constitué une réaction légitime à la tyrannie du pouvoir. En outre, le parquet a estimé, dans son avis du 17 août 2014: *"Comme cela a été souligné par la décision des juges d'instruction, l'enquête n'a pu établir que le conseil national de la résistance iranienne, l'organisation des moudjahidine du peuple d'Iran ou l'armée de libération nationale iranienne a eu recours à des méthodes terroristes"*.

Sur les délits financiers, tout au long de ce processus inique, parallèlement à l'usage de l'étiquette terroriste, le régime iranien et ses alliés ont déployé tous leurs efforts pour étouffer financièrement la Résistance. Le réseau des agents du régime a transmis régulièrement des informations mensongères à la justice dans plusieurs pays. Allant jusqu'à fabriquer de faux documents à charge pour remplir le dossier. Ainsi, diverses enquêtes financières ont été ouvertes simultanément dans plusieurs capitales. De multiples commissions rogatoires ont été lancées à différentes reprises par les juges vers les appareils judiciaires des pays concernés. Dans sa décision du 16 septembre 2014, le juge Marc Trévidic, après avoir procédé à une enquête détaillée sur le volet financier

du dossier de l'OMPI, a déclaré qu'il n'a pu établir aucun cas d'"escroquerie", "utilisation de faux", "usurpation d'identité", "subordination de témoins" ou d'autres chefs d'inculpation tels que le "blanchiment d'argent" et "recel".

Sur les autres cas de désinformation, le dossier fourmillait de pages comportant des informations erronées sur les positions politiques du CNRI et de l'OMPI et leurs fonctionnements, instillées par le VEVAK et ses agents avec la bienveillance du juge Bruguière, de la DST et d'autres autorités de l'époque. L'objectif recherché était claire: dénaturer la réalité de la Résistance iranienne et ternir l'image de l'opposition démocratique avec des allégations telles que le "sectarisme", "absence de base populaire en Iran", "participation à la répression des Kurdes en Irak" etc. Il s'agissait de préparer le terrain à une condamnation juridique de la Résistance à travers sa disqualification devant l'opinion publique et sur la scène politique. La clôture du dossier a marqué une fin de non-recevoir sur l'ensemble de cette campagne insidieuse.

Relevons à ce sujet, qu'au cour de l'enquête, sept individus proches du régime iranien ont été auditionnés à quelques 30 reprises afin de compiler le maximum de "preuves à charge" contre l'OMPI. À titre d'exemple, deux agents notoires du Vevak, le couple *Massoud et Ann Khodabandeh* ont témoigné à neuf reprises dans ce dossier.

Concernant ces deux individus, un rapport préparé par le Congrès américain, le "Combating Terrorism Technical Support Office (CTTSO)", affirmait en décembre 2012: « *Le recrutement d'une citoyenne britannique, Ann Singleton, et de son mari iranien Massoud Khodabandeh, est un exemple révélateur des méthodes utilisées par le VEVAK pour contraindre les non-iraniens à collaborer avec lui (...) Massoud Khodabandeh et son frère Ibrahim étaient tous les deux membres de l'OMPI. En 1996, Massoud Khodabandeh a décidé de quitter les rangs de l'organisation. Ensuite, il a épousé Ann Singleton. Quelque temps après leur mariage, le VEVAK les a contraints à collaborer en les menaçant de confisquer les biens considérables de la mère de Khodabandeh à Téhéran. Singleton et Khodabandeh ont alors accepté de travailler pour le VEVAK et d'espionner l'OMPI. En 2002 Singleton a rencontré à Téhéran les agents du VEVAK qui étaient intéressés par ses antécédents. Elle a accepté de collaborer*



avec le VEVAK pour sauver son beau-frère – qui était encore membre de l'OMPI à l'époque et emprisonné en Iran. Au cours de son séjour à Téhéran, elle a reçu une formation du VEVAK. Après son retour en Grande-Bretagne, en hiver 2002, elle a lancé le site Internet iran-interlink.org», voué exclusivement à la propagande anti-OMPI. Le rapport ajoutait: « Le VEVAK recrute également à l'extérieur de l'Iran. De 1990 à 1993 il a recruté d'anciens membres des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI) en Europe pour les utiliser dans une campagne de désinformation contre le mouvement. (...) Le régime iranien et son appareil de renseignement considère l'OMPI comme l'organisation d'opposition la plus sérieuse. Le VEVAK a fait de la guerre psychologique contre l'OMPI un de ses principaux objectifs (...). L'OMPI est néanmoins restée une organisation viable. »

Un mouvement qui utilise un droit à la résistance à l'oppression

Voici quelques extraits de l'ordonnance de non-lieu rendu par le juge d'instruction Marc Trévidic le 11 mai 2011 :

- « Depuis les interpellations de juin 2003, l'information judiciaire a confirmé les liens très étroits entre le CNRI, l'OMPI et l'ALNI et le rôle primordial de l'état-major basé en France. En revanche, il n'a pas été démontré que cette activité importante depuis la France pouvait être mise en relation avec une entreprise terroriste. »
- « Le CNRI, l'OMPI et l'ALNI sont une seule et même entreprise collective ayant pour but de renverser le régime en place en Iran. Le but recherché est donc clairement affiché et était connu bien avant qu'une quelconque enquête judiciaire ne soit initiée sur les activités de l'opposition au régime iranien installée à Auvers. »
- « La constitution d'une armée est incontestablement un acte préparatoire à des offensives militaires Ceci ne permet toutefois pas de confondre des offensives militaires avec des actes de terrorisme. Une offensive militaire débouchant sur un combat armée entre militaires, identifiés comme tels, ne peut pas revêtir une qualification terroriste en droit français. »
- « L'analyse des communiqués permet cependant de faire le constat suivant : les cibles sont systématiquement institutionnelles, parfois même militaires, et les actions militaires sont présentées comme des réponses à

des crimes commis par le régime iranien. »

- « Les conseils des personnes mises en examen soulignent en effet que les actions armées menées par l'OMPI ne sont que l'expression du droit naturel et imprescriptible de résistance à l'oppression garanti par l'article 2 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ce droit de valeur constitutionnelle, souligne la défense, est de même reconnu sur le plan international, notamment par la Charte des Nations unies. De plus, affirme la défense, la France a longtemps reconnu que l'OMPI exerçait une « résistance légitime s'inscrivant dans le respect des normes internationales » en luttant « contre le régime brutal gouvernant l'Iran » puisqu'elle a accueilli en France et discuté avec les dirigeants de l'organisation et que ceux-ci ont bien souvent bénéficié du statut de réfugié politique. »
- « Le dossier ne contient pas la preuve d'une action armée visant délibérément la population civile. Une telle démonstration validerait en effet la qualification terroriste en rendant inopérante toute référence à la résistance à l'oppression puisque la résistance à l'oppression implique a minima de viser l'opresseur, à savoir le régime en place, et non pas l'oppressé, c'est-à-dire la population. »
- « D'autre part, que si le juge ne peut pas se permettre de qualifier un régime en place de régime oppresseur, il ne peut pas non plus, en l'absence d'éléments suffisants, décider qu'un mouvement d'opposition est un mouvement terroriste plutôt qu'un mouvement de résistance. Le fait de ne pas pouvoir porter une appréciation sur le régime iranien sans entrer dans des considérations infiniment politiques ne signifie donc pas que le juge puisse qualifier ipso facto ses opposants de terroristes en l'absence de démonstration que ceux-ci ne peuvent en aucun cas se réclamer du droit de résistance à l'oppression. En l'absence, précisément, de données concrètes, d'éléments factuels probants, la règle fondamentale de notre code pénal selon laquelle le doute doit profiter aux personnes poursuivies doit être appliquée et conduit en l'espèce à l'abandon de la qualification terroriste retenue jusqu'alors. »
- « Attendu qu'il ne résulte pas de l'information à charges suffisantes contre (...) d'avoir commis les infractions d'associations de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme et de financement d'une entreprise terroriste ; ordonnons le non-lieu à suivre de ces chefs contre quiconque



et contre les susnommés. »

La campagne de diabolisation a échoué

Le 24 septembre 2014, lors d'une grande conférence, salle Wagram à Paris, en présence de l'ensemble des avocats, juristes, personnalités politiques et autres défenseurs des droits qui avaient contribué le long d'une décennie au déni de cette injustice frappant la Résistance iranienne, la présidente élue du CNRI, Maryam Radjavi, leur rendant un vibrant hommage, a tiré les conclusions de ce saga judiciaire :

« L'affaire du 17 juin 2003 s'est effondrée : le plus grand investissement du régime du Guide suprême en France contre son alternative démocratique est parti en fumée. Le bien-fondé de notre persévérance a été démontré. L'intégrité et la transparence de la Résistance iranienne ont suscité le respect de tous. Les enquêtes et les poursuites judiciaires qui ont duré quatorze ans en France forment un document historique complet qui éclaire sur les vérités éprouvantes des tensions qui ont opposé le peuple iranien et sa résistance à la dictature religieuse et aux tenants de la complaisance qui la soutiennent.

« La première vérité, c'est que dans cette affaire, il y a eu un marchandage avec le régime iranien. L'ouverture d'un dossier vide contre la Résistance en 2001 suivie de l'attaque du 17 juin 2003, n'ont d'autre raison que celle d'un marchandage. Cette tractation visait à préserver les intérêts du gouvernement français après l'invasion américaine de l'Irak et constituait un gage en faveur des mollahs pour développer les échanges commerciaux. L'attaque du 17 juin 2003 contre les bureaux du CNRI, s'est déroulée cinq jours après la conclusion d'imposants contrats commerciaux avec les mollahs. Trois jours après l'attaque, un rapport interne du ministère du Renseignement des mollahs soulignait que les services de renseignement français (la DST) avaient mis au point les détails de ce raid avec les services secrets des mollahs qui savaient même que les dossiers de 16 interpellés seraient remis à la justice française pour des mises en examen.

« La seconde vérité, c'est l'instrumentalisation de la justice, de la diplomatie et

des services de renseignement de divers pays par le régime du Guide suprême. Dans l'histoire de l'attaque calamiteuse des USA en Irak, comme l'ont rapporté les médias américains, c'était notamment l'Iran qui « avec une flopée de fausses informations » dans « une des plus grandes opérations de renseignement de l'histoire contemporaine », a trompé le monde sur l'existence d'armes de destruction massive en Irak pour déclencher la guerre. En France aussi, c'est le régime iranien qui avec une flopée de fausses informations, a poussé le gouvernement de l'époque à une erreur de calcul grossière, et à lancer une attaque sans précédent contre des réfugiés politiques installés légalement sur son territoire depuis longues dates. A cette époque, Michel Tubiana, alors président de la Ligue des droits de l'homme, avait dénoncé une vaste propagande de l'ambassade d'Iran à Paris qui diffusait tout un tas de documents sur ce sujet. Il avait ajouté que la justice en France avait été intoxiquée par le régime iranien. Malgré tout, on peut se réjouir du fait que la justice française a montré qu'elle pouvait éviter de s'incliner face aux considérations politiques. Parce qu'on est dans un état de droit et de démocratie. »

« La troisième vérité, c'est la fabrication à Téhéran de toutes les accusations par le régime des mollahs. Deux ans après l'attaque du 17 juin 2003, une commission sous contrôle du Conseil suprême de sécurité nationale du régime iranien a fait verser à l'instruction 1500 pages de mensonges et de faux documents. Au cours des années suivantes, cette même commission a envoyé sept agents du ministère du Renseignement, le VEVAK, comme témoins devant le juge d'instruction. Les principales accusations accumulées dans cette affaire ont été tirées des déclarations de ces agents, et dont le juge Bruguière, alors chargé de l'instruction, avait facilité l'entrée dans le dossier. Pour déverser leurs calomnies dans le dossier, certains agents du VEVAK ont été auditionnés cinq fois, voire plus. Les auditions étaient clairement orientées. « La quatrième vérité porte sur la transparence et la démocratie qui régissent des relations internes de cette Résistance. Il y a onze ans, le jour où j'ai été libérée de prison, devant une large foule rassemblée à Auvers-sur-Oise, j'ai déclaré que l'accusation de terrorisme n'avait aucun fondement. Concernant les accusations financières, j'avais souligné que les biens et l'argent de ce mouvement viennent totalement du peuple iranien et des soutiens de la résistance à travers le monde. Et j'ajoutais que j'étais certaine que la résistance



iranienne pouvait justifier chaque centime aux autorités légales et que tous verraient qu'elle n'a rien à cacher dans ce domaine. Durant ces années en France, la justice, les services de renseignements et d'autres organes se sont mobilisés pour examiner à la loupe le fonctionnement financier, organisationnel et politique de la Résistance. Les comptes bancaires de centaines de personnes ont été contrôlés. Mais cela ne leur a pas suffi. Ils ont demandé l'aide des instances judiciaires et de renseignement des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Turquie, de la Jordanie et des Emirats. Ils ont étudié des centaines d'ordinateurs et de disques durs, des millions de feuilles d'archives du CNRI, des écoutes longues et permanentes de membres de la résistance et les relations internes de ce mouvement de la manière la plus négative. Ils ont constitué un dossier de centaines de milliers de pages, jusqu'à ce que la semaine dernière, la justice prononce un non-lieu « non seulement pour le délit de blanchiment mais également pour les autres infractions financières poursuivies ». Si les relations internes et externes de ce mouvement n'avaient pas été au plus haut point transparentes et intègres, si la structure de cette Résistance n'avait pas été pétrie de libre choix et de démocratie, il était impossible que sous la sévérité des contrôles judiciaires, elle puisse tenir et obtenir pareille victoire. C'est pourquoi, la victoire de la résistance est non seulement un échec de la campagne de diabolisation, mais c'est aussi une ouverture pour une lutte sans répit fondée sur la liberté et la démocratie. »

« La cinquième vérité, c'est que les tenants de la complaisance vis-à-vis de Téhéran ont ouvert la voie aux avancées de l'intégrisme islamiste. Nous n'avons cessé d'insister pour que ce dossier passe devant un tribunal pour clamer la vérité devant la justice. Mais les avocats du CNRI ont dit avec justesse que ce dossier allait dénoncer le fascisme religieux au pouvoir en Iran, et c'est pourquoi il n'y aurait pas de procès. Ainsi l'erreur fatale de la politique française et des gouvernements occidentaux ces dernières années, c'est d'avoir détourné la vraie lutte contre le terrorisme. L'émergence et le développement des groupes extrémistes comme Daech viennent du fait que les gouvernements occidentaux se sont livrés à une longue complaisance avec le parrain de Daech, à savoir le régime du Guide suprême en Iran. A ceux qui insistent pour associer ce régime dans le combat contre Daech, je lance un

avertissement : cela revient à tomber dans le piège des mollahs et au lieu de maîtriser la crise irakienne, cela va aviver les conflits entre chiites et sunnites et rétablir la domination du régime iranien sur l'Irak. »

La justice anti-terroriste instrumentalisée

Trois éminents avocats renommés pour être également de fervents défenseurs des droits de l'Homme, et impliqués du début jusqu'à la fin dans cette trop longue procédure, Henri Leclerc, Patrick Baudouin, William Bourdon, ont donné leur opinion dans une tribune commune que de grands quotidiens français, pourtant très prolixes sur cette affaire lors de la rafle du 17 juin 2003, ont refusé de publier dans leur pages « opinions ». En voici un extrait :

« La décision de non-lieu des juges d'instruction, qui écarte toutes les accusations énoncées dans ce dossier contre les résistants iraniens, est une source de satisfaction. Toutefois, c'est avec regret que l'on constate que la justice française s'est laissée instrumentaliser par les mollahs et qu'il a fallu attendre tant d'années, le départ du magistrat instructeur initial, Jean Louis Bruguière, et le travail scrupuleux des juges Marc Trévidic et Jeanne Duye, pour enfin mettre fin à cette injustice.

« On peut regretter que l'honneur et l'intégrité des opposants iraniens qui luttent contre une des pires tyrannies de la planète aient été si injustement bafoués. On a préféré sacrifier ces opposants et distribuer et placer des brevets d'honorabilité et des contrats dans les bras de leurs bourreaux en Iran.

« On doit aussi regretter l'extraordinaire débauche d'énergie et de moyens déployés pendant douze ans, alors que la France était requise dans le même temps et à juste titre de mobiliser ses meilleurs effectifs pour lutter contre une authentique menace : celle du terrorisme et du djihadisme qui menacent l'ensemble de nos valeurs démocratiques et humaines.

« Nous avons dénoncé depuis 12 ans l'absence totale de fondement des mises en examen intervenues, qu'elles soient du chef de terrorisme ou du chef d'un certain nombre d'infractions financières. En effet, on se souvient que le parquet



de Paris, face à l'écroulement des charges de terrorisme, avait demandé aux juges d'instruction d'élargir leurs investigations à des infractions financières pour essayer de sauver à tout prix un dossier inconsistant. Dans les deux cas, c'est une ordonnance de non-lieu qui a été rendue.

« Et dans les deux cas, ont été mises en pièces les soi-disant charges retenues contre les opposants iraniens, alors que, aux termes de la première ordonnance de non-lieu - a été, et c'était une décision sans précédent - reconnu le droit légitime d'une opposition à résister contre la tyrannie. Le parquet le soulignait d'ailleurs dans son réquisitoire définitif: «Ainsi que l'ont relevé les magistrats instructeurs dans l'ordonnance, les investigations n'ont pas permis d'établir que le CNRI, OMPI ou l'ALNI avait utilisé des moyens terroristes pour renverser le régime iranien. »

« Les préjudices subis du fait de cette procédure sont évidemment considérables. Elle n'a été possible que par la complaisance avec laquelle les autorités françaises se sont pliées à une stratégie d'instrumentalisation menée par les mollahs au pouvoir à Téhéran qui cherchait à diaboliser ses opposants. L'autorité judiciaire de l'époque, de façon consentante ou contrainte, a accepté d'être utilisée au nom d'un certain nombre d'impératifs géopolitiques et économiques.

« Mais en choisissant de se battre sans relâche par la voie de la justice, Mme Radjavi, la présidente du CNRI, et l'ensemble des opposants iraniens ont finalement permis à la justice française de se démontrer à elle-même ce dont elle est capable et de faire preuve, même tardivement, d'indépendance. En prononçant ce non-lieu, les juges livrent également un désaveu flagrant d'une manipulation consistant, au nom de la lutte contre le terrorisme, à criminaliser des mouvements d'opposition reconnus. On ne pactise pas davantage pas avec un Etat qui pratique un terrorisme d'Etat avéré sous peine de nourrir un terrorisme qu'on prétend combattre.

« Il est enfin temps de faire savoir que tout le travail de discrédit résultant de la procédure intentée contre les Moudjahidines du peuple est anéanti par la décision de non-lieu intervenue et de donner à cette information une résonance comparable à celle qui les avait jetés en pâture.

Ce dossier fut un enjeu pour le mouvement des Moudjahidines du peuple, mais également pour la France, et au-delà pour la communauté internationale qui a permis de déterminer en toute conscience si au nom de la lutte contre le terrorisme, l'on est autorisé à renier les valeurs essentielles de droit et de justice qui constituent le socle d'une démocratie et qui sont les meilleurs remparts contre l'obscurantisme. »



Me Henri Leclerc à Auvers-sur-Oise avec Maryam Radjavi tenant l'ordonnance de non-lieu du 16 septembre 2014



Yves Bonnet ; Sid Ahmed Ghozali ; Me Marie-Laure Barret ; Me Bernard Darteville ; Me Nathalie Senyk ; Me Patrick Baudouin



24 septembre 2014, salle Wagram, Paris : De g. à dr. 1er rang: Me Patrick Baudouin ; Alejo Vidal Quadras ; Me William Bourdon ; Maryam Radjavi ; Gilbert Mitterrand ; Alain Vivien ; Jean-Pierre Bequet ; 2e rang : Jean-Pierre Brard ; François Colcombet ; Me Jean-Pierre Spitzer ; Me Bernard Darteville ; Me Vincent Blondeau ; Pierre Bercis ; Paulo Casaca ; Antonio Stango

CHAPITRE 6

ÉGALITÉ ET DROITS DES FEMMES

ÉGALITÉ ET DROITS DES FEMMES

Le régime basé sur l'extrémisme islamiste en Iran s'oppose farouchement à l'égalité et aux droits des femmes, ce que montre le bilan aussi long que déplorable de répression et sujétion pratiquement incontrôlées des femmes depuis son arrivée au pouvoir jusqu'à ce jour. Comme l'atteste Human Rights Watch dans son dernier rapport : « *La discrimination des femmes iraniennes porte sur des questions de statut personnel liées au mariage, au divorce, à la garde des enfants et à l'héritage. Une femme doit avoir l'approbation de son tuteur pour se marier quel que soit son âge. Une femme en Iran ne peut pas donner sa nationalité à son époux non iranien ni à leurs enfants. Une Iranienne ne peut pas obtenir de passeport ou voyager hors du pays sans la permission écrite de son mari ou de son père (...) Plusieurs universités excluent l'inscription des femmes dans de nombreuses disciplines, dont le génie et les sciences, et fixent des quotas qui limitent le nombre de femmes dans certains cours. Elles imposent une séparation entre femmes et hommes dans de nombreux lieux d'enseignement supérieur.* » (1)

En fait, selon la loi en Iran, les femmes ne peuvent pas se présenter à la présidence de la république ou devenir juges et doivent à la fois reconnaître et obéir à leur mari en tant que chef exclusif de la famille et du foyer. « Les femmes, la force du changement », publié par le CNRI en 2010, développe les méthodes violentes et brutales que le régime intégriste utilise contre les femmes, parmi lesquelles :

- Des dizaines de milliers de femmes ont été exécutées depuis que ce régime est au pouvoir, un nombre sans précédent au monde ;
- Des dizaines de milliers de prisonnières politiques ont été torturées en prison, y compris des femmes enceintes et des femmes âgées ;
- le statut économique et social des femmes a été rabaissé à celui de citoyens



- de seconde classe ;
- l'apartheid sexuel a été imposé ;
- le port du voile a été institué et le visage des femmes est défiguré à coups de lames de rasoir ou par des jets d'acide en punition d'une transgression des règles en vigueur ;
- les châtiments dégradants et inhumains tels que la lapidation sont appliqués, et les femmes en sont les principales victimes ;
- Les femmes sont systématiquement violées en prison . (2)

En fait, le viol constitue la première forme de torture pour les femmes dans les prisons et autres centres de détention en Iran. Dans les années 1980 par exemple, des "unités résidentielles" pour femmes avaient été installées dans l'enceinte des prisons dans le seul but d'y violer les prisonnières auxquelles les bourreaux disaient clairement qu'elles auraient honte de retourner dans leur famille quand ils en auraient terminé avec elles. Le viol est aussi utilisé plus largement comme instrument de contrôle social. Il est devenu la raison d'être d'organismes tels que Monkarat, une des branches de la « police des mœurs ». Les agents de Monkarat sont connus pour avoir arrêté des femmes et des jeunes filles sur de fausses accusations d'« actes contraires à la chasteté » ou d'être « mal voilées » et de les avoir violées dans leurs centres de détention. Ces faits traduisent une violence sexuelle institutionnalisée et constituent des agressions barbares autant que nombreuses. (3)

Ce sont donc les Iraniennes qui ont été et continuent d'être les plus grandes victimes de la théocratie, un régime enraciné dans la discrimination sexuelle, ce qui contredit les principes et le sens de l'islam et qui est exploité par le pouvoir afin de créer et maintenir une domination masculine et un statut de seconde classe pour plus de la moitié de sa population.

A l'inverse, la Résistance iranienne a, dès le début, érigé l'émancipation, la lutte pour des droits et des traitements égaux ainsi que la participation pleine et entière des femmes dans chaque sphère et à tous les niveaux de la société en tant qu'élément essentiel d'un avenir démocratique et de prospérité de l'Iran.

Bien que la position de la Résistance sur l'égalité et les droits des femmes se soit

nécessairement affinée au cours des années, l'OMPI a dès son origine insisté sur l'égalité des femmes comme point central de sa plateforme politique. Par exemple, dans une publication datant de mars 1979 présentant ses "attentes minimales" pour une réforme politique, le groupe appelait explicitement à "la reconnaissance des droits des femmes, y compris dans un salaire égal à travail égal". Cette exigence n'était pas surprenante à la lumière des nombreuses affiliations du groupe avec les associations féminines les plus importantes et les plus actives à l'époque en Iran, dont l'Organisation des femmes musulmanes et l'association des mères musulmanes, dont chacune avait accédé à des postes de responsables des femmes liées à l'OMPI.



Une manifestation de femmes sympathisantes de l'OMPI en mai 1981 à Téhéran, protestant contre l'instauration de la répression par les mollahs. Un grand nombre de femmes ont soutenu le mouvement depuis sa naissance

La plus éminente de ces femmes était Achraf Rabi'i, étudiante à l'université Arya Mehr qui avait rejoint l'OMPI au début des années 1970. Emprisonnée en 1972 pour raison politique, elle est plus tard devenue "le symbole de la femme révolutionnaire". Elle a perdu son mari au cours de la lutte contre le chah en 1976. Peu de temps après la révolution de 1979, elle a épousé Massoud Radjavi. Elle a été tuée plus tard en même temps qu'Azar Rezaï, une autre militante et opposante de premier plan de l'époque, et Moussa Khiabani, adjoint de Massoud Radjavi et commandant des forces de l'OMPI et de la Résistance en Iran, quand les pasdaran ont lancé un assaut en 1982 sur la maison où ils se retrouvaient en clandestinité. (4)

Tirant les leçons des expériences vécues par les militantes et les organisatrices avec lesquelles l'OMPI travaillait en étroite collaboration, sa propre vision sur



l'égalité et les droits des femmes s'est approfondie et a évolué. Par exemple, comme la tournure anti-démocratique et autoritaire du régime de Khomeiny devenait de plus en plus visible au cours de l'année 1980, une des critiques les plus fréquentes de l'OMPI contre ce régime concernait le traitement des femmes par le régime des mollahs. Réitérant sa conviction que selon la vision de l'islam, l'homme et la femme sont égaux en toute chose, l'OMPI a reproché au régime des mollahs de perpétuer le statut de seconde classe des femmes en retirant et empêchant leur accès à des emplois et des postes de responsabilité, en ne leur laissant pas le libre choix de leur mari et en endossant la Loi du Talion, de rejeter le principe de salaire égal à travail égal, d'imposer le port du voile et de faire circuler des notions sans fondement et fausses sur des différences biologiques et intellectuelles des femmes et des hommes. (5)

L'égalité et les droits de femmes sont restés au cœur des principes et des objectifs politiques du CNRI, surtout quand il a élaboré un plan pour un gouvernement provisoire en vue de remplacer le régime islamiste. Par exemple, dans le préambule de sa Déclaration sur les libertés et les droits des femmes iraniennes de 1987, le CNRI soulignait que même les droits les plus élémentaires des femmes étaient régulièrement bafoués par le régime de Khomeiny, que ce soit de jure ou de facto. En comparaison, la charte globale en treize points qu'il avait élaborée plaidait pour le plein suffrage des femmes, leur droit à l'emploi, au choix de leur profession et de leur carrière, leur droit de s'associer librement, de voyager et de se vêtir comme elles l'entendent, leur droit de bénéficier totalement et sans discrimination de toutes les ressources existantes en matière d'enseignement, d'éducation, de sports et de culture, un salaire égal à celui des hommes pour un travail égal, l'interdiction de toute discrimination lors des recrutements et en cours d'emploi, la liberté de choisir leur époux et d'en divorcer, le rejet de nombreuses lois discriminatoires ou injurieuses pour l'égalité et les pleins droits des femmes, comme la polygamie, et l'interdiction totale de l'exploitation sexuelle des femmes.

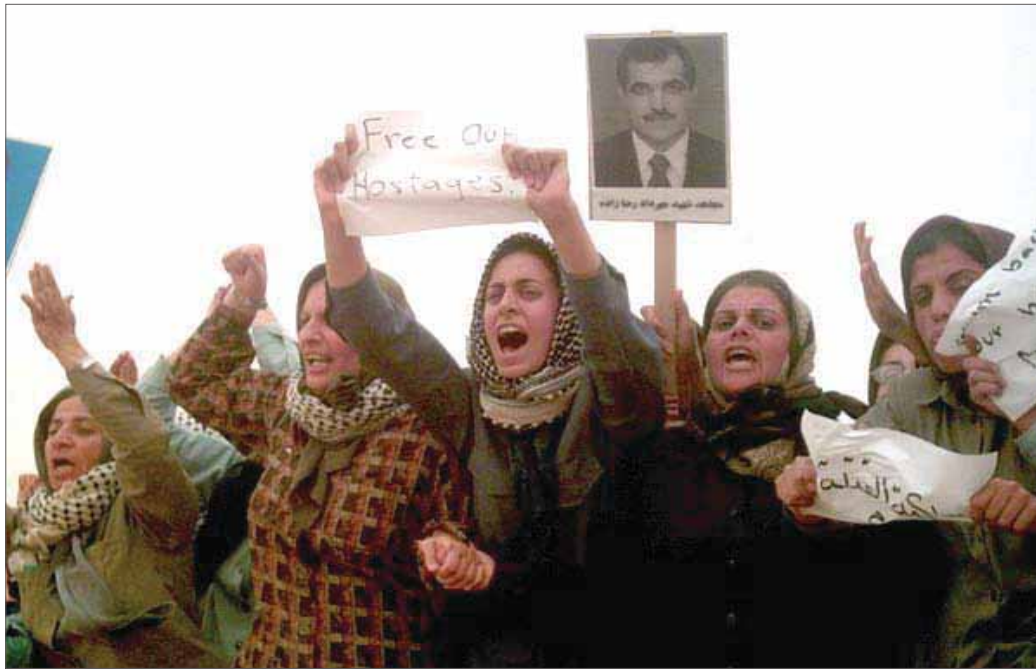
Bien que nécessaires, les programmes et les idées ne suffisent en soi. C'est pourquoi après la mise en place de la dictature religieuse en 1979, les femmes ont joué un rôle décisif dans l'opposition au régime. Mais dès le début des années 1980, des milliers de militantes ont été exécutées. Les femmes ont

donc dû conquérir la place qu'elles méritaient parmi les responsables de la Résistance. Dans une décision historique et courageuse prise en 1985, l'OMPI a fait le premier pas décisif pour pratiquer une réelle égalité entre hommes et femmes et pour réduire l'écart entre l'importance du rôle des femmes contre le régime iranien et leur part des responsabilités dans le mouvement. L'OMPI a choisi Maryam Radjavi, qui s'avérait la plus compétente et la plus remarquable parmi les membres féminins, comme codirigeante de l'OMPI. C'était en vérité, une révolution, un tournant majeur qui plaçait les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes au sein de la direction de la plus grande organisation d'opposition politique en Iran avec son long passé de lutte contre deux dictatures.

C'est pourquoi, plutôt que de simplement faire connaître des buts nobles mais difficilement accessibles, l'OMPI et le CNRI ont fait à cette époque un choix conscient de ne pas simplement insister sur une pleine égalité des femmes dans la politique iranienne mais également de mettre en œuvre l'égalité femmes-hommes dans leurs propres rangs en tant que trait indélébile et pérenne de la Résistance iranienne. Revenant vingt ans plus tard sur ce choix dans un discours à Paris en 2006, la Présidente élue Maryam Radjavi expliquait :

« Dans notre combat pour renverser la théocratie au pouvoir, notre mouvement a réalisé qu'il n'était pas possible d'éliminer les obstacles qui se présentaient pour instaurer la démocratie et la liberté avec les motivations anciennes et usées des campagnes des siècles passés. La situation politique et internationale avait créé de telles limites que non seulement la progression du mouvement mais sa survie exigeaient une bataille plus rude et plus coûteuse. Notre mouvement a reconnu qu'il lui fallait élever le niveau de ses idéaux et de ses réflexions. C'est ainsi que le rôle des femmes à la direction a été ressenti comme un impératif pour un changement démocratique en Iran. C'est devenu la source d'un changement culturel majeur dans les rangs de notre Résistance. »

Ayant pris conscience que la prise du pouvoir par les intégristes reposait en grande partie sur la misogynie institutionnalisée et la mise en place de la discrimination homme-femme, le CNRI a réalisé que pour renverser ce pouvoir, il fallait un mouvement libéré de ces deux éléments. Selon Maryam



Des résistantes du camp d'Achraf protestent contre les attaques des forces irakiennes (28 et 29 juillet 2009) et réclament le retour des habitants pris en otages

Radjavi : « Quand les femmes ont occupé des postes de responsabilité à la direction du mouvement de résistance, ce changement n'a pas constitué pour nous un simple changement de postes au niveau de la direction. Le but était plutôt d'éliminer la discrimination hommes/femmes. Il ne s'agissait pas d'occuper des postes que les hommes leur auraient laissés tout en conservant le même type de relations et les mêmes méthodes. Il ne s'agissait pas pour les femmes de marcher dans les traces de leurs prédécesseurs masculins ou de faire partie d'un club de leadership masculin, pas du tout. Le principal objectif était d'éliminer les rapports obsolètes basés sur une culture dominée par les hommes et de les remplacer par des rapports simplement humains. »

Cette efficacité n'a été nulle part ailleurs aussi bien démontrée que parmi les membres de l'OMPI au camp d'Achraf et dans les rangs de l'ALNI qui venait d'être créée. Comme cela a été dit au chapitre 3, l'OMPI au camp d'Achraf était dirigée presque exclusivement par des femmes, dont Mojgan Parsai, Sedigheh Hosseini et Zohreh Akhyani, secrétaire générale de l'OMPI depuis 2011. Ces femmes courageuses ont non seulement été à l'avant-garde sur la ligne de front

de l'opposition contre le régime islamiste pendant plus de dix ans et demi mais incarnent aussi des symboles de la Résistance iranienne, du mouvement égalitaire et de l'émancipation des femmes dans le monde. Par des luttes collectives et la persévérance dans un environnement hostile et dangereux en quête politique de libération, les membres de l'OMPI au camp d'Achraf se sont eux-mêmes transformés : auparavant exclues, les femmes y ont acquis une expérience pratique cruciale aux postes de responsabilité et de pouvoir nécessaire pour occuper des rôles de direction aux niveaux d'organisation les plus élevés. Quant aux hommes ils ont été fiers de démanteler activement la vision d'un monde patriarcal, ses habitudes de travail et ses valeurs culturelles qui sont au cœur de la discrimination hommes-femmes et de l'intégrisme, tous deux continuant aujourd'hui à bloquer le mouvement de l'égalité dans son ensemble.

Les succès obtenus sur ce point au camp d'Achraf a permis à la Résistance de voir que la participation active des femmes aux postes de direction entraînait les hommes dans une dynamique de changement car cela signifiait l'élimination de leur propre mentalité d'exploitation. Plus encore, quand les hommes ont choisi consciemment cette voie et s'y sont engagé, leur sens de responsabilité pour la cause et pour leurs frères et sœurs unis dans un même combat s'est accru de façon notable. Ainsi libérés de ce mode de penser inhumain qui faisait obstacle à leur propre progression et à leurs rapports interpersonnels, les hommes, autrefois victimes et déshumanisés par la part qu'ils prenaient dans cette culture patriarcale, ont acquis une humanité plus authentique. Cela montre que la participation active des femmes à la direction permet un éveil et un changement culturel tant pour les hommes que pour les femmes, conduisant à la libération des énergies humaines.



Femmes spécialistes en laboratoire biologique à Achraf



A la rencontre du CNRI

De ces décisions prises à la fin des années 1980, la force vive qui en a découlé s'est traduite dans l'apparence et le comportement de la Résistance iranienne, ce qui a transformé son identité collective et ses méthodes politiques. La Résistance s'est rendu compte que l'abolition du régime intégriste était inextricablement liée à l'émancipation simultanée des Iraniennes et que l'instauration d'une gouvernance démocratique dans l'Iran de demain exigeait la pleine égalité des droits fondamentaux, de la liberté et du traitement des hommes et des femmes. Grâce à la prééminence des femmes dans l'OMPI, les femmes sont devenues, aux yeux de la Résistance, la force centrale pour lutter contre l'intégrisme islamiste et initier des changements, ce qui, à son tour, a conduit le CNRI à défendre et pratiquer non seulement l'implication et la participation active des femmes dans l'auto-gouvernance démocratique mais également dans l'exercice des responsabilités politiques à tous les niveaux. En fait, le CNRI estime maintenant que la présence active des femmes au sein de sa direction constitue l'originalité de la force et des capacités de la Résistance et qu'elle induit un esprit capable de transformer des potentiels démocratiques et égalitaires en réalité politique.



Orchestre et chœur entièrement féminine de la Résistance à Achraf

Le rôle joué par les femmes dans la Résistance iranienne est actuellement sans parallèle dans les mouvements de résistance contemporains. Aujourd'hui un peu plus de la moitié des membres du CNRI sont des femmes, ainsi qu'une grande partie de sa direction, dont la plus haute fonction celle de Présidente-élue, tandis que la totalité des membres du Conseil de direction de l'OMPI sont des femmes. On voit ainsi que le renversement du régime islamiste iranien n'apporterait pas seulement une révolution politique désespérément nécessaire pour le pays, mais entre les mains du CNRI et de son parlement-en-exil, un tel renversement constituerait aussi une révolution sociale pour les Iraniennes. L'histoire de la Résistance a plus qu'amplement démontré par elle-même l'efficacité de l'émancipation et de l'autonomie des femmes et de la conduite des tâches dans les postes les plus élevés tant politiques que structurels. La Résistance y a également appris qu'avoir des femmes en position de responsables politiques les rend elles-mêmes plus autonomes et, parallèlement, incite aussi d'autres femmes à réclamer leur propre émancipation, rend positifs les talents et les capacités cachées des femmes, et modifie fondamentalement la manière dont et les hommes et les femmes conçoivent l'exercice du pouvoir. En tant que tel, le CNRI soutient que l'ampleur de la participation des femmes dans la conduite politique de n'importe quelle société est le véritable témoin des progrès en démocratie.

La participation des femmes au sein de la direction politique jouera nécessairement un rôle vital dans le développement économique. Dans les années 1990, par exemple, quelques économistes des plus réputés dans le monde ont commencé à suggérer que le développement économique exige des droits et des libertés politiques. Comme l'a écrit Amartya Sen, lauréat du prix Nobel en économie, « *du point de vue de l'économie politique, il n'y a pas de point plus important que la reconnaissance de la nécessité de la participation politique, économique et sociale des femmes et de leur rôle de dirigeantes* ». (6) La garantie de l'équité entre hommes et femmes en tant que droit humain a également été au cœur du Programme de développement pour le troisième millénaire des Nations Unies qui soulignait qu'« *avoir une voix égale dans la prise de décision politique, de la famille aux plus hauts sommets des gouvernements* » était un « *élément clé pour rendre les femmes autonomes* ».



De nos jours, accorder plus de pouvoir aux femmes dans les sphères politiques, sociales et économiques est vu par de nombreux économistes et spécialistes du développement comme le « moteur du développement », car si une jeune fille reçoit un enseignement dans sa jeunesse et occupe un emploi quand elle est adulte, il est fort probable que ses enfants seront instruits et occuperont des emplois. Toutefois et dans les circonstances actuelles, la réalité est que dans les sociétés intégristes, répressives et pauvres où l'équilibre du pouvoir est fortement en défaveur des femmes, comme en Iran, le développement économique est généralement basé sur la confiance donnée aux dirigeants despotiques et sur l'exploitation patriarcale, la discrimination sexuelle, la corruption et des politiques anti-environnementales qui sans raison détruisent les ressources humaines, naturelles et matérielles de la planète.

Pour le CNRI, afin de dépasser l'impasse mentionnée ci-dessus, il est crucial de reconnaître et de favoriser les rôles que les femmes libérées peuvent jouer en proposant des changements économiques, sociaux et politiques. A cette fin, la Résistance est devenue une avant-garde des droits des femmes non seulement en Iran ou au sein de son propre mouvement mais aussi dans le monde entier. La Présidente-élue Maryam Rajavi a établi un programme complet de déplacements et d'engagements pour des conférences sur le thème de



Le 7 mars 2015 à Berlin : D'éminentes femmes politiques des cinq continents se sont déclarés solidaires de Maryam Rajavi pour former un front international contre l'intégrisme islamiste, lors d'une conférence marquant la journée internationale des femmes

l'égalité et des droits des femmes depuis plus de vingt ans. Accompagnée par la présidente de la commission des Femmes du CNRI, Sarvnaz Chitsaz, Madame Radjavi a été invitée à présenter le discours liminaire lors de la conférence de la Journée internationale des femmes en mars 2012 qui s'est tenue à l'initiative de la Fédération internationale des femmes contre le fondamentalisme et pour l'égalité (WAFE) avec l'appui d'un grand nombre d'associations et d'organisations défendant les droits des femmes dans le monde.

Lors de cette conférence, des représentantes élues, des militantes et des organisatrices venues de plusieurs continents ont appelé à la solidarité avec les femmes qui se dressent au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie centrale pour combattre la discrimination sexuelle et l'inégalité, l'intégrisme et la tyrannie. Des délégations de défenseuses des droits des femmes des Etats-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de France, d'Italie, d'Egypte, de Tunisie, d'Afghanistan, de Palestine, d'Irak, de Lybie, du Yémen, de Jordanie, du Maroc, d'Algérie et de Syrie ont fait part de leurs expériences et de leur vécu du rôle des femmes pendant le Printemps arabe ainsi que des avancées dans les pays d'Afrique du Nord et d'Asie centrale vers la démocratie, l'égalité et la liberté. De nombreuses personnalités internationales de premier plan des droits des femmes étaient présentes, dont des parlementaires et responsables gouvernementales, anciennes ou toujours en fonction, telles que :

- Michèle Alliot-Marie, ancienne ministre française de la Défense, de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires étrangères
- Rita Sussmuth, ancienne présidente du Bundestag, Parlement fédéral allemand
- Carmen Quintanilla, présidente de la commission des femmes du parlement espagnol
- Martine Pinville, députée française
- Barisa Khiari, vice-présidente du Sénat français
- Ingrid Betancourt, ancienne candidate à la Présidence colombienne
- Sheila Jackson Lee, membre de la Chambre des Représentants américain
- Ileana Ros-Lehtinen, présidente de la sous-commission du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord de la Chambre des Représentants des Etats-Unis
- Nariman al-Roussan, députée jordanienne



A la rencontre du CNRI

- Elisabetta Zamparutti, députée italienne
- Ilona Finlay, membre de la Chambre des Lords du Royaume Uni
- Els Demol, députée belge
- Nejat Boubaker, députée palestinienne
- Edit Bauer, eurodéputée
- Linda Chavez, ancienne directrice de la Maison Blanche pour les relations publiques



La position de la Résistance sur l'égalité inspire la jeune génération de femme iranienne

- Anne-Marie Lizin, ancienne présidente du Sénat belge
- Sarah Chandler, Responsable de la commission des droits humains de la "Law Society of England and Wales"
- Anissa Boumediene, ancienne première Dame d'Algérie
- Anne Ferreira, vice-présidente du Conseil régional de Picardie (France)
- Aude de Thuin, fondatrice du Women's Forum
- Cynthia Fleury, professeure associée de philosophie politique à l'Université américaine de Paris
- Raymonde Folco, ancienne parlementaire canadienne
- La baronne Boothroyd, ancienne présidente de la Chambre des

Communes du Royaume - Uni

- Carole Fontaine, auteure, chercheuse et professeure en enseignement de la Bible et de l'histoire à Andover Newton Theological School à Newton, Massachusetts, USA
- Donna Hughes, responsable du département des femmes de l'Université de Rhode Island aux Etats-Unis.
- Tasha de Vasconcelos, ambassadrice de l'Union européenne pour les causes humanitaires

Devant un parterre de participantes et de déléguées aussi éminentes et face à une salle comble, Mme Radjavi a parlé de l'engagement de longue date du CNRI pour l'égalité et les droits des femmes et du rôle crucial que les femmes et l'égalité entre hommes et femmes jouera dans l'Iran de demain : « Comme le combat pour accéder à la liberté et à la démocratie devient plus difficile et la confrontation avec l'intégrisme plus forte, l'égalité entre hommes et femmes et la participation des femmes au combat, particulièrement leur rôle dans les fonctions les plus élevées, deviennent de plus en plus indispensables. » Résumant les expériences de la Résistance iranienne menées de haute lutte pendant plus de trois décennies, Madame Radjavi a conclu que dans la bataille contre l'intégrisme « les femmes sont la réponse. En vérité, nous sommes entrés dans une ère où la responsabilité pour libérer la société humaine du joug de l'oppression, du despotisme et de l'exploitation repose sur les épaules des femmes. Les femmes sont dignes de cette responsabilité et sans aucun doute capables d'en assumer le rôle. »

L'historique de la Résistance iranienne dans le domaine de l'égalité entre hommes et femmes et le rôle des femmes à la direction fournit une preuve éclatante de cette revendication.

Célébrant la Journée internationale des femmes en 2013, la Présidente-élue Radjavi a présenté une déclaration en dix points détaillant sa vision des droits des femmes pour l'Iran de demain, exprimant succinctement les buts politiques que la Résistance cherchera à mettre en œuvre, une fois que le régime sera renversé :



1. *Les femmes doivent de manière égale bénéficier de tous les droits et libertés fondamentaux, notamment élire et être élue et devenir juges. Les femmes, quelles que soit leur appartenance ethnique, religieuse ou sociale, doivent bénéficier des droits égaux à ceux des hommes.*
2. *Les femmes doivent au même titre que les hommes être protégées par la loi. Les femmes doivent avoir la possibilité de recourir à des procédures judiciaires sûres en cas de violence, viol, ségrégation ou privation des libertés.*
3. *Les femmes sont libres de choisir leurs vêtements. Abrogation de la loi sur le voile obligatoire.*
4. *Les femmes doivent bénéficier du droit de participation égale à la direction politique de la société.*
5. *Les femmes doivent bénéficier de droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'héritage, la signature des accords et la gestion des biens. Sur le marché de l'emploi, les femmes doivent bénéficier de chances égales à celles des hommes.*
6. *Les femmes doivent bénéficier du droit unilatéral de choisir librement leur époux, leur mariage et leur divorce et avoir le droit de garde des enfants. La polygamie est interdite.*
7. *Toutes les formes de violence contre les femmes, les menaces et les privations de liberté sont considérées comme des délits.*
8. *Le commerce du sexe et toute forme d'exploitation sexuelle sont interdits.*
9. *Les règlements de la charia (jurisprudence) des mollahs n'auront plus lieu d'être dans la législation de l'Iran de demain. Les lois ignobles et sauvages comme la lapidation seront abolies.*
10. *Les femmes doivent bénéficier de l'assurance sociale, notamment en ce qui concerne la retraite, le chômage, la maladie et la vieillesse.*

NOTES

1. Rapport 2013 de Human Rights Watch, chapitre sur l'Iran. <http://www.hrw.org/world-report/2013/country-chapters/Iran>.

2. Conseil national de la Résistance, Les femmes, force de changement, (Auvers-sur-Oise, Iran Ketab, 2010), pages 13-14
3. CNRI. Les femmes, la force de changement. op.cit. pages 15-16
4. Edward Abrahamian. The Iranian Mojahedin (New Heaven, Yale University Press, 1989, pages 181-182
5. Abrahamian. Iranian Mojahedin. op.cit. page 233
6. Amartya Sen, Development as Freedom, (Oxford University Press, 1999), page 203.

CHAPITRE 7

LA RÉSISTANCE IRANIENNE ET L'ISLAM

LA RÉSISTANCE IRANIENNE ET L'ISLAM

L'échiquier politique iranien est, depuis plus de trois décennies, la scène d'une confrontation entre des interprétations divergentes de l'islam. L'une de ces versions est celle de l'Iran actuel dirigé par Khomeiny et ensuite par ses héritiers depuis 1979. Pour les musulmans à travers le monde, elle représente le modèle d'un régime extrémiste et islamiste.

La principale source d'opposition à ce régime religieux tout au long de cette période est incarnée par la Résistance iranienne, qui s'illustre par une conception démocratique, tolérante et moderne de l'islam formulée par l'OMPI. Sa version de l'islam prône une forme de gouvernement laïc, démocratique et pluraliste qui se place non seulement à l'opposé de la théocratie mais qui offre aux Iraniens une alternative viable de changement.

Le régime intégriste en Iran est fondé sur le principe de velayat-e faqih, ou suprématie de l'autorité religieuse, contrôlée par le vali-e faqih ou Guide suprême. Selon cette conception, le Guide suprême est le représentant de Dieu sur Terre, sa légitimité et son autorité sont de droit divin et il n'est donc redevable qu'à Dieu seul. Le concept en soi a été présenté pour la première fois par Khomeiny dans ses textes politiques des années 1960 et constitue un précédent extrêmement marginal de l'histoire de la jurisprudence chiite.

La Constitution de la République islamique d'Iran, ratifiée par référendum en octobre 1979, a reconnu Khomeiny comme le premier Guide suprême. En cas de décès et selon le texte de la Constitution de ce régime, le successeur du Guide suprême est nommé par l'Assemblée des Experts. Cette assemblée est un forum de religieux loyaux au régime désignés par le Conseil des gardiens de la constitution dont les membres sont, à leur tour, désignés par le Guide suprême. Il apparaît ainsi clairement que toutes les fonctions et les pouvoirs



essentiels reposent entre les mains du Guide suprême.

Selon l'Article 110 de la Constitution, le Guide suprême détient la quasi-totalité des pouvoirs suivants :

- « 1. Délimitation de la politique générale de la République islamique d'Iran après consultation avec le Conseil de discernement des intérêts de l'Etat.
2. Supervision de la bonne exécution de la politique générale du régime
3. Emission des décrets pour des référendums nationaux.
4. Commandement suprême des forces armées.
5. Déclaration de la guerre et de la paix, et mobilisation des forces armées.
6. Nomination, destitution et acceptation de démission
 - des faqihs du Conseil des gardiens de la constitution
 - de l'autorité judiciaire suprême du pays
 - du directeur de la radiotélévision de la république islamique d'Iran.
 - du chef d'état-major des armées.
 - du commandant en chef du Corps des Gardiens de la Révolution
 - des commandants supérieurs des forces armées
7. Résoudre les différends entre les trois corps des forces armées et régler leurs relations.
8. Résoudre les problèmes qui ne peuvent se régler par des méthodes conventionnelles, par le conseil de discernement des intérêts de l'Etat.
9. Signer des décrets formalisant l'élection du Président de la République par le peuple. L'aptitude des candidats à briguer la Présidence de la République, conformément aux qualifications spécifiées dans la Constitution, doit être confirmée, avant la tenue des élections par le Conseil des gardiens et dans le cas du premier mandat (de la présidence), par le Guide.
10. Destitution du Président de la République, en fonction des intérêts du pays, après que la Cour suprême l'ait jugé coupable de violation de ses devoirs constitutionnels, ou après un vote de l'Assemblée consultative islamique prouvant son incompétence sur la base de l'article 89 de la Constitution
11. Gracier ou réduire les peines des condamnés, dans le cadre des critères islamiques, sur recommandation (dans ce but) du chef du pouvoir judiciaire. Le Guide suprême peut déléguer une partie de ses devoirs et de ses pouvoirs à une autre personne. »

En s'arrogeant totalement de cette manière le pouvoir, la première préoccupation des mollahs a été de consolider leur position en écrasant systématiquement toute opposition, dont l'OMPI, au cours d'une campagne d'arrestations, d'intimidations et de violences d'une ampleur sans précédent qui a duré des mois et qui a culminé à l'été et à l'automne 1981 avec la première vague de terreur du régime de Khomeiny au cours de laquelle plus de 12 000 Iraniens ont été tués.

La loi iranienne actuelle est donc basée sur les interprétations extrémistes et rétrogrades que les mollahs font du Coran, les plus petites déviations étant passibles de sanctions d'une sévérité démesurées. Les actions du gouvernement et sa conduite dans une multitude de questions politiques nationales et internationales essentielles ont été incommensurablement déplorables. Sur le plan intérieur, le régime intégriste détient un record en matière de violations des droits humains. Avant 2010, il a été condamné plus de 60 fois par les Nations Unies. En 2010, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a nommé un « Rapporteur spécial » chargé d'enquêter et d'évaluer les abus commis par le régime. Ces quatre dernières années, le régime iranien a refusé que le Rapporteur spécial se rende en Iran. Pendant près de dix ans, les rapporteurs des Nations Unies qui désiraient se rendre en Iran n'y ont pas été autorisés.

Parmi les crimes commis contre la population iranienne par le régime sous le couvert de l'islam, on peut citer brièvement :

- **L'abus de l'islam** : La Constitution iranienne stipule que toutes les lois et règlements doivent être basés sur l'islam, dont les statuts demandent une « interprétation » du clergé. Pour leur application, le Guide suprême est aidé par le corps des Gardiens de la Révolution (Pasdaran) et sa milice paramilitaire, Bassidj, ainsi que par diverses autres forces répressives, dont la police des mœurs qui a toute latitude pour traquer quiconque est considéré comme ayant enfreint la loi religieuse. Elle peut appliquer des sanctions extrajudiciaires cruelles, comme le fouet en public et la torture.



- **Les violations des libertés religieuses** : La Constitution et autres lois du régime soumettent les autres groupes religieux, parmi lesquels les musulmans sunnites, les chrétiens, les juifs, les zoroastriens et les bahais, aux discriminations, arrestations et accusations d'activités anti-islamiques quand ils expriment ou pratiquent leur propre foi. Ceci se fait sur la base de la discrimination « légale » stipulée dans la Loi du talion (Ghissas) qui permet à un musulman de châtier un meurtrier non musulman en lui ôtant la vie. Mais restreint ce châtiment à un simple dédommagement financier pour une victime non musulmane d'un meurtrier musulman. Le régime viole les droits des adeptes d'autres religions avec une cruauté démesurée, dépassant parfois les limites de ses propres lois. Par exemple, à Téhéran et dans d'autres villes importantes d'Iran à majorité chiite, les musulmans sunnites ne sont pas autorisés à avoir leur mosquée malgré l'importance de leur communauté. Dans certaines provinces de l'est et de l'ouest du pays où les sunnites sont majoritaires, leurs mosquées et leurs chefs religieux font l'objet de très fortes pressions pour se conformer strictement aux conditions et exigences établies par le pouvoir. À défaut, ils sont sujets à des contraintes plus rigoureuses, à des arrestations et même à des assassinats.

- **Le déni de liberté d'expression et d'association** : La Constitution des mollahs ne prévoit aucune protection de la liberté d'expression, mais interdit formellement toute publication ou déclaration critiquant l'ayatollah Khomeiny, l'ayatollah Khamenei et les autorités religieuses, ou en faveur de groupes dissidents ou concernant les droits des minorités. Elle promeut l'interdiction totale, la répression ou des représailles violentes contre la tenue de réunions publiques ou de manifestations pacifiques, comme on l'a vu lors des manifestations de juin 2009.

La dictature religieuse a supprimé de manière radicale toutes les libertés fondamentales, et toute déclaration ou publication jugé insultant pour le Guide suprême est passible de châtiments, allant du fouet en public à des peines d'emprisonnement, voire la peine de mort.

- **Le déni des droits fondamentaux des femmes** : Dans la loi iranienne, les femmes se voient accorder très peu de droits qui ne soient pas dépendants

de la permission ou de l'approbation de leur mari ou de leur père ou de leurs grands-pères pour les jeunes filles. De nombreuses filières d'enseignement et de nombreuses professions leur sont fermées : elles ne peuvent être juges ni se porter candidate à la présidence du pays, encore moins briguer le poste de Guide suprême ; elles ne sont pas libres de voyager ni de divorcer ; elles sont forcées de porter le voile et sont la cible récurrente des forces de police qui les châtient pour des comportements ou des activités considérées par la milice du Bassidj et la police des mœurs comme violant le code religieux, à savoir l'usage de cosmétiques, le port de vêtements jugés inconvenants, ou la fraternisation avec des hommes. En cas de transgression, les femmes sont couramment battues ou fouettées en public.

- **Exécutions, Torture et traitement inhumain des prisonniers :** L'interprétation draconienne faite par les mollahs du code religieux et les taux élevés d'emprisonnement ainsi que les lourdes pénalités des sentences du système judiciaire se combinent pour créer en Iran un système pénal reconnu comme abusif. En effet, il détient le taux d'exécutions, le plus élevé du monde, proportionnellement à sa population. Il existe des rapports constants sur les violences systématiquement infligées aux détenus et les nombreux viols dont ils font l'objet, en particulier les prisonnières pour les déshonorer ; sur le manque de supervision sur le comportement des gardiens de prison, des agents du renseignement, des interrogateurs et sur une multitude de châtiments cruels et inhumains et dégradants comme la pendaison, la lapidation et les amputations, etc. (1)

La théocratie de Khomeiny et de Khamenei a agi de manière tout aussi répréhensible sur la scène internationale, en particulier dans sa mission autoproclamée de propager sa vision intégriste de l'islam dans tous les pays musulmans.

En effet, selon l'article 11 de la Constitution iranienne : « *Tous les musulmans forment une seule communauté (ummah) et il est du devoir du gouvernement de la République islamique d'Iran de formuler sa politique générale sur la base de l'alliance et de l'unité des nations musulmanes, et de faire des efforts concrets pour la réalisation de l'unité politique, économique et culturelle du monde*



islamique. »

Ainsi l'Iran est mondialement et régulièrement condamné en tant que plus grand soutien étatique du terrorisme dans le monde. Il a été à l'origine de la création d'organisations terroristes, qu'il continue de soutenir, comme le Hezbollah et le djihad islamique palestinien, entre autres. Les dirigeants du régime iranien ont été directement impliqués dans des centaines d'attaques terroristes dans le monde et apportent un appui direct à des groupes terroristes en leur fournissant de l'argent, des armes, de l'entraînement, des abris sûrs, des documents et des passeports falsifiés ainsi que de l'expertise technique etc.

La combinaison de l'objectif de Téhéran d'exporter sa marque violente et répressive de l'islam intégriste et son usage permanent du terrorisme comme instrument de sa politique étrangère a fait de l'Iran l'une des principales forces de destruction et de déstabilisation dans la région et au-delà. L'Iran est intervenu dans les conflits d'Afghanistan et d'Irak, finançant et armant certains groupes violents, comme la brigade Badr et le Hezbollah irakien, afin de prolonger les hostilités, de gagner une influence indue et de servir de levier dans les affaires économiques, religieuses et politiques de la région. L'ancien Président iranien Mahmoud Ahmadinejad a publiquement appelé à « rayer Israël de la carte ». De même, les dirigeants iraniens sont les principaux soutiens du président syrien Bachar al-Assad, qui réprime sa population pour conserver le pouvoir dans un pays en proie à une insurrection et une guerre civile meurtrière. (2)

L'expérience iranienne de l'intégrisme a clairement montré que l'objectif dominant des mollahs reste la conservation de leur propre régime et ce à n'importe quel prix. Ils le poursuivent encore aujourd'hui non seulement par l'usage constant de la violence, des brutalités et d'une répression inhumaine contre la population de l'Iran mais aussi au travers des déformations réactionnaires, dogmatiques et auto-justificatrices de l'islam lui-même. La vision théocratique du monde et le système absolutiste des rapports sociaux mis en avant par les mollahs dérivent du Moyen-âge auquel ils appartiennent. Les religieux font de constants appels à des buts et des idéaux anachroniques pour induire une crainte de sanctions divines et ainsi légitimer les actions

injustifiables qu'ils commettent actuellement.

Diamétralement opposée à la vision statique de l'islam et des interprétations extrémistes du Coran adoptées par les mollahs, l'OMPI a présenté une vision autre, une vision à porter au crédit principalement de son co-fondateur Mohammad Hanifnedjad dans les premières années de la création de l'OMPI sous le chah. Elle a ensuite été étendue et développée à la fin des années 1970 et au début des années 1980 par Massoud Radjavi. C'est une interprétation dynamique et progressiste de l'islam qui voit le Coran comme un témoignage vivant de la foi, suffisamment flexible pour guider les musulmans à travers les défis et les épreuves de leur propre vie, comme des vicissitudes de l'histoire. Plongeant ses racines dans libre arbitre de l'être humain et la pleine égalité des hommes et des femmes, la conception de l'islam que présente l'OMPI se trouve complètement en phase avec le monde moderne.

À cet égard, l'OMPI reste à l'avant-garde de la pensée politique islamique contemporaine quand elle défend la séparation de la religion et de l'Etat. L'une des grandes religions monothéistes du monde, l'islam englobe un riche système de pensée philosophique portant sur une vue globale de l'existence, de la société et de l'histoire plutôt qu'un catalogue fossilisé d'édits excessivement punitifs, comme cela apparaît si souvent dans les mains des intégristes. En réalité, l'islam relie chacun de ses concepts et principes clés à l'intérieur d'une philosophie globalisante de 'towhid' ou monisme qui, à son tour, fournit la base de la foi musulmane dans l'unicité essentielle et l'unité de l'univers, comme étant la création de Dieu.

Le dynamisme de l'approche de l'OMPI prend son origine sur une distinction cruciale tirée du Coran entre deux différents termes de ses versets : 'mohkamat' et 'motachabihat'.

Les 'mohkamat' sont les principes fondamentaux de l'islam, définis et immuables. Ils contiennent l'essence de la vision islamique du monde.

Les 'Motachabihat' sont quant à eux des injonctions relatives, dynamiques et flexibles qui se rapportent aux méthodes et aux lois à suivre dans la conduite de



la vie quotidienne. En tant que tels, les ‘motachabihat’ ne sont jamais rigides, ils doivent être considérés plus comme des guides pratiques que comme des principes. Ils peuvent et doivent être adaptés aux progrès humains, aux avancées technologiques et au changement des normes sociales du temps vécu, tout en préservant l’essence monistique et l’esprit de l’islam.

Techniquement parlant, parmi les graves erreurs d’interprétation faites par Khomeiny et les mollahs qui l’ont suivi, se trouve celle de leur confusion volontaire entre ‘mohkamat’ et ‘motachabihat’ dans leur interprétation du Coran, transformant ainsi tous les édits, préceptes et lois contingentes, temporaires et historiques en principes immuables. Agir ainsi non seulement contredit les catégories et les propres définitions du Coran, mais permet aussi aux mollahs de plier les annexes de décrets obsolètes au Coran pour servir leurs propres objectifs. Pourtant, dans la sourate 3, la Famille d’Imran, le Coran dénonce explicitement toute tentative de confondre les principes de base avec les lois transitoires. Il avertit que s’accrocher aux versets allégoriques ‘motachabihat’ c’est comme être pris dans un tourbillon qui noiera les esprits faibles et les cœurs malfaisants.

La vision dynamique de l’islam adoptée par l’OMPI est donc fondée sur la méthodologie exprimée dans le Coran. Elle argumente que l’islam authentique promeut une ouverture et une capacité d’adaptation aux changements socio-historiques, politiques, culturels et économiques du monde qui, à leur tour, frayent la voie à l’avancement de la société. En tant que religion qui stimule la prise de conscience humaine, l’accomplissement de soi et la rédemption aux yeux de Dieu, l’islam intègre non seulement les avancées de la science, de la technologie et de la civilisation mais aussi les promeut et les célèbre. Le principe de base de la théologie chiite, branche de l’islam à laquelle adhère une grande majorité d’Iraniens, accentue ce point. Le concept de « ijtihad », compréhension évolutive et application des versets « motashabihat » par des interprètes qualifiés (docteurs de la loi), rend impératif pour des lettrés islamiques de développer des méthodes et des lois appropriées au temps dans lequel ils vivent.

Par exemple, dans le compte-rendu des vingt-trois années de mission du

Prophète Mohammad, le Coran présente un certain nombre de versets déclarés « mansoukh » ou « surannés ». Certains de ces versets, portant sur des questions sociales, économiques et morales rédigés dans les premières années de diffusion de la foi par le Prophète, ont été amendés. Ils l'ont été en fonction des avancées de la société et des mœurs en faveur de nouveaux versets plus adaptés pour traiter de ces questions et été révélés au Prophète plus tard dans sa vie. Ceci permet de comprendre pourquoi seulement 600 versets du Coran, moins de dix pour cent du total, traitent des édits.

Ceci permet aussi de penser que le but du Coran n'était pas de légiférer sur la société et l'humanité en tant que telles mais plutôt, comme cela est écrit, pour délivrer de leurs chaînes et de leurs entraves les êtres humains, qui sont déjà soumis à des lois et des règles contraignantes, de façon à les rendre capables de formuler leurs propres manières de vivre conformément à leur propre temps historique, leur lieu de vie et leur culture, libres de changer, d'évoluer et de progresser.

Toutefois, la divergence la plus flagrante entre la conception de l'islam des lumières et celle des intégristes repose sur le libre arbitre et le choix individuel des personnes. En premier lieu, le Coran stipule qu'en tant que créatures de Dieu, tous les êtres humains sont égaux, quels que soient leur sexe ou leur origine. Il poursuit en disant que la liberté de choisir est la caractéristique principale qui distingue les êtres humains des animaux, et c'est donc la liberté des individus de décider par et pour eux-mêmes qui les rend, en retour, redevables de leurs actes. Cette notion de responsabilité personnelle à son tour établit le cadre du concept coranique de taqwa qui peut être traduit à la fois par "sens de responsabilité" et "adaptation aux plus grandes valeurs humaines". Arriver à un sens toujours plus grand de responsabilité pour soi et envers les autres est en soi un thème majeur du Coran, explicitement décrété en tant que bien individuel et collectif que chacun est tenu de respecter.

En fait, le Coran, les traditions du Prophète Mohammad et celles d'autres personnalités éminentes, telles que le premier Imam chiite, Ali, soulignent la nécessité de placer le pouvoir entre les mains du peuple (souveraineté populaire et non souveraineté de la religion). Ces enseignements, qui sont



abondants dans la théologie islamique et qui accentuent l'importance du progrès, de la justice économique et sociale et le respect des droits humains, font partie d'une école de pensée qui remontent à plus de quatorze siècles.

En comparaison, les intégristes ne reconnaissent ni la liberté de choix, ni l'égalité des humains et ainsi rejettent la notion de responsabilité. Dans le contexte iranien, le vali-e faqih, le Guide suprême, est le régent de Dieu sur terre et détient son autorité que de Dieu. Il n'est donc pas redevable de ses actes devant aucun être humain ou autorité de ce monde. Il s'arroge le pouvoir d'interpréter des lois islamiques et des sanctions établies par Dieu, puis de les imposer à sa guise à la population. Puisque chacun doit se soumettre à l'autorité « absolue » du Guide suprême.

Ainsi, l'intégrisme voit les gens non comme des adultes libres et autonomes, mais plutôt comme des mineurs irresponsables et incapables de prendre leurs propres décisions sur des matières d'importance. Des individus dont le devoir dominant dans la vie est d'obéir. À ce sujet, dans son livre, "Pouvoir islamique", rédigé dans les années 1960, Khomeiny compare la relation entre un dirigeant et le peuple à celui d'un tuteur avec un mineur.

L'OMPI soutient que son interprétation dynamique de l'islam saisit plus correctement la vérité et l'authenticité de la religion du prophète Mohammad. Basée sur les notions de liberté, d'égalité, de responsabilité et de souveraineté populaire figurant dans le Coran lui-même, il s'agit d'une vision profondément humaniste et démocratique qui adhère à l'égalité entre les humains, entre tous les peuples, au traitement égal des femmes et des hommes, aux droits des minorités ethniques et religieuses et à la séparation de la religion et de l'Etat. Cette compréhension de l'islam a été adoptée par l'OMPI depuis un demi-siècle. C'est un islam qui défend la laïcité, le pluralisme et l'auto-gouvernance démocratique. C'est un islam dynamique qui se trouve complètement en phase avec l'évolution de la société humaine et la modernité. Pétri de culture de compassion et de pardon, de compréhension et de tolérance, c'est un islam ouvert et capable de répondre à notre quête commune d'humanité et aux voies différentes pour accéder à la prise de conscience de soi et à l'amour et l'encouragement de son prochain. Et par-dessus tout, il est juste et égalitaire.

L'islam authentique est celui d'aujourd'hui et de demain, celui qui verra les intégristes chassés de leur règne tyrannique et la souveraineté retourner légitimement au peuple.

NOTES

1. DLA Piper and GlobalOptions Inc., Iran: Foreign Policy Challenges and Choices: Empowering the Democratic Opposition (Washington, DC, 2006), pages 30-35.
2. DLA Piper, Iran: Foreign Policy Challenges and Choices, pages 21-30.

CHAPITRE 8

L'ENGAGEMENT DE LA RÉSISTANCE IRANIENNE

L'ENGAGEMENT DE LA RÉSISTANCE IRANIENNE

La Résistance iranienne a toujours mené un double combat pour libérer le peuple iranien du joug du régime totalitaire. Sur le plan politique, le principal, la Résistance a cherché les moyens de s'opposer, de défier, de déstabiliser et de renverser le régime despotique des mollahs depuis leur arrivée au pouvoir en 1979. Sur le plan de son organisation, l'élément central de son combat a été de garantir la survie de la Résistance. Confrontée aux formes de répression les plus implacables de la part de la machine étatique - dont la prison, l'exil, la propagande calomnieuse, la torture et les exécutions - et soumise de façon constante à des épreuves difficiles, des entraves innombrables, des actes d'une violence inouïe et d'innombrables pertes humaines, la Résistance s'est forgée une identité collective. C'est ainsi que la Résistance a développé une culture interne unitaire faite d'engagement, de sacrifice et de résilience qui lui permet de s'adapter en permanence aux situations dramatiques qu'elle traverse dans les pires conditions tout en demeurant une menace sérieuse pour le régime théocratique en Iran.

S'exprimer contre ceux qui détiennent le pouvoir quand les droits politiques - les droits de parole, d'expression et d'association - ne sont pas garantis par la loi ou sont réprimés de manière implacable par les agents du pouvoir, revient à se mettre soi-même en danger. C'est une leçon qu'avaient déjà apprise Mohammad Hanifnedjad, Saïd Mohsen et Ali-Asghar Badizadegan quand ils ont fondé l'OMPI en 1965. Ils étaient déjà membres du « Mouvement de libération de l'Iran » depuis deux ans quand ils ont été témoins de l'usage massif de la force par le chah Mohammad Reza Pahlavi pour réprimer les manifestations publiques du 5 juin 1963 lorsque des milliers de manifestants iraniens ont été tués. Ces atrocités nationales ont sans aucun doute influé sur les débuts de l'OMPI qui s'est alors constitué non pas comme un mouvement de protestation public mais plutôt comme un groupe d'étude et de discussion



secret sur les solutions à apporter.

Les dangers et les risques encourus par un dissident politique sous un régime répressif étaient donc bien connus du plus jeune des membres du Comité central de l'OMPI, Massoud Radjavi, avant même que l'ensemble des responsables de l'OMPI soient emprisonnés par le chah fin 1971- début 1972, puis exécutés sommairement en avril et mai de cette même année. Au travers de ces épreuves, Radjavi a connu de première main la nature des hauts risques encourus pour la défense du droit, de la liberté individuelle et la souveraineté populaire face à un pouvoir dictatorial puissant. Alors qu'il était encore en prison, dont il n'est sorti qu'en 1979, il a commencé à introduire ces notions dans l'éthique et la définition du cadre dans lequel évolue l'OMPI. Comme Radjavi l'écrit en 1980 dans Mojahed, le quotidien de l'OMPI : *“La liberté est une bénédiction de Dieu. Personne ne la donne par charité. Nous gagnons la liberté par la force de notre sang et nous ne l'abandonnerons pas jusqu'à notre dernier souffle. Quiconque tente de restreindre la liberté n'a compris ni l'islam ni l'humanité”*. (1)

La vigueur de ces mots permet de comprendre la haine permanente que Khomeiny et les dirigeants du régime du Guide suprême portent à Radjavi, aux partisans de l'OMPI et, plus tard, à ceux du CNRI qui défendent cette idée et se battent pour que la liberté, l'égalité et la gouvernance démocratique en Iran deviennent une réalité. Khomeiny a riposté au programme politique de l'OMPI d'abord par des menaces d'intimidation. Les Hezbollahis (les nervis du régime, « partisans de Dieux ») appuyés par le Parti de la République islamique (PRI) n'ont eu de cesse d'harasser et d'attaquer les militants de l'OMPI, de détruire leurs bureaux et leurs imprimeries, d'interrompre leurs réunions, rassemblements et manifestations, puis de bannir Massoud Radjavi de la première élection présidentielle iranienne. Cependant, le traitement abusif appliqué à l'OMPI n'a fait que renforcer sa popularité auprès des Iraniens qui ont commencé dès lors à la reconnaître comme une opposition solide et crédible au régime intégriste.

Ces premières confrontations atteignent leur sommet le 20 juin 1981 quand Khomeiny déchaîne les Gardiens de la Révolution sur des centaines de

milliers d'Iraniens qui, en réponse à un appel de l'OMPI pour une protestation pacifique contre les politiques liberticides, s'étaient rassemblés à Téhéran et dans les principales villes du pays. Un très grand nombre de personnes ont été tuées au cours d'une répression violente et des milliers d'autres ont été arrêtées. Cette date a également marqué le début des exécutions de masse de détenus politiques. Des centaines de prisonniers étaient souvent exécutés en une seule journée. Les événements du 20 juin 1981 ont ainsi marqué la fin de tout vestige d'activité pacifique en Iran et ont forcé l'OMPI à agir dans la clandestinité et entrer en résistance contre la tyrannie basée sur la religion

Avec la vindicte qui lui est propre et qui deviendra le principal attribut de son régime, Khomeiny non satisfait d'avoir massacré les manifestants innocents et d'avoir handicapé l'OMPI en tant que parti politique en Iran, prononce un discours dans lequel il cherche à diaboliser ses opposants et justifier ses actes par une sanction divine : « *Les Monafeghine (terme péjoratif que le régime utilise pour l'OMPI) sont pires que les Koffar (infidèles). Ils disent qu'ils sont musulmans mais ils agissent contre l'islam. Le Coran les a condamnés plus qu'il n'a condamné les autres.* » (2)

Après les deux années passées à s'implanter en tant que force politique majeure en Iran, l'OMPI a subi une attaque majeure, mais n'a pu être éliminée. Rien n'a réussi à briser le mouvement malgré l'emprisonnement de dizaines de milliers de ses militants et partisans, les exécutions barbares de masse, leur condamnation publique et la diabolisation faite par Khomeiny ainsi que l'exil forcé de Radjavi et d'autres membres du tout nouveau CNRI en France. Des membres éminents de l'OMPI, tels que Moussa Khiabani et Achraf Radjavi ont dirigé l'organisation clandestinement en Iran, tandis que Massoud Radjavi et le CNRI continuaient le combat politique en France d'où, deux ans plus tard, ils déclenchaient une campagne de paix pour mettre fin à la guerre Iran-Irak. En représailles Khomeiny s'est montré de plus en plus déterminé à éradiquer le mouvement. Tandis que les dirigeants du régime des mollahs continuaient à diaboliser l'OMPI dans des conférences et des discours diffusés dans la presse iranienne, les Pasdaran multipliaient leurs attaques contre les membres et sympathisants de l'OMPI en Iran, comme le raid à Téhéran en février 1982 sur le refuge d'Achraf Radjavi, Moussa Khiabani et Azar Rezaï qui ont été tous les trois tués.



Sur le front international, Khomeiny a développé une stratégie de négociation avec les pays étrangers dans le but de déstabiliser et d'isoler la Résistance en exil, voulant les priver de lieu de résidence fixe et les laissant sans moyens de défense afin de les obliger à retourner en Iran pour y être confrontés à la forme de justice meurtrière du régime. Par exemple, quand le gouvernement du Premier ministre français Jacques Chirac entreprit ses pourparlers avec l'Iran en mai 1986 pour obtenir la libération d'otages français enlevés par le Djihaad islamique et maintenus en captivité au Liban, une des trois requêtes faites par l'Iran comme condition de son aide, était l'extradition des cadres de l'OMPI et du CNRI vivant en France. Bien que Chirac ait affirmé en publique que la France n'avait pas « *pour habitude d'expulser des réfugiés politiques vers leur pays d'origine* » (3), il a assuré aux émissaires iraniens qu'il mettrait un terme à « *certain excès commis par les réfugiés iraniens qui ne respectent pas la neutralité exigée quand on demande asile en France* ». En conséquence, quand le 7 juin 1986, Massoud Radjavi et d'autres membres de l'OMPI et du CNRI sont monté à bord d'un avion en partance pour l'Irak, la police française a surveillé ce départ tout en maintenant que les membres de l'OMPI et du CNRI étaient partis volontairement et non sur un ordre officiel d'expulsion .(4)

La tactique du gouvernement iranien d'exiger que les pays occidentaux maltraitent et entravent les activités de l'OMPI et du CNRI comme précondition de discussions ou d'engagement diplomatique réciproque, est devenue un phénomène récurrent dans l'histoire de la Résistance, ayant eu pour elle des conséquences parfois désastreuses. Dans l'exemple cité, toutefois, le résultat de la requête demandée par le régime a été l'expulsion de l'OMPI de la France vers l'Irak où, contrairement aux attentes de Khomeiny, la Résistance s'est développée et a établi son quartier général au camp d'Achraf. Pour ensuite créé l'Armée de libération nationale iranienne (ALNI) qui a effectué des centaines de missions couronnées de succès contre des cibles militaires iraniennes et les Pasdaran, parmi lesquelles l'opération Lumière éternelle, jusqu'à la fin de la guerre Iran-Irak en juillet 1988 (voir chapitre 2).

Mais la menace incarnée par l'OMPI et l'ALNI au camp d'Achraf, à proximité de la frontière iranienne, a déterminé Khomeiny à s'engager dans une guerre secrète pour éradiquer la Résistance. Dans une fatwa promulguée en juillet

1988 et rendue plus tard publique dans les mémoires de l'ayatollah Hossein-Ali Montazeri - son dauphin qui a ensuite été démis de ses fonctions et placé en résidence surveillée - Khomeiny a appelé à l'exécution de tous les militants et sympathisants de l'OMPI emprisonnés dans le pays. Le procureur général Moussavi Ardebili a demandé, par l'intermédiaire d'Ahmad, le fils de Khomeiny, si le décret s'appliquait également à ceux qui avaient déjà été condamnés et purgeaient de courtes peines de prison. La réponse de Khomeiny fait frémir : « Si la personne, à n'importe quelle phase ou n'importe quel moment, maintient son soutien aux Monafeghine, la sentence est la mort. Anéantissez les ennemis de l'islam immédiatement. Usez de tout critère propre à accélérer l'application du verdict (d'exécutions) ». (5)

En quelques mois, 30 000 prisonniers d'opinion ont été exécutés dans les geôles iraniennes. Bien que le gouvernement iranien soit connu pour l'assassinat de ses opposants politiques à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières, le coup porté à l'OMPI et au CNRI est particulièrement douloureux. La Résistance estime que 120.000 de ses membres et sympathisants ont perdu la vie depuis 1979 sous le régime islamiste, un nombre énorme et effrayant qui a frappé presque toutes les couches de la société iranienne.

La tragédie de la famille Radjavi en est un exemple dramatique. Une des sœurs de Maryam Radjavi, Narguessa, a été exécutée par le chah. Son autre sœur, Massoumeh, enceinte, a été assassinée sous la torture, en même temps que son mari, par le régime de Khomeiny. La première femme de Massoud Radjavi, Achraf, a été tuée pendant l'assaut des pasdaran évoqué ci-dessus. La même nuit, le cruel « Boucher d'Evine », Assadollah Lajevardi, a tenu Mostafa, le tout jeune bébé de Radjavi, au-dessus du corps criblé de balles de sa mère, Achraf, face aux caméras de télévision, disant vouloir faire de lui un « bon Hezbollahi ». Le frère aîné de Massoud, le Pr Kazem Radjavi – premier ambassadeur iranien après la Révolution auprès des Nations Unies à Genève et qui a sauvé Massoud de son exécution sous le chah – a été assassiné en avril 1990 à Genève. Monireh, la soeur de Massoud, et son mari Asghar Kazemi, font partie des détenus politiques massacrés en 1988. Ses parents âgés ont été plusieurs fois arrêtés et sauvagement maltraités. Ils sont morts sous la pression et le harcèlement constants des hommes de main du régime. (6) Étant donné le



nombre excessivement élevé de malheurs dont la Résistance a souffert toutes ces années, le niveau d'engagement, de sacrifices personnels et de pertes de la famille Radjavi est plus la norme que l'exception dans le mouvement.

La guerre secrète contre la Résistance se poursuit sans relâche depuis l'accession d'Ali Khamenei à la fonction de Guide suprême en 1989. De 1991 à 2003, le camp d'Achraf et d'autres bases et bureaux de l'OMPI en Irak ont été la cible de plus de 150 attaques distinctes par l'armée iranienne avec des tirs de roquettes, de missiles et des bombardements, notamment un assaut frontal des Pasdaran qui, en 1991 pendant l'invasion du Koweït par l'Irak, ont pénétré le territoire irakien pour anéantir le camp d'Achraf. Quand les forces d'Achraf ont prouvé qu'elles étaient capables de repousser de tels assauts, le ministère iranien des Renseignements (Vevak) s'est de plus en plus tourné vers le terrorisme et les assassinats pour les éliminer.

Par exemple, en Irak, le Vevak a assassiné des personnels de l'OMPI avec des bombes plantés sur leur route, a utilisé des "super mortier" de 320 mm pour tirer des obus sur les bureaux de l'OMPI à Bagdad en juillet 1995, a placé un camion piégé pour attaquer un bus civil transportant des membres de l'OMPI et, en 2001, a tiré soixante-dix-sept missiles Scud simultanément sur sept camps de l'ALNI sur la frontière Iran-Irak. En plus du grand nombre de membres de l'OMPI qui ont été tués ou blessés dans ces attaques, de nombreux civils irakiens innocents ont également été victimes. (7)

Hors de l'Irak, les agents du Vevak ont, en 1992, enlevé et torturé à mort Ali-Akbar Ghorbani, représentant de l'OMPI en Turquie, abandonnant son corps dans une forêt proche d'Istanbul ; en 1993, ils ont assassiné Mohammad Hossein Naghdi qui avait quitté son poste de chargé d'affaires de l'Iran à Rome pour rejoindre le CNRI ; et en 1996, ils ont assassiné Zahra Rajabi, émissaire du CNRI pour les réfugiés iraniens à Istanbul, pour ne citer que ces cas.

En plus des massacres, des assassinats et des violences terroristes menés contre la Résistance, le régime iranien a aussi intensifié sa propagande systématique et ses campagnes de désinformation contre le mouvement.

Bien que le régime intégriste ait étiqueté, calomnié et outragé l'OMPI avec des qualificatifs tels que "marxistes", "polythéistes", "athées", "traîtres", "hypocrites", "cinquième colonne", "conspirateurs baathistes-sionistes", "secte" et "criminels politiques" dans l'intention de le discréditer, Khamenei et le Vevak ont, dans le milieu des années 1990, cherché à qualifier la Résistance de terroriste sur le plan international. Pour ce faire, ils ont utilisé une tactique bien connue qui est l'exploitation des réseaux diplomatiques parallèles pour promettre des concessions à des partenaires de négociations en échange de démarches contre l'OMPI et le CNRI. Ainsi ils ont obtenu du partenaire de négociations d'alors, la Secrétaire d'Etat Madeleine Albright, d'inscrire l'OMPI sur la liste des organisations terroristes étrangères (FTO) du Département d'Etat américain en 1997. Il s'agissait avant tout d'une décision politique plutôt que juridique sur une organisation dangereuse dont les activités mériteraient le bannissement. Comme le rapportait le Los Angeles Times dans les jours suivant cette inscription, le Président Clinton avait accédé à cette exigence de l'Iran comme un "*geste de bonne volonté*" vis-à-vis du gouvernement iranien dans une tentative de réchauffer ce qui était depuis longtemps des relations glaciales entre les deux pays et de gagner la faveur du président Mohammad Khatami récemment élu et considéré alors par certains comme un modéré. (8)

En dépit de l'opposition verbale de la Chambre des représentants des Etats-Unis en 1998 et du Sénat en 2001, les Etats-Unis ont renouvelé la qualification de FTO en 1999, ajoutant même cette année-là le CNRI sur la liste dont il a fermé ses bureaux à Washington en 2003.

La décision des Etats-Unis d'appliquer le statut de terroristes à la Résistance iranienne a ouvert la voie à l'inscription au Royaume-Uni sur la « liste des organisations prosrites » en mars 2001 et sur la liste noire de l'Union européenne en mai 2002. Sans surprise, il a été démontré ultérieurement que cette classification était liée aux négociations entre la troïka européenne (Angleterre, Allemagne et France) et l'Iran comme une mesure d'encouragement pour amener Téhéran à stopper son programme d'enrichissement d'uranium et se conformer au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) dont l'Iran est signataire.

Comme le rapportait en octobre 2004 l'Agence France-Presse: « *Les négociateurs*



ont fait référence au groupe de résistance iranien (l'OMPI) dans leur offre de la dernière chance, d'un marché commercial et d'une technologie nucléaire civile et non belliciste, pour inciter l'Iran à abandonner son enrichissement et éviter la menace rampante de sanctions onusiennes. Le document présenté à la délégation iranienne le jeudi incluait une clause selon laquelle les Européens déclarent : ' nous continuerons à coopérer à la prévention et à la répression des actes terroristes conformément aux législations respectives. Nous continuerons à considérer les Moudjahidine du peuple comme une organisation terroriste'. » (9)

Il est important de souligner que la classification d' « organisation terroriste » aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Europe coïncidaient avec la cessation volontaire en 2001 par la Résistance des opérations militaires, parallèlement à l'expansion de ses réseaux et de ses capacités de renseignement en Iran. Les succès les plus importants de la Résistance dans le renseignement ont concerné les tentatives du régime de se doter de l'arme nucléaire, des activités illicites qu'il avait pu dissimuler pendant dix-huit ans et qui ont été dévoilé pour la première fois par l'OMPI. Notamment l'existence d'une usine d'enrichissement d'uranium à Natanz et d'une centrale d'eau lourde à Arak révélée en 2002, la mise au jour d'un projet d'enrichissement sur le site Lashgar-Abad en 2003, d'une installation nucléaire à Lavizan II, d'une activité liée à l'ogive nucléaire à Parchine en 2004, et la révélation du site nucléaire Fordo en 2005.

Étant donné l'importance cruciale pour le régime des mollahs de posséder la bombe atomique pour ses visées nationales et internationales, notamment pour exporter sa vision extrémiste de l'islam dans le monde, Téhéran a fait pression avec une détermination encore plus farouche pour saper les activités de la Résistance en Occident.

En conséquence, les Etats-Unis et leurs alliés européens ont continué à harceler et bloquer la Résistance, sur demande de Téhéran, particulièrement dans l'exemple du raid mené par le gouvernement français sur le siège du CNRI le 17 juin 2003 (voir chapitre 5). La police a arrêté ce jour-là 164 personnes et confisqué des véhicules, des ordinateurs et des équipements de communication par satellite. Puis le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a déclaré que le raid faisait partie d'une enquête en cours sur l'OMPI et le CNRI

portant sur la préparation d'actes terroristes et le financement d'une entreprise terroriste. (10) Le 22 juin 2003, un juge a placé 17 des membres du CNRI sous enquête judiciaire, en conséquence de quoi les déplacements des membres et le financement du CNRI ont été réduits de façon considérable. Les avocats et la presse ont publiquement souligné une coïncidence troublante entre ce raid et une série de négociations et de marchés en cours entre la France et l'Iran.

Suivant un modèle désormais connu, la Cour d'appel de Paris a levé en juin 2006 toutes les restrictions portées à l'encontre des membres du CNRI arrêtés lors du raid. En mai 2011, le juge d'instruction a délivré un premier non-lieu concernant les accusations de terrorisme. De même, après de longues années de batailles juridiques coûteuses et préjudiciables, les classifications de terroriste au Royaume Uni, dans l'Union européenne, puis aux Etats-Unis ont été annulées entre 2008 et 2012 ; et enfin l'OMPI et le CNRI ont été complètement blanchis de toute charge à leur encontre par un second non-lieu général en France le 16 septembre 2014.

La Résistance a remporté des batailles mais la répression menée par le régime intégriste n'a pas pour autant cessée. Ainsi les Iraniens sont toujours exécutés en Iran quand ils soutiennent l'OMPI et le CNRI. Le régime des mollahs a usé de son influence en Irak pour faire lancer des attaques meurtrières contre le camp d'Achraf par l'armée et les forces irakiennes en juillet 2009, avril 2011 et septembre 2013, et contre le camp Liberty en février, avril, juin et décembre 2013.

Pourtant, au travers de toutes ces vicissitudes, la Résistance a su développer une culture de solidarité, de confiance et de responsabilité mutuelles parmi ses membres qui a permis non seulement de surmonter les difficultés d'un mouvement d'opposition en exil pendant plus de trente ans, mais aussi, de s'épanouir. Les épreuves traversées par la Résistance l'ont rendue très vigilante face à la brutalité implacable et systématique déployée par la théocratie iranienne, et donc, très au fait des moyens et tactiques appropriés pour s'y opposer et des risques encourus.

En fait, la Résistance est sortie plus forte des difficultés de ces quinze dernières années, ayant retrouvé sa réputation, sa liberté d'action en Europe et aux



Etats-Unis et un socle élargi d'appuis en Iran et dans la diaspora iranienne, et un noyau plus important et plus solide d'appuis internationaux.

La Résistance se consacre entièrement au combat urgent et crucial contre l'intégrisme islamiste en Iran et dans le monde. En ayant continuellement démontré son engagement à l'équité et aux droits fondamentaux, à la séparation de l'Etat et la religion, et à la mise en place d'un système républicain laïque, pluraliste et non-nucléaire dirigée par le peuple iranien souverain, la Résistance est plus que jamais déterminée à renverser le régime totalitaire en Iran.

NOTES

1. Mohammad Mohadessine, *Enemies of the Ayatollahs: The Iranian Opposition's War on Islamic Fundamentalism* (London: Zed Books, 200), page 46
2. Mohadessine, *Enemies of the Ayatollahs*, op.cit. page 46.
3. Judith Miller, "France and Iran meet to improve ties," *New YorkTimes*, May 24, 1986.
4. DLA Piper and GlobalOptions Inc., *Iran: Foreign Policy Challenges and Choices: Empowering the Democratic Opposition* (Washington, DC, 2006), 177.149
5. Mohadessine, *Enemies of the Ayatollahs*, 57.
6. Mohadessine, *Enemies of the Ayatollahs*, 236.
7. Mohadessin, *Enemies of the Ayatollahs*, 123.
8. Norman Kempster, "US Designates 30 Groups as Terrorists," *Los Angeles Times*, 7 octobre 1997.
9. AFP 21 octobre 2004.
10. John Lichfield, "French police seize 158 Iranians in raid on 'terror group,'" *Independent*, June 17, 2003

Le Conseil National de la Résistance Iranienne (CNRI) est l'alternative démocratique au régime théocratique actuellement au pouvoir en Iran. Fondé en 1981, le CNRI est une coalition politique large composée d'organisations et de personnalités qui représentent la diversité de la société iranienne. L'objectif ultime du CNRI est de remplacer la dictature religieuse avec une république fondée sur le suffrage universel et la séparation de la religion et de l'Etat.

Selon le programme du CNRI après la chute du régime actuel, un gouvernement provisoire sera formé pour seulement six mois, avec la tâche de transférer le pouvoir au peuple à travers des élections générales libres pour une Assemblée constituante. Cette assemblée sera chargée de rédiger une nouvelle constitution et d'agir comme un corps législatif pendant une période de transition maximale de deux ans.

La Présidente élue du CNRI, Mme Maryam Radjavi, a présenté un plan en dix points pour l'avenir de l'Iran qui comprend: des élections libres, un système pluraliste, l'abolition de la peine de mort, la séparation de la religion et de l'État, l'égalité des sexes, l'interdiction de toutes les discriminations contre les minorités religieuses et ethniques, un système judiciaire moderne avec l'abolition de la charia des mollahs, l'engagement à la Déclaration universelle des droits de l'homme, la protection de l'environnement, l'économie du marché et un Iran non-nucléaire.



Conseil National
de la Résistance Iranienne

